



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

CLOSED VOLUME VOLUME COMPLET

DATED FROM
À COMPTER DU

1999-03-09

TO
JUSQU'AU

2001-13-28

AFFIX TO TOP OF FILE - À METTRE SUR LE DOSSIER

DO NOT ADD ANY MORE PAPERS - NE PAS AJOUTER DE DOCUMENTS

FOR SUBSEQUENT CORRESPONDENCE SEE - POUR CORRESPONDANCE ULTÉRIEURE VOIR

FILE NO. - DOSSIER N°

8114-2-5-00

VOLUME

2

000002

**CANADIAN HERITAGE
GRANTS AND CONTRIBUTIONS
APPROVAL AND PAYMENT FORM**

**PATRIMOINE CANADIEN
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS
FORMULAIRE D'APPROBATION & DE PAIEMENT**

Name of Client - Nom du client PROVINCIAL TREASURER, PROVINCE OF NOVA SCOTIA		Commitment No. - No d'engagement 517434/10000769	Date le 28 mars 2001
Address - Adresse Department of Education P.O. Box 578 Halifax, Nova Scotia B3J 2S9		Planning Element - Elément de planification D.G.P.A.L.O. Planning Element Component - Partie de l'élément de planification L.O.E. - Investissement en éducation	
		Vendor Code - Code fournisseur GC008443 SAP302116	

Send cheque to (if different from above) / Envoyer le chèque à l'adresse suivante (si elle diffère de l'adresse ci-haut)

* E Enter/Entrer CL Close/Fermer
 C Change/Changer R Reopen/Réouvrir
 D Delete/Annuler

COMMITMENT - ENGAGEMENT			
*	Coding - Codage	Amount	CR-CT
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2000-2001)	1,320,000.00	
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2001-2002)	1,300,000.00	
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2002-2003)	1,300,000.00	
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2003-2004)	1,300,000.00	
TOTAL		5,220,000.00	

I certify that funds are available pursuant to section 32 of the Financial Administration Act. / J'atteste que les crédits sont disponibles en vertu de l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Josée Madore 28/3/2001
 Josée Madore 994-5858 (signature) Date

APPROVAL - APPROBATION	
Coding-Codage	Amount-Montant
350 2245 201 25008 90164 4148 (2000-2001)	1,320,000.00
350 2245 201 25008 90164 4148 (2001-2002)	1,300,000.00
350 2245 201 25008 90164 4148 (2002-2003)	1,300,000.00
350 2245 201 25008 90164 4148 (2003-2004)	1,300,000.00

PAYMENT - PAIEMENT		Final Payment
Coding-Codage	Amount-Montant	Paieement final <input type="checkbox"/>
1350-5032-201-41122-90164 CAFE 2000-2001 FACTURE: 1900056747	660,000.-	
TOTAL		660,000.- \$0.00

CURRENT YEAR - ANNÉE COURANTE

Original amount / Montant original: 1,320,000.00 \$

Supplement / Supplément: 2001

Total authorized / Total autorisé - année en cours / courante: \$

I.P.U. No. - No UC

I certify that the appropriate terms/conditions have been met / J'atteste que les modalités appropriées ont été rencontrées.

Mireille Guitard 5-06-2001
 Mireille Guitard (signature) Date

FUTURE YEAR(S) - ANNÉES(S) SUBSÉQUENTE(S)

Subsequent fiscal / Années financières years / subséquentes	Amount
2001-2002	1,300,000.00
2002-2003	1,300,000.00
2003-2004	1,300,000.00

Total authorized / Total autorisé année en cours all fiscal years / et années subséquentes: \$5,220,000.00 \$

Type of funding - Type de financement

Program / Programme	Project / Projet	Capital / Immobilisation
---------------------	------------------	--------------------------

Total duration of the approved funding - Durée totale du financement approuvé

From/de To/à

I approve the grant or contribution / J'approuve la subvention ou la contribution

Signature _____ Date _____

Détail des paiements LOE - 2000-2001

NOM DU BÉNÉFICIAIRE : Nouvelle-Écosse

CODE DU BÉNÉFICIAIRE : SAP302116 GC008443

CATEGORIES DE DEPENSES	A APPROUVÉ		B MODIFICATIONS (RÉALLOCATIONS)		C CONTRIBUTION TOTALE		D PAYÉ		E = C - D SOLDE		Codage financier et engagement	Versement à effectuer		%
	F. Reg	F.Suppl.	F. Reg	F.Suppl.	F. Reg	F.Suppl.	F. Reg	F.Suppl.	F. Reg	F.Suppl.		F. Reg	Fonds.suppl.	
APPUI À L'ENSEIGNEMENT TEACHING SUPPORT	1,615,025.00				1,615,025.00	0.00			1,615,025.00	0.00	4149 - 513108	1,211,269.00	0.00	75%
DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME PROGRAM DEVELOPMENT	1,808,109.00	459,500.00			1,808,109.00	459,500.00			1,808,109.00	459,500.00		1,356,081.75	229,750.00	75%
AIDE AUX ETUDIANTS ASSISTANCE TO STUDENTS	257,154.00				257,154.00	0.00			257,154.00	0.00		192,865.50	0.00	75%
FORMATION DES ENSEIGNANTS TEACHER TRAINING	217,237.00				217,237.00				217,237.00			162,927.75	0.00	75%
AUTRES CATEGORIES DE DEPENSES Nouvelle initiatives		240,000.00			0.00	240,000.00			0.00	240,000.00	4142 - 513108	0.00	120,000.00	
TOTAL - DÉVELOPPEMENT	3,897,525.00	699,500.00	0.00		4,597,025.00		0.00		3,897,525.00	699,500.00				
TOTAL ENTENTE BILATÉRAL	4,597,025.00		0.00		4,597,025.00		0.00		4,597,025.00		TOTAL DU VERSEMENT	2,923,144.00	349,750.00	
INVESTISSEMENT EN EDUCATION Conseil scolaire acadien provincial/ Univ. St-Anne/Collège acadie	1,320,000.00				1,320,000.00				1,320,000.00		4148 - 517434	660,000.00	0.00	50%
TOTAL - INVESTISSEMENT	1,320,000.00		0.00		1,320,000.00		0.00		1,320,000.00		TOTAL DU VERSEMENT	660,000.00		
ENTENTES AUXILIAIRES CSC de Dartmouth	1,000,000.00				1,000,000.00				1,000,000.00		4142 - 515199	500,000.00		50%
TOTAL - ENTENTES AUXILIAIRES	1,000,000.00		0.00		1,000,000.00		0.00		1,000,000.00		TOTAL DU VERSEMENT	500,000.00		

GRAND TOTAL	6,917,025.00	0.00	6,917,025.00	0.00	6,917,025.00	TOTAL DU VERSEMENT	4,432,894.00
--------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------------	---------------------

Remarques: 1er, 2e et 3e vers. Fonds réguliers, 1er versement fonds supplémentaires, 1er versement mesures spéciales d'investissement en éducation et 1er versement CSC de Dartmouth - ententes auxiliaires

Préparé par : M. LeBlanc 4/06/2001
Administration (Signature) Date

Révisé par : R. J. [Signature] 04-06/2001
Gestionnaire Date

Recommandé par : [Signature] 05-06-2001
Agent de programme (Signature) Date



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Programmes d'appui aux langues officielles
15, rue Eddy, 15-7-J
Hull (Québec) K1A 0M5

JUN 13 2001

Madame Margelaine Holding
Directrice administrative
Direction des services acadiens et de langue française
Ministère de l'Éducation
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Case postale 578
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2S9

Madame,

Dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement, j'ai le plaisir de vous faire parvenir un chèque au montant de **7 118 553,25 \$**.

Ce chèque représente le dernier paiement versé à l'égard des *Mesures provisoires Canada - Nouvelle-Écosse relatives à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde pour 1999-2000* (2 685 659,25), ainsi que les premier, deuxième et troisième versements de l'*Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde pour 2000-2001* (3 272 894 \$), du premier versement de l'*Entente spéciale Canada - Nouvelle-Écosse sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité pour 2000-2001* (660 000 \$) et du premier versement de l'*entente auxiliaire Canada - Nouvelle-Écosse relative à l'agrandissement du Centre scolaire communautaire Le Carrefour du Grand-Havre à Halifax-Dartmouth* (500 000 \$) pour l'année 2000-2001.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (819) 997-7619 ou avec M^{me} Édith Gendron au (819) 994-1917.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La gestionnaire
Provinces de l'Atlantique
Opérations et coordination régionale,

Élise Hockman

P.j.
c.c. Mark Bannerman

Canada



8114-2-5-00

NOTE

À l'attention de : Louise Gleason
De la part de : Edith Gendron
Objet : Entente Canada - Nouvelle-Écosse sur les langues officielles dans
l'enseignement; Entente spéciale; Entente auxiliaire Le Carrefour
Paielements de 1999-2000 et 2000-2001
Date : le 31 mai 2001

1999-2000

- Second paiement du *Minimum garanti*, des *Fonds supplémentaires* et des *Mesures spéciales d'investissement en éducation* (**2 153 800.00 \$**)

Bien vouloir donner suite à la recommandation formulée par Joanne Pygas dans sa note du 24 mai 2001 (copie ci-jointe).

- Quatrième paiement à l'*Infrastructure* (**531 859.25 \$**)

La province a soumis sa démonstration des coûts supplémentaires (extrait ci-joint), laquelle est jugée satisfaisante.

Bien vouloir effectuer le quatrième et dernier paiement.

2000-2001

- Premier, deuxième et troisième paiements *LOE-fonds réguliers et supplémentaires pour projets* (**3 272 894.00 \$**)

Les exigences relatives à ces paiements ont été remplies :

- 1^{er} : Annexe A de l'entente, alinéa 2.1 a) : l'entente a été signée;
- 2^e : Annexe A de l'entente, alinéa 2.1 c) : note de service ci-joint de Joanne Pygas, daté du 24 mai 2001;
- 3^e : Annexe A, alinéa 2.1d) : état financier final 1999-2000 reçu et accepté (voir note de service susmentionnée de Joanne Pygas)

Bien vouloir effectuer les 3 trois premiers paiements prévus dans le cadre de l'Entente Canada - N.-É. sur les langues officielles dans l'enseignement signée le 30 mars dernier.

- Premier paiement (**660 000 \$**) des *Mesures d'investissement*

Bien vouloir effectuer le premier paiement prévu dans l'Entente spéciale sur les Mesures d'investissement qui a été signée le 30 mars 2001.

- Premier paiement (**500 000 \$**) de *Fonds supplémentaires - immobilisations*

Bien vouloir effectuer le premier paiement prévu dans l'Entente auxiliaire sur l'agrandissement du Carrefour qui a été signée le 30 mars 2001.

P.j.

MERCI!



NOTE DE SERVICE

MEMORANDUM

À/To : Édith Gendron
Agente de programmes
Programme d'appui aux langues officielles

De/From : Analyste financier
Direction générale de la gestion financière
Direction des subventions et contributions

Date : 24 mai 2001

SUJET: Entente Canada - Nouvelle-Écosse sur les langues officielles dans l'enseignement pour 1999-2000
#511388/509339 - Contribution minimale garantie de 1 759 630 \$
#511389 - Contribution complémentaire de 860 000 \$
#509338 - Support à l'infrastructure de 2 127 437 \$
#510057 - Gestion scolaire de 450 000 \$
#511389 - Mesures spéciales d'investissement en éducation de 1 300 000 \$

OBJET: La Province nous a fait parvenir les états financiers finaux de 1998-1999 et de 1999-2000 afin de relâcher le dernier paiement des projets de développement dans le cadre de l'entente LOE (mesures provisoires).

J'ai analysé les dossiers ci-hauts et je formule les recommandations suivantes.

1. États financiers certifiés finaux pour 1998-1999

Sommaire du financement

Contribution minimale garantie	1 119 600 \$	
Contribution supplémentaire	<u>900 360</u>	2 019 960 \$
<i>moins:</i>		
Transfert au programme des moniteurs	19 900 \$	
Transfert à PEI pour projet interprovincial	41 842	
Collège de l'Acadie	<u>550 000</u>	<u>611 742</u>
Total projets et activités de développement		<u><u>1 408 218 \$</u></u>

De plus, un montant de 2 127 437 \$ à été accordé pour le support à l'infrastructure et un montant de 450 000 \$ pour la gestion scolaire.

Sommaire des paiements (voir annexe A-1)

Projets et activités de développement

Montant admissible	1 416 965 \$
<i>plus:</i> transfert admissible	<u>41 227</u>
Montant total admissible	1 457 965 \$ (A)

Contribution fédérale 1 408 218 \$ (B)

LE MOINDRE DE (A) & (B): 1 408 218 \$

<i>moins:</i>	
Paiements effectués	<u>1 408 218</u>
Montant à verser	<u><u>0 \$</u></u>

Veillez prendre note que le montant total alloué au Collège de l'Acadie a été versé au complet pour 1998-1999.

Support à l'infrastructure

Contribution fédérale	2 127 437 \$
<i>moins:</i>	
Premier paiement	<u>2 127 437</u>
Montant à verser	<u><u>0 \$</u></u>

Gestion scolaire

Contribution approuvée	450 000 \$
<i>moins:</i>	
Paiement	<u>450 000</u>
Montant à verser	<u><u>0 \$</u></u>

2. États financiers certifiés finaux de 1999-2000

Sommaire du financement

Contribution minimale garantie	1 759 630 \$	
Contribution supplémentaire	<u>860 000</u>	2 619 630 \$
<i>moins:</i>		
Transfert au programme des moniteurs	19 900 \$	
Transfert au projet interprovincial	<u>42 130</u>	<u>62 030</u>
Total projets et activités de développements		<u><u>2 557 600 \$</u></u>

De plus, un montant de 2 127 437 \$ a été approuvé pour le support à l'infrastructure et un montant de 450 000 \$ pour la gestion scolaire.

Sommaire des paiements (voir annexe A-2)

Projets et activités de développement (#511388 -#509339)

Montant admissible	2 734 416 \$
<u>plus:</u> transfert admissible	<u>26 958</u>
	2 761 374 \$ (A)

Contribution fédérale 2 557 600 \$ (B)

LE MOINDRE DE (A) & (B): 2 557 600 \$

moins:

Paiement 1 278 800

Montant à verser 1 278 800 \$

Toutes les modalités relatives au versement de ce paiement ont été rencontrées. Nous pouvons relâcher ce montant en utilisant les fonds CAFE de 1999-2000.

Support à l'infrastructure (#509338)

Contribution fédérale 2 127 437.00 \$

moins:

Paiement à date 1 595 577.75

Montant à verser 531 859.25 \$

La Province nous a transmis un état financier rendant compte des dépenses supplémentaire tel que demandé dans les modalités de l'entente de contribution signée le 4 août 1999. Nous pouvons procéder au dernier versement de **531 859.25 \$** en utilisant les fonds CAFE de 1999-2000.

Gestion scolaire (#510057) - (voir annexe A-3)

Montant admissible	438 434 \$
<u>plus:</u> transfert admissible	<u>8 625</u>
	457 059 \$ (A)

Contribution approuvée 450 000 \$ (B)

LE MOINDRE DE (A) & (B): 450 000 \$

moins:

Paiement à date 225 000

Montant à verser 225 000 \$

Nous pouvons relâcher le dernier paiement pour la gestion scolaire en utilisant les fonds CAFE 1999-2000 pour un montant total de **225 000 \$**.

Mesures spéciales d'investissement en éducation (#511389) (voir annexe A-4)

Montant admissible	2 775 799 \$
<i>plus:</i> transfert admissible	<u>0</u>
	2 775 799 \$ (A)

Contribution approuvée 1 300 000 \$ (B)

LE MOINDRE DE (A) & (B): 1 300 000 \$

moins:

Paiement à date 650 000

Montant à verser 650 000 \$

Nous pouvons relâcher le dernier pour les mesures spéciales pour un montant de 650 000 \$ en utilisant les fonds CAFE de 1999-2000.

3. Recommandations

Vous pouvez relâcher les paiements suivants en utilisant les fonds CAFE de 1999-2000. Toutes les modalités relatives au versement de ces paiements ont été rencontrées:

- | | | |
|----|---------------------------------------|-----------------|
| 1. | Activités et projets de développement | 1 278 800.00 \$ |
| 2. | Support à l'infrastructure | 531 859.25 \$ |
| 3. | Gestion scolaire | 225 000.00 \$ |
| 4. | Mesures spéciales d'investissement | 650 000.00 \$ |

Veillez prendre note que tous les paiements pour 1998-1999 ont été effectués.

Joanne Pygas
Joanne Pygas

Approuvé par:

Miréille D' Auray Spattz
Miréille D' Auray Spattz

Langues officielles dans l'enseignement
Ententes bilatérales - États financiers finaux
Exercice financier: 1998-1999
Calcul incluant toutes les majorations possibles

Province: Nouvelle-Écosse
Date: 25-May-01

ANNEXE A-1

# de projet	Coût total	Contrib. du Canada	% de fin. sucs.	Majoration possible	Dépenses réelles	Dépenses réalisables	Montants admissibles	Transferts disponibles			Transferts reçus		
								(A) 15% de contrib.	(B) surplus	Moindre de (A) et (B)	(A) 15% de contrib.	(B) Déficit	Moindre de (A) et (B)
(1)	(2)	(3)	(4)		(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Projet de développement et expansion	\$	\$	%	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1.1	106,000	53,000	50	50	106,000	53,000	53,000	7,950	0	0	7,950	0	0
1.1.2	58,634	29,317	50	50	58,634	29,317	29,317	4,398	0	0	4,398	0	0
1.1.3	10,491	5,246	50	50	10,491	5,246	5,246	787	1	1	787	0	0
1.1.4	20,173	10,087	50	50	20,173	10,087	10,087	1,513	1	1	1,513	0	0
1.1.5	20,173	10,087	50	50	20,173	10,087	10,087	1,513	1	1	1,513	0	0
1.1.6	38,732	19,366	50	50	38,732	19,366	19,366	2,905	0	0	2,905	0	0
1.1.7	38,732	19,366	50	50	38,732	19,366	19,366	2,905	0	0	2,905	0	0
1.3.1	200,000	100,000	50	50	227,838	113,919	100,000	15,000	0	0	15,000	13,919	13,919
2.1.1	53,546	26,773	50	50	51,990	26,545	25,545	4,016	1,228	1,228	4,016	0	0
2.1.2	11,055	5,527	50	50	842	321	321	829	5,206	829	829	0	0
2.1.3	4,975	2,487	50	50	0	0	0	373	2,487	373	373	0	0
2.1.4	4,995	2,497	50	50	4,482	2,241	2,241	375	256	256	375	0	0
2.1.5	44,775	22,388	50	50	44,775	22,388	22,388	3,358	0	0	3,358	2	2
2.1.6	44,775	22,388	50	50	34,422	17,211	17,211	3,358	5,175	3,358	3,358	0	0
2.1.7	9,688	4,843	50	50	9,688	4,843	4,843	726	0	0	726	0	0
2.1.8	62,685	31,343	50	50	83,234	41,617	31,343	4,701	0	0	4,701	10,274	4,701
3.1.1	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
3.1.2	19,487	9,743	50	50	19,487	9,744	9,744	1,481	0	0	1,481	1	1
3.1.3	27,014	13,507	50	50	27,014	13,507	13,507	2,026	0	0	2,026	0	0
3.1.4	25,646	12,823	50	50	25,646	12,823	12,823	1,923	0	0	1,923	0	0
3.1.5	29,547	14,773	50	50	29,547	14,774	14,774	2,216	0	0	2,216	1	1
3.1.8	16,675	8,338	50	50	16,675	8,338	8,338	1,251	1	1	1,251	0	0
4.1.1	117,896	58,947	50	50	117,896	58,948	58,948	8,842	0	0	8,842	1	1
4.1.2	18,753	9,377	50	50	18,258	9,134	9,134	1,407	243	243	1,407	0	0
4.1.3	20,736	10,368	50	50	19,351	9,676	9,676	1,555	693	693	1,555	0	0
4.1.4	20,736	10,368	50	50	20,679	10,339	10,339	1,555	29	29	1,555	0	0
4.1.5	25,820	12,910	50	50	9,916	4,958	4,958	1,937	7,952	1,937	1,937	0	0
4.1.6	68,731	34,365	50	50	68,731	34,366	34,366	5,155	0	0	5,155	1	1
4.1.7	9,528	4,764	50	50	9,528	4,764	4,764	715	0	0	715	0	0
4.1.8	16,657	8,329	50	50	5,997	2,999	2,999	1,249	5,331	1,249	1,249	0	0
4.1.9	17,197	8,599	50	50	17,197	8,599	8,599	1,290	1	1	1,290	0	0
5.1.1	165,306	82,653	50	50	164,564	82,282	82,282	12,398	371	371	12,398	0	0
5.1.2	41,865	20,933	50	50	36,600	18,300	18,300	3,140	2,633	2,633	3,140	0	0
5.1.3	41,865	20,933	50	50	41,865	20,933	20,933	3,140	1	1	3,140	0	0
5.1.4	14,939	7,469	50	50	14,829	7,415	7,415	1,120	54	54	1,120	0	0
5.1.5	14,904	7,452	50	50	14,848	7,424	7,424	1,118	28	28	1,118	0	0
5.1.6	20,173	10,088	50	50	10,978	5,489	5,489	1,513	4,597	1,513	1,513	0	0
5.1.7	10,912	5,456	50	50	0	0	0	818	5,456	818	818	0	0
5.1.8	10,490	5,245	50	50	0	0	0	787	5,245	787	787	0	0
5.1.9	20,173	10,089	50	50	0	0	0	1,513	10,066	1,513	1,513	0	0
5.1.10	11,689	5,844	50	50	2,120	1,060	1,060	877	4,784	877	877	0	0
5.1.11	24,208	12,103	50	50	39,043	19,522	12,104	1,815	0	0	1,815	7,419	1,815
5.1.12	20,933	10,466	50	50	14,025	7,013	7,013	1,570	3,454	1,570	1,570	0	0
5.1.13	26,050	14,025	50	50	12,260	6,130	6,130	2,104	7,895	2,104	2,104	0	0
5.1.14	24,519	12,259	50	50	13,695	6,968	6,968	1,839	5,291	1,839	1,839	0	0
5.1.15	27,870	13,935	50	50	9,000	4,500	4,500	2,090	9,435	2,090	2,090	0	0
5.1.16	20,933	10,466	50	50	1,317	659	659	1,570	9,808	1,570	1,570	0	0
6.1.1	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
6.1.2	30,173	15,088	50	50	30,173	15,087	15,087	2,263	0	0	2,263	1	1
6.1.3	39,882	19,941	50	50	0	0	0	2,991	19,940	2,991	2,991	0	0
6.1.4	29,386	14,693	50	50	28,366	14,693	14,693	2,204	0	0	2,204	0	0
6.1.5	29,386	14,693	50	50	29,386	14,693	14,693	2,204	0	0	2,204	0	0
6.1.6	39,883	19,941	50	50	36,735	18,368	18,368	2,991	1,574	1,574	2,991	0	0
6.1.7	29,388	14,693	50	50	29,388	14,693	14,693	2,204	0	0	2,204	0	0
6.1.8	29,388	14,693	50	50	29,388	14,693	14,693	2,204	0	0	2,204	0	0
6.1.9	37,784	18,892	50	50	0	0	0	2,834	18,892	2,834	2,834	0	0
6.1.10	20,173	10,088	50	50	20,173	10,087	10,087	1,513	0	0	1,513	1	1
6.1.11	20,990	10,495	50	50	24,055	12,028	12,028	1,574	0	0	1,574	1,533	1,533
7.1.1	60,000	30,000	50	50	62,134	31,067	30,000	4,500	0	0	4,500	1,067	1,067
7.1.2	15,009	7,504	50	50	15,009	7,505	7,505	1,126	0	0	1,126	1	1
7.1.3	17,989	8,993	50	50	17,989	7,505	7,505	1,349	1,489	1,349	1,349	0	0
7.1.4	16,812	8,406	50	50	16,812	8,406	8,406	1,261	0	0	1,261	589	589
7.1.5	25,615	12,807	50	50	25,615	8,406	8,406	1,921	4,401	1,921	1,921	0	0
7.1.6	16,373	8,187	50	50	12,439	12,808	8,187	1,228	0	0	1,228	4,622	1,228
7.1.7	6,415	3,208	50	50	6,041	6,220	3,208	481	0	0	481	3,012	481
7.1.8	4,051	2,025	50	50	4,051	3,021	2,026	304	0	0	304	996	304
7.1.9	8,473	4,237	50	50	7,939	2,026	2,026	636	2,212	636	636	0	0
7.1.10	11,178	5,589	50	50	8,973	3,970	3,970	838	1,619	838	838	0	0
7.1.11	11,178	5,589	50	50	11,178	4,487	4,487	838	1,102	838	838	0	0
7.1.12	2,125	1,062	50	50	0	5,588	0	159	0	0	159	4,526	159
7.1.13	3,785	1,892	50	50	9,370	0	0	284	1,692	284	284	0	0
Total	2,288,102	1,144,039			2,076,647	1,041,143	993,191			41,227			25,802

Langues officielles dans l'enseignement
 Ententes bilatérales - États financiers finaux
 Exercice financier: 1998-1999
 Calcul incluant toutes les majorations possibles

Province: Nouvelle-Écosse
 Date: 25-May-01

ANNEXE A-1

# du projet	Coût total	Contrib. du Canada	% de fin. autok.	Majoration possible	Dépenses totales	Dépenses admissibles	Montants admissibles	Transferts disponibles			Transferts requis		
								(A) 15% de contrib.	(B) surplus	Moindre de (A) et (B)	(A) 12 % de Contrib.	(B) déficit	Moindre de (A) et (B)
(1)	(2)	(3)	(4)		(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Formation des enseignants													
9.1.1	28,000	16,000	57	100	37,100	37,100	28,000	2,400	0	0	2,400	21,100	2,400
9.1.2	15,000	7,000	47	100	80,600	80,600	15,000	1,050	0	0	1,050	53,600	1,050
Total	43,000	23,000			97,700	97,700	43,000						3,450
Aide aux étudiants													
10.1.1	30,000	20,000	67	100	29,600	29,600	29,600	3,000	0	0	3,000	9,600	3,000
10.1.2	84,630	65,706	79	100	68,400	68,400	68,400	10,006	0	0	10,006	1,694	1,694
10.1.3	7,000	3,000	43	100	571,875	571,875	7,000	450	0	0	450	568,875	450
10.1.4	248,150	124,075	50	100	270,089	270,089	248,150	18,611	0	0	18,611	146,014	18,611
Initiative spéciale	54,785	27,398	50	50	66,950	33,475	27,398	4,110	0	0	4,110	6,077	4,110
Total	424,575	241,179			1,006,914	973,439	380,548	36,177	0	0	41,227	732,280	27,885
TOTAL	2,755,677	1,408,218			3,181,261	2,112,282	1,416,738	36,177	0	41,227	36,177	732,280	27,885
Transfer aux Monies	19,900	19,900											57,117
Collège de l'Acadie	3,000,000	550,000											
Inter projects	83,685	41,842											
	5,859,262	2,019,960											

TRANSFERTS ADMISSIBLES: LE MOINDRE DES TRANSFERTS DISPONIBLES ET DES TRANSFERTS REQUIS

41,227

Montants admissibles (colonne 7)	\$ 1,416,738
Plus: Transferts admissibles	41,227
	1,457,965
Contribution du Canada	1,408,218
Le moins de A ou B	1,408,218
Moins: Paiements	1,408,218
Montant à verser	0

Langue officielle dans l'enseignement
Ententes bilatérales - États financiers finaux
Exercice financier: 1999-2000
Calcul incluant toutes les majorations possibles

Province: Nouvelle-Écosse
Date: 25-May-01

ANNEXE A-2

# du projet (1)	Coût total (2)	Contrib. No. Canada (3)	% de fin. autor. (4)	Majoration possible (5)	Dépenses réelles (6)	Dépenses réelles admissibles (7)	Montants admissibles (8)	Transferts disponibles (A) 15% de contrib. (B) surplus		Moindre de (A) ou (B) (10)	Transferts requis (A) 15% de contrib. (B) déficit		Moindre de (A) et (B) (13)
								(9)	(11)		(12)		
Projet de développement et expansion	\$	\$	%	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1.1.1	120,000	60,000	50	50	135,247	67,624	60,000	9,000	0	0	9,000	7,824	7,624
1.1.2	2,140	1,070	50	50	2,633	1,317	1,070	161	0	0	161	247	161
1.1.3	10,700	5,350	50	50	11,327	5,664	5,350	803	0	0	803	314	314
1.1.4	45,000	22,500	50	50	54,148	27,074	22,500	3,375	0	0	3,375	4,574	3,375
1.1.5	45,000	22,500	50	50	46,857	23,429	22,500	3,375	0	0	3,375	929	929
1.1.6	4,815	2,408	50	50	5,252	2,626	2,408	361	0	0	361	218	218
1.1.7	3,745	1,873	50	50	3,799	1,900	1,873	281	0	0	281	27	27
1.1.8	20,000	10,000	50	50	27,829	13,915	10,000	1,500	0	0	1,500	3,915	1,500
1.1.9	50,000	25,000	50	50	38,649	19,325	19,325	3,750	5,676	3,750	3,750	0	0
1.1.10	24,205	12,103	50	50	27,016	13,508	12,103	1,815	0	0	1,815	1,405	1,405
2.1.1	60,000	30,000	50	50	59,952	29,976	29,976	4,500	24	24	4,500	0	0
2.1.2	90,000	45,000	50	50	85,394	42,697	42,697	6,750	2,303	2,303	6,750	0	0
2.1.3	45,000	22,500	50	50	45,000	22,500	22,500	3,375	0	0	3,375	0	0
2.1.4	58,500	29,250	50	50	58,500	29,250	29,250	4,388	0	0	4,388	0	0
2.1.5	2,289	1,145	50	50	0	0	0	172	1,145	172	172	0	0
2.1.6	31,500	15,750	50	50	31,500	15,750	15,750	2,363	0	0	2,363	0	0
2.1.7	31,500	15,750	50	50	31,500	15,750	15,750	2,363	0	0	2,363	0	0
3.1.1	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
3.1.2	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
3.1.3	22,500	11,250	50	50	22,500	11,250	11,250	1,688	0	0	1,688	0	0
3.1.4	22,500	11,250	50	50	22,500	11,250	11,250	1,688	0	0	1,688	0	0
3.1.5	13,500	6,750	50	50	13,500	6,750	6,750	1,013	0	0	1,013	0	0
3.1.6	30,400	15,200	50	50	28,220	14,110	14,110	2,280	1,090	1,090	2,280	0	0
4.1.1	120,000	60,000	50	50	120,000	60,000	60,000	9,000	0	0	9,000	0	0
4.1.2	12,870	6,435	50	50	12,870	6,435	6,435	965	0	0	965	0	0
4.1.3	11,250	5,625	50	50	11,250	5,625	5,625	844	0	0	844	0	0
4.1.4	25,740	12,870	50	50	25,740	12,870	12,870	1,931	0	0	1,931	0	0
4.1.5	83,000	41,500	50	50	58,895	29,433	29,433	4,725	2,068	2,068	4,725	0	0
4.1.6a	42,750	21,375	50	50	33,434	16,717	16,717	3,206	4,658	3,206	3,206	0	0
4.1.6b	29,250	14,625	50	50	19,950	9,995	9,995	2,194	4,630	2,194	2,194	0	0
4.1.6c	36,000	18,000	50	50	33,432	16,716	16,716	3,206	4,659	3,206	3,206	0	0
4.1.7	3,924	1,962	50	50	9,934	4,967	4,967	294	0	0	294	3,005	294
4.1.8	32,700	16,350	50	50	32,700	16,350	16,350	2,453	0	0	2,453	0	0
4.1.9	18,530	9,265	50	50	23,160	11,580	11,580	1,390	0	0	1,390	2,315	1,390
4.1.10	7,630	3,815	50	50	3,065	1,533	1,533	572	2,283	572	572	0	0
5.1.1	176,796	88,398	50	50	176,796	88,398	88,398	13,260	0	0	13,260	0	0
5.1.2	45,000	22,500	50	50	45,000	22,500	22,500	3,375	0	0	3,375	0	0
5.1.3	45,000	22,500	50	50	45,000	22,500	22,500	3,375	0	0	3,375	0	0
5.1.4	45,000	22,500	50	50	45,000	22,500	22,500	3,375	0	0	3,375	0	0
5.1.5	22,500	11,250	50	50	44,659	22,330	11,250	1,688	0	0	1,688	11,080	1,688
5.1.6	22,500	11,250	50	50	41,276	20,638	11,250	1,688	0	0	1,688	9,388	1,688
5.1.7	33,750	16,875	50	50	50,363	25,182	16,875	2,531	0	0	2,531	8,307	2,531
5.1.8	27,820	13,910	50	50	44,715	22,358	13,910	2,087	0	0	2,087	8,448	2,087
5.1.9	8,025	4,013	50	50	27,022	13,511	4,013	602	0	0	602	9,498	602
5.1.10	28,676	14,338	50	50	23,619	11,810	11,810	2,151	2,529	2,151	2,151	0	0
5.1.11	23,326	11,663	50	50	16,598	8,299	8,299	1,749	3,364	1,749	1,749	0	0
6.1.1	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
6.1.2	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
6.1.3	42,750	21,375	50	50	42,750	21,375	21,375	3,206	0	0	3,206	0	0
6.1.4	31,500	15,750	50	50	31,500	15,750	15,750	2,363	0	0	2,363	0	0
6.1.5	31,500	15,750	50	50	31,500	15,750	15,750	2,363	0	0	2,363	0	0
6.1.6	42,750	21,375	50	50	42,750	21,375	21,375	3,206	0	0	3,206	0	0
6.1.7	31,500	15,750	50	50	31,500	15,750	15,750	2,363	0	0	2,363	0	0
6.1.8	31,500	15,750	50	50	31,500	15,750	15,750	2,363	0	0	2,363	0	0
6.1.9	22,500	11,250	50	50	22,500	11,250	11,250	1,688	0	0	1,688	0	0
6.1.10	42,750	21,375	50	50	42,750	21,375	21,375	3,206	0	0	3,206	0	0
6.1.11	6,420	3,210	50	50	6,420	3,210	3,210	482	0	0	482	0	0
6.1.12	11,235	5,618	50	50	11,235	5,618	5,618	843	0	0	843	1	1
7.1.1	60,000	30,000	50	50	60,000	30,000	30,000	4,500	0	0	4,500	0	0
7.1.2	21,600	10,800	50	50	21,600	10,800	10,800	1,620	0	0	1,620	0	0
7.1.3	21,600	10,800	50	50	21,600	10,800	10,800	1,620	0	0	1,620	0	0
7.1.4	9,190	4,595	50	50	9,190	4,595	4,595	689	0	0	689	0	0
7.1.5	21,600	10,800	50	50	21,600	10,800	10,800	1,620	0	0	1,620	0	0
7.1.6	33,750	16,875	50	50	13,835	6,918	6,918	2,531	9,958	2,531	2,531	0	0
7.1.7	9,190	4,595	50	50	9,190	4,595	4,595	689	0	0	689	0	0
7.1.8	28,770	14,385	50	50	28,770	14,385	14,385	2,158	0	0	2,158	0	0
7.1.9	38,000	19,000	50	50	38,003	19,003	19,003	2,700	0	0	2,700	2	2
7.1.10	29,250	14,625	50	50	29,074	14,537	14,537	2,194	88	88	2,194	0	0
7.1.11	6,500	3,250	50	50	6,500	3,250	3,250	488	0	0	488	0	0
8.1.1	65,000	32,500	50	50	76,975	38,488	32,500	4,875	0	0	4,875	5,988	4,875
8.1.2	96,000	47,630	50	50	132,854	66,327	48,000	7,145	0	0	7,145	18,897	7,145
8.1.5	400,000	200,000	50	50	515,698	257,849	200,000	30,000	0	0	30,000	57,849	30,000
8.1.6	400,000	200,000	50	50	469,875	234,938	200,000	30,000	0	0	30,000	34,938	30,000
8.1.7	720,000	360,000	50	50	736,987	368,494	360,000	54,000	0	0	54,000	8,494	8,494
8.1.8	200,000	100,000	50	50	208,933	104,467	100,000	15,000	0	0	15,000	4,467	4,467
Total	4,308,186	2,157,100			4,628,700	2,314,350	2,112,896	15,000		25,704			170,811

Langues officielles dans l'enseignement
 Bilingualism - Elts financiers finaux
 Exercice financier: 1999-2000

Province: Nouvelle-Écosse
 Date: 25-May-01

ANNEXE A-2

Calcul incluant toutes les majorations possibles

# du projet (1)	Coût total (2)	Contri- on Canada (3)	% de fin- auton (4)	Majoration possible (5)	Dépenses réelles (6)	Dépenses admissibles (7)	Transferts disponibles			Transferts requis		
							(A) 15% de contri- on (8)	(B) surplus (9)	Moins de (A) ou (B) (10)	(A) 15 % de Contri- on (11)	(B) Déficit (12)	Moins de (A) et (B) (13)
Formation des enseignants												
9.1.1	38,954	38,954	100	100	37,100	37,100	5,843	1,854	1,854	5,843	0	0
9.1.2	51,972	51,972	100	100	60,600	60,600	7,796	0	0	7,796	8,628	7,796
Total	90,926	90,926			97,700	97,700	89,072		1,854			7,796
Aide aux étudiants												
10.1.1	50,000	24,000	48	100	29,600	29,600	3,600	0	0	3,600	5,600	3,600
10.1.2	110,000	68,400	100	100	68,400	68,400	10,260	0	0	10,260	0	0
10.1.3	434,348	217,174	50	100	571,875	571,875	32,576	0	0	32,576	354,701	32,576
Total	594,348	309,574			669,875	669,875	532,348	46,436	0	0	46,436	360,301
TOTAL	4,993,460	2,557,600			5,396,275	3,091,925	2,734,418		28,958			154,783
Transfert Monteur	19,900	19,900										
Interprov Project	84,200	42,100										
Total	5,097,620	2,619,630										

TRANSFERTS ADMISSIBLES: LE MOINDRE DES TRANSFERTS DISPONIBLES ET DES TRANSFERTS REQUIS

26,958

Montants admissibles (colonne 7)

Plus: Transferts admissibles

\$	2,734,418
	26,958
	2,761,376
	2,557,600
	2,257,600
	1,278,300
	1,278,300

A

B

Contribution du Canada

Le moins de A ou B

Moins: Paiements

Montant à verser

Gestion scolaire
Ententes bilatérales - Etats financiers finaux
Exercice financier: 1999-2000
Calcul incluant toutes les majorations possibles

Province: Nouvelle-Écosse
Date: 25-May-01

ANNEXE A-3

# du projet (1)	Coût total (2)	Contrib. du Canada (3)	% de fin. autor. (4)	Majoration possible (5)	Dépenses réelles (6)	Dépenses réelles admissibles (7)	Transferts disponibles			Transferts requis			
							(A) 15% de contrib. (8)	(B) surplus (9)	Moindre de (A) et (B) (10)	(A) 15% de Contrib. (11)	(B) Déficit (12)	Moindre de (A) et (B) (13)	
Projet de développement et expansion	\$	\$	%	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1a	60,000	30,000	50	50	84,657	42,329	30,000	4,500	0	0	4,500	12,329	4,500
1b	30,800	15,400	50	50	37,965	18,983	15,400	2,310	0	0	2,310	3,583	2,310
1c	25,200	12,600	50	50	32,704	16,352	12,600	1,890	0	0	1,890	3,752	1,890
1d	65,200	32,600	50	50	75,687	37,844	32,600	4,890	0	0	4,890	5,244	4,890
1e	60,800	30,400	50	50	65,319	32,660	30,400	4,560	0	0	4,560	2,260	2,260
1.f	31,000	15,500	50	50	37,549	18,775	15,500	2,325	0	0	2,325	3,275	2,325
1.g	9,000	4,500	50	50	9,685	4,843	4,500	675	0	0	675	343	343
1.h	4,000	2,000	50	50	6,454	3,227	2,000	300	0	0	300	1,227	300
1.i	8,000	4,000	50	50	4,932	2,466	2,466	600	1,534	600	600	0	0
1.j	6,000	3,000	50	50	9,657	4,829	3,000	450	0	0	450	1,829	450
2.a	120,000	60,000	50	50	133,659	66,830	60,000	9,000	0	0	9,000	6,830	6,830
2.b	60,000	30,000	50	50	69,854	34,927	30,000	4,500	0	0	4,500	4,927	4,500
2.c	90,000	45,000	50	50	108,970	54,485	45,000	6,750	0	0	6,750	9,485	6,750
2.d	62,000	31,000	50	50	56,987	28,494	28,494	4,650	2,507	2,507	4,650	0	0
2.e	64,000	32,000	50	50	76,324	38,162	32,000	4,800	0	0	4,800	6,162	4,800
2.f	69,000	34,500	50	50	81,065	40,533	34,500	5,175	0	0	5,175	6,033	5,175
2.g	21,000	10,500	50	50	22,659	11,330	10,500	1,575	0	0	1,575	830	830
2.h	24,000	12,000	50	50	26,485	13,243	12,000	1,800	0	0	1,800	1,243	1,243
2.i	30,000	15,000	50	50	27,964	13,982	13,982	2,250	1,018	1,018	2,250	0	0
2.j	60,000	30,000	50	50	46,985	23,493	23,493	4,500	6,508	4,500	4,500	0	0
Total	900,000	450,000			1,015,561	507,781	438,434			8,625			49,399
TOTAL	900,000	450,000			1,015,561	507,781	438,434			8,625			49,399

TRANSFERTS ADMISSIBLES: LE MOINDRE DES TRANSFERTS DISPONIBLES ET DES TRANSFERTS REQUIS

8,625

Montants admissibles (colonne 7)	\$ 438,434	
Plus: Transferts admissibles	8,625	
	447,059	A
Contribution du Canada	450,000	B
Le moindre de A ou B	450,000	
Moins: Paiements	225,000	
Montant à verser	225,000	

Mesures spéciales d'investissement en éducation
 Ententes bilatérales - Etats financiers finaux
 Exercice financier: 1999-2000
 Calcul incluant toutes les majorations possibles

Province: Nouvelle-Écosse
 Date: 25-May-01

ANNEXE A-4

# du projet (1)	Coût total (2)	Contrib. du Canada (3)	% de fin. autor. (4)	Majoration possible (5)	Dépenses réelles (6)	Dépenses réelles admissibles (7)	Montants admissibles (8)	Transferts disponibles			Transferts requis		
								(A) 15% de contrib. (9)	(B) surplus (10)	Moindre de (A) et (B) (11)	(A) 15% de Contrib. (12)	(B) Déficit (13)	Moindre de (A) et (B) (14)
Qualité de l'éducation	\$	\$	%	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Reading recovy	125,000	50,000	40	50	145,958	72,979	62,500	7,500	0	0	7,500	22,979	7,500
Centre de développ.	875,000	400,000	46	50	826,597	413,299	413,299	60,000	0	0	60,000	13,299	13,299
Collège de l'acadie	4,300,000	700,000	16	50	4,698,984	2,349,492	2,150,000	105,000	0	0	105,000	1,649,492	105,000
Université Ste. Anne													
a	100,000	50,000	50	50	151,079	75,540	50,000	7,500	0	0	7,500	25,540	7,500
b	60,000	30,000	50	50	161,379	80,690	30,000	4,500	0	0	4,500	50,690	4,500
c	140,000	70,000	50	50	165,484	82,742	70,000	10,500	0	0	10,500	12,742	10,500
Total	5,600,000	1,300,000			6,149,481	3,074,741	2,775,799				0		148,299
TOTAL	5,600,000	1,300,000			6,149,481	3,074,741	2,775,799				0		148,299

TRANSFERTS ADMISSIBLES: LE MOINDRE DES TRANSFERTS DISPONIBLES ET DES TRANSFERTS REQUIS

Montants admissibles (colonne 7)
 Plus: Transferts admissibles

\$	
2,775,799	
0	
2,775,799	A
1,300,000	B
1,300,000	
650,000	
650,000	

Contribution du Canada

Le moindre de A ou B

Moins: Paiements

Montant à verser

Funds commitment 0000502281

Consumption	Curr.	Date	Consuming activity
Item 001			
2,127,437.00	CAD	Doc. amount	
Invoices/credit memos:			
- 531,859.25	CAD	04.08.1998	1900066193 002 1240 1999
- 1,063,718.50	CAD	03.12.1998	1900128954 002 1240 1999
- 531,859.25	CAD	26.04.1999	169398 001 1240 1999
2,127,437.00	CAD	Total Invoices/credit memos	
2,127,437.00	CAD	Total consumption	
= 0.00	CAD	Open amount	

CANADIAN HERITAGE
GRANTS AND CONTRIBUTIONS
APPROVAL AND PAYMENT FORM

PATRIMOINE CANADIEN
SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS
FORMULAIRE D'APPROBATION & DE PAIEMENT

8114-2-5-00

Name of Client - Nom du client
PROVINCIAL TREASURER, PROVINCE OF NOVA SCOTIA

Address - Adresse
 Department of Education
 P.O. Box 578
 Halifax, Nova Scotia
 B3J 2S9

Commitment No. - No d'engagement
 517434

Date
 le 28 mars 2001

Planning Element - Élément de planification
D.G.P.A.L.O.

Planning Element Component - Partie de l'élément de planification
L.O.E. - Investissement en éducation

Vendor Code - Code fournisseur
 GC008443 SAP302116

Send cheque to (if different from above) / Envoyer le chèque à l'adresse suivante (si elle diffère de l'adresse ci-haut)

* COMMITMENT - ENGAGEMENT			
*	Coding - Codage	Amount	CR-CT
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2000-2001)	1,320,000.00	
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2001-2002)	1,300,000.00	
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2002-2003)	1,300,000.00	
E	1350 2245 201 25008 90164 4148 (2003-2004)	1,300,000.00	
TOTAL		5,220,000.00	

*
 E Enter/Entrer
 C Change/Changer
 D Delete/Annuler
 CL Close/Fermer
 R Reopen/Réouvrir

I certify that funds are available pursuant to section 32 of the Financial Administration Act. / J'atteste que les crédits sont disponibles en vertu de l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Josée Madore
 Josée Madore 994-5858 (signature) 28/3/2001
 Date

APPROVAL - APPROBATION	
Coding-Codage	Amount-Montant
350 2245 201 25008 90164 4148 (2000-2001)	1,320,000.00
350 2245 201 25008 90164 4148 (2001-2002)	1,300,000.00
350 2245 201 25008 90164 4148 (2002-2003)	1,300,000.00
350 2245 201 25008 90164 4148 (2003-2004)	1,300,000.00

PAYMENT - PAIEMENT			
No. of/de		Final Payment / Paiement final <input type="checkbox"/>	
Coding-Codage	Amount-Montant	Coding-Codage	Amount-Montant
		TOTAL \$0.00	

CURRENT YEAR - ANNÉE COURANTE

Original Amount / Montant original: 1,320,000.00 \$

Supplement / Supplément: 2001

Total authorized / Total autorisé année en cours / courante: \$

FUTURE YEAR(S) - ANNÉES(S) SUBSÉQUENTE(S)

Subsequent fiscal / Années financières years / subséquentes	Amount
2001-2002	1,300,000.00
2002-2003	1,300,000.00
2003-2004	1,300,000.00

Total authorized / Total autorisé année en cours all fiscal years / et années subséquentes: \$5,220,000.00 \$

I.P.U. No. - No UC

I certify that the appropriate terms/conditions have been met / J'atteste que les modalités appropriées ont été rencontrées.

Mireille Guitard (signature) Date

Type of funding - Type de financement

Program / Programme	Project / Projet	Capital / Immobilisation
---------------------	------------------	--------------------------

Total duration of the approved funding - Durée totale du financement approuvé

From/de To/à

Signature Date

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Hull, Canada K1A 0M5

MAR 30 2001

The Honourable Jane S. Purves, MLA
Minister of Education
Government of Nova Scotia
Post Office Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

Dear Ms. Purves:

I am pleased to inform you that I have approved the renewal of the *Canada - Nova Scotia Agreement for Minority-Language Education and Second-Language Instruction* as well as your government's three-year action plan as detailed in Schedule B of the above-mentioned agreement. I am also pleased to confirm that Canada's contribution towards the implementation of the action plan will be **\$11,628,525** for three years, including a transfer of \$32,025 from Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador for 2000-01 for the Atlantic Provinces Education Foundation (APEF) interprovincial project. It should be noted that Canada's contribution in regular funds excludes the transfer of \$64,500 to the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) for the Official Languages Monitor Program.

As well, I have approved a supplementary contribution of **\$699,500** for emerging, one-time projects and activities of the *Conseil scolaire acadien provincial* and Acadian and French language Services for French as first- and second-language program expansion in 2000-01.

Furthermore, I have approved the *Canada - Nova Scotia Special Agreement on Investment Measures for Quality Education in the Language of Minority* as well as your government's multi-year action plan (Schedule 2) for this agreement. Canada's contribution towards the implementation of the action plan will amount to **\$5,220,000** for four years.

Canada's contributions under Special Investment Measures, as well as in Supplementary OLEP Funds, are conditional upon your province providing an equivalent contribution in new funds.

Canada's total contribution to Nova Scotia for this fiscal year under the Official Languages in Education Program (\$4,597,025) and the Special Investment Measures (\$1,320,000) amounts to **\$5,917,025**, including the transfer of \$32,025 for the APEF project and excluding the transfer of \$21,500 to CMEC.

Canada

.../2

000019

You will note that I have signed the four enclosed copies of the *Canada - Nova Scotia Agreement for Minority-Language Education and Second-Language Instruction* (two in English and two in French). I have also signed and enclosed four copies of the *Canada - Nova Scotia Special Agreement on Investment Measures for Quality Education in the Language of Minority*. I invite you to countersign and return one English- and one French-language copy of each Agreement to me at your earliest convenience.

Further to the ratification of the two agreements mentioned above, I have authorized an initial payment totalling **\$2,958,513**. This amount represents the first two payments of Canada's 2000-01 contribution under the Official Languages in Education regular funding (\$1,948,763) excluding the transfer to CMEC, the first payment under supplementary funds (\$349,750), and the first payment under the Special Investment Measures (\$660,000).

Subsequent payments will be made to your province subject to the terms and conditions of both Agreements.

The Government of Canada would like to inform the Canadian public about these agreements as soon as possible after they are signed. If you are interested, we would be pleased to do this through a joint press release with your Government. Officials from my department will be in touch with your officials to discuss such an arrangement.

In closing, I would like to mention that I am most pleased that our governments have agreed to sign these agreements which will have a significant impact on official languages education in Nova Scotia. The action plan approach will facilitate transparency and accountability to all Canadians. It will also facilitate discussions with all interested parties and minority-language communities.

I look forward to our continued cooperation in the area of the official languages in education.

Yours sincerely,



Sheila Copps

Enclosures



Canadian Heritage / Patrimoine Canadien

BEST AVAILABLE COPY

Protected when completed / Protégé une fois rempli

RECOMMENDATION FOR APPROVAL - RECOMMANDATION D'APPROBATION

ADMINISTRATIVE INFORMATION - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS		
Application No. - N° d'application 008443-20002001-2-1	File Ident. No. - N° du dossier	IFMS Commitment No. - IFMS No. d'engagement 517434
Funding Type - Mode de Financement <input type="checkbox"/> Program - Programme <input checked="" type="checkbox"/> Project - Projet <input type="checkbox"/> Capital - Capital		Service Line / Ligne de service: Official Languages / Langues officielles
<input type="checkbox"/> Grant - Subvention	<input checked="" type="checkbox"/> Contribution	Sub Service Line / Sous ligne de service: Federal-provincial co-operation on Off. Languages / Coopération fédérale provinciale pour les langues
CLIENT INFORMATION - RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT		
Applicant - Demandeur GOVERNMENT OF NOVA SCOTIA PROVINCIAL TREASURER		<input checked="" type="checkbox"/> English / Anglais <input type="checkbox"/> French / Français
Applicant Address - Adresse de l'applicant Minister of Finance c/o Margelaine Holding P.O. Box 578 Halifax, NS B3J 2S9		Contact - Liaison - Personne - ressource Mrs Jane S. Purves - Minister of Education Telephone - Téléphone (902) 424-5635
PROJECT INFORMATION - INFORMATION SUR LE PROJET		
Project Title - Titre du projet Mesures spéciales d'investissement en éducation 2000-2001 à 2003-2004		Start - Début : 04/01/2000 End - Fin : 03/31/2004
Description of Project - Description du projet La conclusion d'ententes spéciales en gestion scolaire entre le ministère du Patrimoine canadien avec différentes provinces et territoires permet de consolider le travail entrepris par les juridictions provinciales et territoriales depuis 1992 en matière de gestion scolaire, d'enseignement postsecondaire en français et d'enseignement de la langue seconde. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, deux ententes spéciales ont été conclues et menées à terme jusqu'à ce jour : 1) entente spéciale pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire - contribution fédérale de 3 000 000 \$ de 1995-1996 à 1997-1998; 2) entente spéciale pour la construction d'un nouvel édifice académique à l'Université Sainte-Anne - contribution fédérale de 2 000 000 \$ de 1993-1994 à 1994-1995. Des ententes auxiliaires aux ententes LOE (fonds supplémentaires) ont aussi été conclues pour la construction et le développement d'établissements : 1) entente auxiliaire sur le développement du Collège de l'Acadie - contribution fédérale de 11 904 202 \$ de 1988-1989 à 2000-2001; 2) entente auxiliaire sur le Centre scolaire et communautaire de Dartmouth - contribution fédérale de 5,7 millions de dollars (1991); 3) entente auxiliaire sur le Centre scolaire communautaire de Sydney au coût de 2 millions (1998). L'Entente Canada - Nouvelle-Écosse sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité 2000-2001 à 2003-2004 prévoit un nouvel engagement du gouvernement fédéral pour appuyer la province dans l'amélioration des services éducatifs à la minorité francophone. Cette nouvelle entente comprend un plan d'action (Annexe 2) décrivant les projets qui seront entrepris par les trois établissements suivants : le Conseil scolaire acadien provincial, le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne. Ces projets permettront d'offrir des programmes et services spéciaux en éducation pour la petite enfance, les niveaux primaires et secondaires ainsi que des programmes et services collégiaux et universitaires. Le plan d'action, qui sera rendu public dès la signature de l'entente, fait état des projets qui seront réalisés pour consolider et compléter le travail d'implantation de la gestion scolaire, du développement de l'enseignement postsecondaire, de l'utilisation du financement fédéral et provincial, des résultats prévus et des indicateurs de rendements qui serviront à mesurer l'atteinte des résultats.		
Total Project Budget - Budget total du projet \$ 10,440,000.00	Amount Requested - Montant demandé \$ 5,220,000.00	Amount Recommended - Montant recommandé \$ 5,220,000.00
Recommended Payment Schedule - Mode de paiement recommandé		



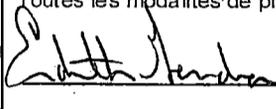
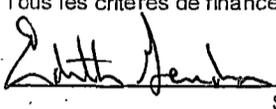
Canadian Heritage
Patrimoine Canadien

Protected when completed
Protégé une fois rempli

RECOMMENDATION FOR APPROVAL - RECOMMANDATION D'APPROBATION

Payment Number / Numéro du paiement	Fiscal Year / Année Financière	Proposed Amount / Montant proposé	Conditions / Conditions
1	20002001	\$ 660,000.00	Après signature de l'entente spéciale
2	20002001	\$ 660,000.00	Respect de l'alinéa 1.1c) de l'Annexe 1 de l'entente
1	20012002	\$ 650,000.00	Respect de l'alinéa 1.1b) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale
2	20012002	\$ 650,000.00	Respect de l'alinéa 1.1c) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale
1	20022003	\$ 650,000.00	Respect de l'alinéa 1.1b) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale
2	20022003	\$ 650,000.00	Respect de l'alinéa 1.1c) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale
1	20032004	\$ 650,000.00	Respect de l'Alinéa 1.1b) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale
2	20032004	\$ 650,000.00	Respect de l'alinéa 1.1c) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale

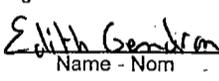
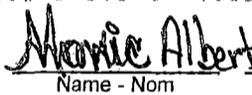
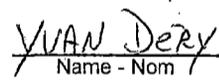
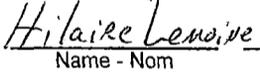
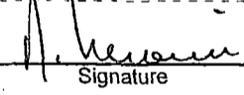
ELIGIBILITY AND FUNDING CONDITIONS - CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET FINANCEMENT

All applicable program terms and conditions / Toutes les modalités de programme  Signature 27 mars 2001 Date	All funding criteria / Tous les critères de financement  Signature 27 mars 2001 Date
--	---

RECOMMEND OR REJECT - RECOMMANDÉ OU REJETÉ

Originating Office - Bureau d'origine
Official Languages - NCR / Langues officielles - RCN

Signatures:

	AGENTS	994-1917		2001/03/27	<input checked="" type="checkbox"/> Recommended Recommandé
Name - Nom	Title - Titre	Tel. No. - N° de tél.	Signature	Y-A / M / D-J	<input type="checkbox"/> Rejected Rejeté
	ÉLISE HOCKMAN	994-4100		2001/03/27	<input checked="" type="checkbox"/> Recommended Recommandé
Name - Nom	Title - Titre	Tel. No. - N° de tél.	Signature	Y-A / M / D-J	<input type="checkbox"/> Rejected Rejeté
	Directeur	994-2222		2001/03/20	<input checked="" type="checkbox"/> Recommended Recommandé
Name - Nom	Title - Titre	Tel. No. - N° de tél.	Signature	Y-A / M / D-J	<input type="checkbox"/> Rejected Rejeté
	Dir. général	994-0943		2001/03/28	<input checked="" type="checkbox"/> Recommended Recommandé
Name - Nom	Title - Titre	Tel. No. - N° de tél.	Signature	Y-A / M / D-J	<input type="checkbox"/> Rejected Rejeté
_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> Recommended Recommandé
Name - Nom	Title - Titre	Tel. No. - N° de tél.	Signature	Y-A / M / D-J	<input type="checkbox"/> Rejected Rejeté

PROJECT ASSESSMENT - ANALYSE DU PROJET

L'entente sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'éducation en français langue première a été négociée avec la province de la Nouvelle-Écosse.

En début de négociations, la province a soumis une demande totale de près de 9,4 millions de dollars par année pour des initiatives étalées sur quatre ans dans le cadre des mesures spéciales d'investissement. Ces mesures visaient à la fois des projets spéciaux et de la programmation pour le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP), le Collège de l'Acadie, l'Université Sainte-Anne et la Direction des services acadiens et de langue française (DSALF) du ministère de l'Éducation.

À la fin des négociations, et tel que prévu par les modalités du programme LOE, il fut convenu que la contribution fédérale servirait exclusivement au financement des nouvelles initiatives et projets ponctuels visant le CSAP, le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne.

L'entente spéciale a été négociée sur cette base et prévoit un plan d'action sur quatre ans qui comprend les projets proposés pour chacune des trois entités, les résultats visés, les indicateurs de rendement et une répartition des contributions fédérale et provinciale.

Le plan d'action respecte les objectifs et lignes directrices du programme en proposant les activités ponctuelles citées ci-après.



RECOMMENDATION FOR APPROVAL - RECOMMANDATION D'APPROBATION

Conseil scolaire acadien provincial :

- i) programme de francisation;
- ii) redressement des bibliothèques scolaires;
- iii) intervention préventive en lecture et écriture;
- iv) projet pilote du village éducatif (logiciels, etc.);
- v) projets de développement professionnel à Chéticamp.

Collège de l'Acadie :

- i) développement de la programmation en fonction des nouvelles tendances (technologies, éducation à distance, méthode d'enseignement);
- ii) adaptation de l'infrastructure technologique et intégration accentuée des TIC dans les programmes de formation;
- iii) actualisation de la stratégie de marketing pour optimiser le recrutement;
- iv) optimisation des services à la collectivité dans un contexte de développement économique;
- v) stratégie de mise en oeuvre d'intégration des services et/ou des programmes entre le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne.

Université Sainte-Anne :

- i) négociation de partenariats pour offrir des programmes universitaires en formation continue et à distance (santé et sc. administratives);
- ii) développement et mise à niveau des technologies du réseau informatique;
- iii) stratégie de marketing et de recrutement d'étudiants;
- iv) appui au développement des programmes pour offrir l'accès à l'enseignement collégial dans de nouvelles régions acadiennes ou pour créer de nouveaux programmes en humanités (études acadiennes, administration publique et théâtre).

Les modalités de financement sont respectées, soit un partage des coûts totaux pour chaque activité de 50/50 entre le financement fédéral et le financement provincial.

Cette entente prévoit une contribution fédérale de 5 220 000 \$ sur 4 ans. La contribution provinciale s'élève à 5 220 000 \$.

JUSTIFICATION - JUSTIFICATION

Le texte de l'entente ci-jointe a fait l'objet de négociations particulières avec la province de la Nouvelle-Écosse depuis juin dernier, date à laquelle la province a soumis une première ébauche de son plan d'action en mesures spéciales d'investissement. La version finale du texte de l'entente ci-jointe, y compris le plan d'action, est à la satisfaction des deux parties.

Les discussions concernant le plan d'action ont fait l'objet de nombreuses conférences téléphoniques et de trois réunions formelles entre la province de la Nouvelle-Écosse et le ministère du Patrimoine canadien : le 20 juin 2000 à Halifax, le 19 juillet 2000 à Ottawa et le 25 janvier 2001 à Halifax. Six (6) versions du plan d'action ont fait l'objet de négociations, jusqu'à la rédaction finale de la 7e version du plan d'action des mesures spéciales d'investissement (annexe 2) à la satisfaction des deux parties.

FINANCIAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Project Budget - Budget de l'activité

Budget Item / Élément	Amount / Montant	Requested / Demandé	Recommended / Recommandé	Comments / Commentaires
CSAP - Programmes de francisation	\$480,000.00	\$240,000.00	\$240,000.00	
CSAP - Bibliothèques scolaires	\$740,000.00	\$370,000.00	\$370,000.00	
CSAP - Intervention préventive en lecture/écriture	\$1,600,000.00	\$800,000.00	\$800,000.00	
CSAP - Village éducatif	\$1,600,000.00	\$800,000.00	\$800,000.00	
CSAP - Développement professionnel à Chéticamp	\$140,000.00	\$70,000.00	\$70,000.00	
Collège - Programmation	\$1,660,000.00	\$830,000.00	\$830,000.00	
Collège - Technologies	\$950,000.00	\$475,000.00	\$475,000.00	
Collège - Marketing	\$260,000.00	\$130,000.00	\$130,000.00	
Collège - Services à la collectivité	\$400,000.00	\$200,000.00	\$200,000.00	
Collège - Avenir du postsecondaire (intégration)	\$240,000.00	\$120,000.00	\$120,000.00	Plan stratégique provincial de mise en oeuvre à être déposé à PCH au cours du projet
Université - Éducation à distance et continue	\$220,000.00	\$110,000.00	\$110,000.00	
Université - Dév. technologies de l'informatique	\$1,070,000.00	\$535,000.00	\$535,000.00	
Université - Marketing et recrutement	\$280,000.00	\$140,000.00	\$140,000.00	
Université - Appui au dév. des programmes	\$800,000.00	\$400,000.00	\$400,000.00	
Total / Total :	\$10,440,000.00	\$5,220,000.00	\$5,220,000.00	



Canadian
Heritage

Patrimoine
Canadien

Protected when completed
Protégé une fois rempli

RECOMMENDATION FOR APPROVAL - RECOMMANDATION D'APPROBATION

Sources of Funds - Provenances des fonds		
Description	Comments / Commentaires	Amount / Montant
Ministère de l'Éducation - Nouvelle-Écosse		\$5,220,000.00
Ministère du Patrimoine canadien		\$5,220,000.00
Total / Total :		\$10,440,000.00

Sources of Revenues - Sources de revenus			
Fund Centre / Centre d'investissement	Commitment Item / Item d'engagement	Fiscal Year / Année financière	Recommended / Recommandé
Official Languages - NCR / Langues officielles - RCN 1350-2245-201-25008-90164-4148	FP Education Investment (C) / Investissement en éducation (FP) (C)	2000 - 2001	\$1,320,000.00
Official Languages - NCR / Langues officielles - RCN 1350-2245-201-25008-90164-4148	FP Education Investment (C) / Investissement en éducation (FP) (C)	2001 - 2002	\$1,300,000.00
Official Languages - NCR / Langues officielles - RCN 1350-2245-201-25008-90164-4148	FP Education Investment (C) / Investissement en éducation (FP) (C)	2002 - 2003	\$1,300,000.00
Official Languages - NCR / Langues officielles - RCN 1350-2245-201-25008-90164-4148	FP Education Investment (C) / Investissement en éducation (FP) (C)	2003 - 2004	\$1,300,000.00
Total / Total:			\$5,220,000.00

COMMENTS - COMMENTAIRES

La délégation pour l'approbation des transferts par le directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles est recommandée conformément à l'article 2 de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale Canada - Nouvelle-Écosse sur des mesures d'investissement relative à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité.

La délégation pour l'approbation de la mise à jour du plan d'action par le directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles est recommandée conformément à l'article 1.1b) de l'Annexe 1 de l'Entente spéciale Canada - Nouvelle-Écosse sur des mesures d'investissement relative à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité.

01-03-06 18:46

From-BUREAU OF MINIS EVENTS

8199875150

T-712 P.01/03 F-463

BEST AVAILABLE COPY

8114-2-00
8114-2-500

PATRIMOINE CANADIEN/CANADIAN HERITAGE

**BUREAU DES ÉVÉNEMENTS MINISTÉRIELS/
BUREAU OF MINISTERIAL EVENTS**

TÉLÉCOPIEUR/FAX

DATE: le 6 mars 2001

À/TO: Annie Lambert

TÉLÉCOPIEUR/FAX: _____

DE/FROM: **Hélène Lacroix**
Conseillère/Advisor

TÉLÉPHONE: (819) 997-3548

TÉLÉCOPIEUR/FAX: (819) 997-5150

PAGES: 3 (Incluant la page couverture/including cover page)

COMMENTAIRES/COMMENTS:

Pour toute information
des dates

Copie à
Graham
Paula

01-03-06 18:46

From-BUREAU OF MINIS EVENTS

8198875150

T-712 P.02/03 F-463

BEST AVAILABLE COPY



Nova Scotia

No. Invitation _____
Resp./Lead CIDGOL
CC: RATL.

Department of
Education
Office of the Minister

PO Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S8

MAR - 2 2001

The Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage
Department of Canadian Heritage
15 Eddy Street
12th Floor, Jules Leger Block
Rull, Quebec
K1A 0M5

Dear Minister Copps:

I am writing you today regarding the bilateral agreements between our two levels of government as they pertain to the Province of Nova Scotia.

Over the past year, the Department of Canadian Heritage and the Nova Scotia Department of Education have worked diligently to complete our province's Official Languages in Education Action Plan submission for the period 2000-2001 to 2002-2003. //

As we are now on the eve of signing the Canada-Nova Scotia Agreement for Minority Language Education and Second Language Instruction and the Canada-Nova Scotia Special Agreement on Investment Measures for Quality of French First Language Education, I take this opportunity to invite you to Nova Scotia to formally sign these agreements at the Carrefour du Grand Havre in Dartmouth. ///

Moreover, this would also allow both governments to formally sign the Canada-Nova Scotia Auxiliary Agreement on the Expansion of the School Community Centre the Carrefour du Grand Havre at Dartmouth.

The site of the Carrefour du Grand Havre has been chosen specifically as our Acadian and Francophone population will be commemorating the 10th anniversary since the construction completion of the school. The construction of the Carrefour school would not have been possible without the financial assistance of the Department of Canadian Heritage.

As you can appreciate, this very important occasion would provide an opportunity for Nova Scotians to share their gratitude to you and the Department of Canadian Heritage for the tremendous support provided to our schools and communities over the years.

.../2

01-03-06 18:47

From-BUREAU OF MINIS EVENTS

8199975150

T-712 P.03/03 F-463

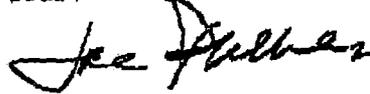
BEST AVAILABLE COPY

/2

Minister Cops, it is my hope that you will be in a position to accept our invitation to come to Nova Scotia for this special occasion. I would like to schedule a signing of the agreements in the third or fourth week of March of 2001. We would be most pleased to hear from you at your earliest convenience to indicate whether you will be able to avail yourself for this time period.

Once again, thank you and I look forward to hearing from you.

Yours truly,



Jane Furies

ANNEX 2

MAR 06 2001

**Canada - Nova Scotia Agreement
on Investment Measures for Quality
Education in the Language of the Minority**

**NOVA SCOTIA ACTION PLAN
2000-01 TO 2002-04**

Version #7

BEST AVAILABLE COPY

**NOVA SCOTIA ACTION PLAN
CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL
2000-01 TO 2002-04**

ok

GLOBAL VISION

The Conseil scolaire acadien provincial's mission is to provide the Acadian population of Nova Scotia with a French education recognized for its excellence and contribution to the global development of the individual as well as the enrichment of the Acadian culture.

3 OK

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

Projects	Activities	Outcomes	Performance Indicators
Program of Francisation	<ul style="list-style-type: none"> • To hold meetings with various stakeholders. • To establish classes of Francisation (Primary, Grade 1 and, in exceptional cases, Grade 2). • To invite preschool centres to establish themselves in our schools wherever possible. • To offer training sessions. 	<ul style="list-style-type: none"> • To develop language skills of students who do not have sufficient knowledge of French, so that they can function in French as soon as they enter Primary or, for other students, so that they can integrate the regular program. • To accommodate preschool centres in our schools. • To develop a province-wide strategy for providing standardized programming throughout the province: to develop province-wide learning outcomes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Effective administrative structures at the provincial level. • Standardized curriculum from Wedgeport to Sydney. • Creation of new Francisation centres in Acadian regions that do not have any. • Increase in the number of preschool centres in our schools.
School Libraries	<ul style="list-style-type: none"> • To implement a study/review intended to remedy the situation in our libraries. 	<ul style="list-style-type: none"> • To equip our libraries with recent books, software, etc. • To increase usage of our libraries (hearts of our schools). • To open school and community libraries. • To adopt a policy concerning library usage (philosophy and intentions of the CSAP). • To implement central technical services to serve all libraries. • To adopt a standardized computer-based system. 	<ul style="list-style-type: none"> • Increase in the number of books available to our students, staff and community. • Increase in the utilization rates (students, teachers, parents and community members). • Increase in the number of recent (scientific) reference materials, such as encyclopedias, dictionaries, CD-ROMs and audiovisual equipment. • Increase in the number of research tools (computers and novels).
Reading Recovery – Early Intervention in Reading and Writing	<ul style="list-style-type: none"> • To select a second teacher to participate in a 10-month training offered by the Reading Recovery Institute in Toronto. • To implement the early intervention program in reading and writing (pilot project in four schools in the Southwest region). 	<ul style="list-style-type: none"> • To enable our students to develop more quickly and read and write independently by working at the average level of their class. • To increase the students' school performance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Students able to read at the average level of their grade. • Increase in the retention rate. • Implementation of pilot project in four of our schools. • Number of training sessions. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Parents ▶ Teachers ▶ School Board Members ▶ Presentation to other francophone school boards in Canada.
«Learning Village»	<ul style="list-style-type: none"> • To implement the strategic plan. • To translate the main software and other softwares. • To implement a pilot project in five schools. • To form a committee responsible for the specific contents of the software. • To offer a training session for the teaching staff. 	<ul style="list-style-type: none"> • To develop a partnership with IBM. • To translate and adapt "Learning Village." • To develop a three-year plan for the implementation of "Learning Village." • To select five schools. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agreement with IBM. • Utilization rates. • Level of satisfaction of students, teachers, principals, parents and users.
Professional Development Project in Cheticamp	<ul style="list-style-type: none"> • To hire staff. • To identify the target school clientele. • To implement the required accommodations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Three concrete projects in Cheticamp: <ol style="list-style-type: none"> a) inclusion strategies for entitled students in the regular classroom b) language integration activities in various subjects c) development of a multipurpose learning centre to support student progress in high school. 	<ul style="list-style-type: none"> • Shared experiences with other CSAP schools. • Development of tools to promote the inclusion of children who speak little or no French upon entering school. • Development of strategies for the integration of French into school programming. • Creation of a model learning centre for CSAP schools.

Projects	Total Cost		Provincial Contribution		Funding Request		Federal Contribution			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Programme of Francisation	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30 000 \$			
	2001 - 2002	140 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$		70 000 \$		
	2002 - 2003	140 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$				
	2003 - 2004	140 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$			70 000 \$	
	Total 2000 - 2004	480 000 \$	Total 2000 - 2004	240 000 \$	Total 2000 - 2004	240 000 \$				70 000 \$
School Libraries	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000			
	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$		100 000		
	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$			100 000	
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				100 000
	Total 2000 - 2004	740 000 \$	Total 2000 - 2004	370 000 \$	Total 2000 - 2004	370 000 \$				
Reading Recovery - Early Intervention in Reading and Writing	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000			
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$		200 000		
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$			200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				200 000
	Total 2000 - 2004	1 600 000 \$	Total 2000 - 2004	800 000 \$	Total 2000 - 2004	800 000 \$				
"Learning Village"	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000			
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$		200 000		
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$			200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				200 000
	Total 2000 - 2004	1 600 000 \$	Total 2000 - 2004	800 000 \$	Total 2000 - 2004	800 000 \$				
Professional Development Project in Cheticamp	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000			
	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$		0		
	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$			0	
	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$				0
	Total 2000 - 2004	140 000 \$	Total 2000 - 2004	70 000 \$	Total 2000 - 2004	70 000 \$				
TOTAL REQUESTED FUNDING PER YEAR							570 000 \$	570 000 \$	570 000 \$	570 000 \$

5 ok

**NOVA SCOTIA ACTION PLAN
COLLÈGE DE L'ACADIE
2000-01 TO 2002-04**

OK

GLOBAL VISION

To further develop the economy of Nova Scotia's Acadian and francophone communities and improve the quality of life of its citizens through education and innovation.

7 ok

COLLÈGE DE L'ACADIE

Project	Activities	Outcomes	Performance Indicator
<p>Programming</p>	<p>1. To establish different ways to better identify trends in the local, provincial, national and international job markets and the specific needs of the Collège de l'Acadie's target clientele, so as to develop programming that is appropriate to the new realities of the society of the new millennium.</p> <p>2. To further integrate educational technologies into teaching and learning so as to be provided with effective learning strategies.</p> <p>3. To share the expertise of the Collège de l'Acadie as a leading-edge institution specializing in distance education.</p>	<p>1.1 To conduct a review of needs and trends with respect to the job market.</p> <p>1.2 To provide directors with a training program in student career guidance.</p> <p>1.3 To encourage active staff involvement in job market networks.</p> <p>1.4 To develop student competence assessment tools.</p> <p>1.5 To implement a career guidance service.</p> <p>1.6 To implement a job market placement service.</p> <p>1.7 To review and adapt accessible training programs throughout the region.</p> <p>1.8 To opt for specialized programming.</p> <p>1.9 To plan and implement a transition plan for programming.</p> <p>2.1 To complete a study regarding the review and adaptation of teaching and learning materials for the teaching staff.</p> <p>2.2 To review and adapt educational strategies in self-learning as well as the distance education strategies used by the teaching staff, while taking into consideration currently available resources (infrastructure, human and financial resources, etc.).</p> <p>2.3 To develop a database of virtual resources in programming and make the database accessible on-line.</p> <p>2.4 To develop a strategy for providing synchronous and asynchronous training.</p> <p>2.5 To implement an annual evaluation cycle for programs.</p> <p>3.1 To play a pro-active role within associations of college-type institutions such as the Canadian Association of Community Colleges (CACC) and the Réseau des cégeps et des collèges francophones au Canada (RCCFC).</p> <p>3.2 To model the expertise of the Collège de l'Acadie in educational technologies and distance education.</p> <p>3.3 To develop a counselling service for selling the expertise of the Collège de l'Acadie within the Atlantic, national and international francophone community.</p>	<p>1.1 Training of competent work force.</p> <p>1.2 Satisfaction rate among employers.</p> <p>1.3 Placement rate of students.</p> <p>1.4 Enrolment in programs.</p> <p>2.1 Number of integrated educational technology tools/services integrated within the programs.</p> <p>2.2 Improve the rate of student retention.</p> <p>3.1 Number of customers in Nova Scotia and elsewhere.</p> <p>3.2 Number of missions outside Nova Scotia.</p> <p>3.3 Collaboration projects with outside partners.</p>

118 OK

Projects	Activities	Outcomes	Performance Indicators
Technology	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintain a technological infrastructure which meets the educational and administrative needs of the Collège de l'Acadie. 2. To optimize the culture of use and integration of information and communication technologies so as to fully integrate the Collège de l'Acadie into the digital age. 3. To increase access to the Collège de l'Acadie's training programs for target clientele in Nova Scotia, the Atlantic Provinces and elsewhere in the francophone world. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 To review, analyse and adapt the Collège de l'Acadie's technological resources as well as outside resources. 1.2 To integrate new technological products and services while targeting reasonable costs and a leading-edge infrastructure. 1.3 To adopt and enforce standardization policies for technical support. 2.1 To review and implement a policy regarding technological training for newcomers at the Collège de l'Acadie. 2.2 To refine user guides for technological resources and make them accessible on-line. 2.3 To develop an ICT training program appropriate to each clientele (teaching staff, students and administrative staff). 3.1 To develop partnerships with a view to increasing access points to Collège de l'Acadie training. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Use and efficiency of technological equipment and networks. 1.2 Description of new technologies and new virtual tools. 2.1 Utilization rate for technological equipment and networks. 2.2 Number of ICT tools integrated into educational programs and administration. 2.3 Improved ICT knowledge and skills for staff. 2.4 Satisfaction rate of clientele. 3.1 Number of access points to training. 3.2 Number of customers in Nova Scotia and elsewhere.
Marketing	<ol style="list-style-type: none"> 1. To ensure that information sharing, exchange, enrichment and distribution is integral to the Collège de l'Acadie's organizational structure. 2. To ensure and offer a positive image of the Collège de l'Acadie with its various clienteles and government, institutional, community and private stakeholders. 3. To increase the number of customers through reinforcement of current recruiting strategies. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 To update and enforce the communication policy by integrating the concept of information and network broker. 1.2 To establish an interactive web site consisting of specific Collège de l'Acadie content and appropriate to its various clienteles. 1.3 To integrate community access sites into the communication policy. 1.4 To design and implement effective virtual communication tools (e.g. chat rooms). 1.5 To produce a regular newsletter intended for the staff and student population. 2.1 To update and implement the marketing plan. 2.2 To emphasize public relations at the provincial, national, and international levels. 2.3 To develop partnerships that might contribute to creating a positive image of the Collège de l'Acadie. 2.4 To promote the Collège de l'Acadie's expertise through the sale of its counselling services. 3.1 To update and implement a recruiting strategy at the local, regional, national, and international levels. 3.2 To provide the staff with training in recruiting techniques. 3.3 To conduct a market study on recruiting opportunities in Nova Scotia and elsewhere. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Satisfaction rate of staff and student population. 1.2 Number of newsletters and releases. 1.3 Utilization rate of virtual tools including interactive web site. 2.1 Positive media coverage. 2.2 Description of public relation activities. 2.3 New partnerships. 2.4 Number of new projects. 3.1 Increased number of customers. 3.2 New recruitment techniques.

8 9 OK

Project	Activities	Outcomes	Performance Indicators
<p>Community Services</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. To become a leader in development projects for the knowledge economy, so as to contribute to the development of the Acadian and francophone community of Nova Scotia and of a smart Acadia. 2. To become the main provider of information and communication technologies to Acadian and francophone associations in Nova Scotia. 3. To develop the Collège in business concept with a business incubation component in the Collège de l'Acadie training centres. 4. To create strategic alliances with private, institutional and public partners enabling the Collège de l'Acadie to meet its own needs and achieve its strategic goals. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 To provide leadership in the development of a smart Acadian and francophone community, particularly by supporting the SNA's Commission of Smart Communities. 2.1 To act as leader in the development of community access centres in Acadian and francophone regions of Nova Scotia and to ensure the implementation of a network of such centres. 3.1 To submit a pilot project within the Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC)'s strategic initiative. 4.1 To initiate, in partnership with the Nova Scotia Economic Development Council (NSED) a process to implement a memorandum of understanding on economic development, as well as the development of human resources and the knowledge economy, with the Canadian and Nova Scotian governments. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Number of projects initiated. 1.2 Variety of services offered to the communities. 2.1 Utilization rate of technological equipment. 2.2 Increase utilization rate of community access centres and community network. 2.3 Variety of services offered to the Acadian community. 3.1 Satisfaction rate of customers. 3.2 Utilization rate of services. 3.3 Amount and variety of services provided to businesses. 4.1 Established and productive partnerships at the regional, national and international levels.
<p>Future of French Post-Secondary Education in Nova Scotia</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. To plan and organise meetings on the integration of services and/or programs between the Collège de l'Acadie and Université Sainte-Anne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 To see the Collège de l'Acadie and Université Sainte-Anne collaborate much more closely on an increasing number of programs and on rationalizing administrative services. 1.2 To rationalize resources for the delivery of post-secondary education. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Evaluation by students in both institutions. 1.2 Increase in the number of programs and services offered jointly by the two institutions. 1.3 Increase in the number and value of administrative services shared between the two institutions.

10 OK

Projects	Total Cost		Provincial Contribution		Funding Request		Federal Contribution			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Programming	2000 - 2001	480 000 \$	2000 - 2001	240 000 \$	2000 - 2001	240 000 \$	240000	245000	245000	100000
	2001 - 2002	490 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$				
	2002 - 2003	490 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$				
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				
	Total	1660 000	Total	830 000	Total	830 000				
2000 - 2004	1720 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$					
Technology	2000 - 2001	290 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	145000	120000	120000	90000
	2001 - 2002	240 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$				
	2002 - 2003	240 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$				
	2003 - 2004	180 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	950 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$					
Marketing	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	35000	35000	35000	25000
	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$				
	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$				
	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	260 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$					
Community Services	2000 - 2001	100 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	50000	50000	50000	50000
	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$				
	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$				
	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	400 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$					
Future of Post-Secondary Education in Nova Scotia	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30000	30000	30000	30000
	2001 - 2002	60 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$				
	2002 - 2003	60 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$				
	2003 - 2004	60 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	240 000 \$	2000 - 2004	120 000 \$	2000 - 2004	120 000 \$					
TOTAL REQUESTED FUNDING PER YEAR							500 000 \$	480 000 \$	480 000 \$	295 000 \$

10 11 OK

**NOVA SCOTIA ACTION PLAN
UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE
2000-01 À 2002-04**

GLOBAL VISION

In order to meet the needs of its student clientele and the Acadian and francophone community, Université Sainte-Anne has to reinforce its basic capacity (support and academic), modernize its technology and develop networks with other post-secondary francophone institutions in Canada (inter-institutional collaboration and distance education). In addition, the development in technology and programs will enable Université Sainte-Anne to better serve its student clientele throughout Nova Scotia.

13 OK

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Projects	Activities	Outcomes	Performance Indicators
Continuing Education and Distance Education	<ul style="list-style-type: none"> • Negotiation of cooperation agreements with the CSAP and the Collège de l'Acadie with respect to offering distance education courses throughout Nova Scotia. • Collaboration with the Réseau national d'enseignement universitaire francophone (RENEUF): Health Sciences and Administration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Greater access to university courses taught in French. • Closer collaboration between Université Sainte-Anne and the CSAP, Collège de l'Acadie, and other francophone institutions in Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Number of part-time students • Number of courses offered off campus • Number of programs offered in collaboration with other francophone post-secondary institutions in Canada
Development of Computer Technologies	<ul style="list-style-type: none"> • Support services for new initiatives. • Completion of the computer network on campus. • Replacement of obsolete equipment for administration and university services, including library and language lab. 	<ul style="list-style-type: none"> • Much easier access to computer technologies for students throughout their studies at Université Sainte-Anne, so as to provide them with a better educational experience. • Much easier access to computer technologies for students throughout their studies at Université Sainte-Anne, so as to provide them with a better educational experience. • More efficient administration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Number of rooms/buildings connected to the Internet. • Utilization rate of new technologies by students. • Number of courses taught with multimedia and technology. • Number of courses offered over the Internet.
Marketing and Student Recruiting	<ul style="list-style-type: none"> • Development of new promotional materials. • Increase in the number of bursaries offered to students. • Increase in publicity and promotion as well as the number of visits in schools in the Atlantic region and beyond. • Update and maintenance of Université Sainte-Anne's web site. 	<ul style="list-style-type: none"> • Greater visibility for Université Sainte-Anne. • Increase in student enrolment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Number of student applications. • Number of full-time students. • Number of schools visited for recruiting purposes.
Curriculum Development Support	<ul style="list-style-type: none"> • Development and implementation of new courses in administration and science, especially in key areas for the Acadian regions of Nova Scotia. • New programs in social studies (e.g. Acadian Studies, Public Administration, and Drama). 	<ul style="list-style-type: none"> • Better access to a wider range of programs and courses for students. • Université Sainte-Anne will be able to attract a greater number of students. • Increased collaboration with Collège de l'Acadie and increased number of proposals for joint projects to be launched. 	<ul style="list-style-type: none"> • Increase in the number of programs offered. • Increase in the number of courses offered, • Increase in the number of full-time students.

13 14

Projects	Total Cost		Provincial Contribution		Funding requested		2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Continuing Education and Distance Education	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	20 000			
	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$		20 000		
	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$			20 000	
	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$				50 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	220 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$				
Development of Computer Technologies	2000 - 2001 :	180 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	90 000			
	2001 - 2002 :	180 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$		90 000		
	2002 - 2003 :	180 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$			90 000	
	2003 - 2004 :	530 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$				265 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	1 070 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$				
Marketing and Student Recruiting	2000 - 2001 :	80 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	40 000			
	2001 - 2002 :	80 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$		40 000		
	2002 - 2003 :	80 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$			40 000	
	2003 - 2004 :	40 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$				20 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	280 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$				
Support for Curriculum Development	2000 - 2001 :	200 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	100 000			
	2001 - 2002 :	200 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$		100 000		
	2002 - 2003 :	200 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$			100 000	
	2003 - 2004 :	200 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$				100 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	800 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$				
TOTAL REQUESTED FUNDING PER YEAR							250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	435 000 \$

15

8114-2-5-00

OK

ANNEXE 2

MAR 10 6 2001

**Entente spéciale Canada - Nouvelle-Écosse
sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de
l'enseignement dans la langue de la minorité**

**PLAN D'ACTION
2000-2001 À 2002-2004**

Version # 7

1: Est/Ne/LOZ/renou 2000-03/ Plan d'act 20 / Mesures spéciale

OK

**PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL
2000-2001 À 2003-2004**

10

VISION GLOBALE

La mission du CSAP est d'offrir à la population acadienne de la Nouvelle-Écosse une éducation en français reconnue pour son excellence et pour sa contribution au développement global de l'individu et à l'épanouissement de la culture acadienne.

OK

3

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Programme de francisation	<ul style="list-style-type: none"> rencontres avec les différents partenaires établir des classes de francisation (maternelle, 1ère année et dans des cas exceptionnels en 2e année) Inviter, où les espaces le permettent, les centres préscolaires à venir s'établir dans nos écoles offrir des sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> développer les habiletés langagières des enfants qui n'ont pas de connaissances suffisantes en français afin qu'ils puissent fonctionner en français dès leur premier jour de classe ou intégrer, pour les autres élèves, le programme régulier accueillir les centres préscolaires dans nos écoles élaborer une stratégie provinciale pour offrir une programmation uniformisée d'un bout à l'autre de la province : élaboration de résultats d'apprentissage provinciaux 	<ul style="list-style-type: none"> structure administrative fonctionnelle au niveau provincial programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney création de nouveaux centres de francisation dans les régions acadiennes qui n'en possèdent pas augmenter le nombre de centres préscolaires dans nos écoles
Bibliothèques scolaires	<ul style="list-style-type: none"> mise en oeuvre de l'étude/analyse pour redresser la situation de nos bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> meubler nos bibliothèques de livres récents, de logiciels, etc. accroître l'utilisation de nos bibliothèques (cœur de nos écoles) ouvrir des bibliothèques scolaires et communautaires se doter d'une politique relative à l'utilisation des bibliothèques (philosophie du Conseil scolaire et ses intentions) mettre en place une centrale de services techniques pour desservir toutes les bibliothèques adopter un système informatique uniforme 	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du nombre de livres disponibles pour nos élèves, le personnel et la communauté augmentation du taux d'utilisation (élèves, enseignants, parents et membres de la communauté) augmentation du nombre de documents de références récents (scientifiques), tels les encyclopédies, dictionnaires, CD-Rom et équipement d'audio-visuel) augmentation du nombre d'outils de recherche (ordinateurs et de romans)
«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> choisir une deuxième enseignante pour participer à une formation (10 mois) offerte par l'Institut de <i>Reading Recovery</i> à Toronto mise en oeuvre du programme d'intervention préventive en lecture et en écriture (projet pilote dans le Sud-ouest (4 écoles) 	<ul style="list-style-type: none"> permettre aux élèves de se développer plus rapidement et de lire et d'écrire de manière autonome, en travaillant au niveau moyen de leur classe améliorer leur rendement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> les élèves liront au niveau moyen de leur classe augmentation du taux de rétention mise en place du projet pilote dans 4 de nos écoles nombre de sessions de formation <ul style="list-style-type: none"> parents enseignants membres du Conseil scolaire présentation aux autres conseils scolaires francophones du Canada.
«Learning Village» Le village éducatif	<ul style="list-style-type: none"> mise en oeuvre du plan stratégique traduction du logiciel / autres logiciels projet pilote de 5 écoles formation d'un comité pour travailler sur le contenu spécifique du logiciel session de formation pour le personnel 	<ul style="list-style-type: none"> créer un partenariat avec IBM traduire et adapter «Learning Village» plan triennal de mise en oeuvre de «Learning Village» processus de sélection de 5 écoles 	<ul style="list-style-type: none"> entente avec IBM taux d'utilisation satisfaction des élèves, enseignants, directions d'école, des parents et des utilisateurs
Projets de développement professionnel à Chéticamp	<ul style="list-style-type: none"> embauche du personnel identification de la clientèle scolaire cible mise sur pied des aménagements requis 	<ul style="list-style-type: none"> Trois projets concrétisés à Chéticamp : <ol style="list-style-type: none"> stratégies d'intégration d'élèves ayant droit en classe régulière. activités d'intégration de la langue dans les diverses matières. développement d'un centre d'apprentissage multifonctionnel pour appuyer le progrès des élèves au secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Partage des expériences avec les autres écoles du CSAP. Développement d'outils visant l'intégration des enfants ne parlant pas ou peu le français à leur inscription à l'école. Développement de stratégies d'intégration de la langue française dans la programmation scolaire. Création d'un centre d'apprentissage modèle pour les écoles du CSAP.

74 OK

Projets	Coût total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Programme de francisation	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30 000 \$			
	2001 - 2002	140 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$		70 000 \$		
	2002 - 2003	140 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$				
	2003 - 2004	140 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$			70 000 \$	
	Total		Total		Total					70 000 \$
	2000 - 2004	480 000 \$	2000 - 2004	240 000 \$	2000 - 2004	240 000 \$				
Bibliothèques scolaires	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000			
	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$		100 000		
	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$			100 000	
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				100 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	740 000 \$	2000 - 2004	370 000 \$	2000 - 2004	370 000 \$				
«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000			
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$		200 000		
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$			200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				200 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	1 600 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$				
"Learning Village" Le village éducatif	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000			
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$		200 000		
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$			200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				200 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	1 600 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$				
Projet de développement professionnel à Chéticamp	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000			
	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$		0		
	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$			0	
	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$				0
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	140 000 \$	2000 - 2004	70 000 \$	2000 - 2004	70 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE CHAQUE PROJET							570 000 \$	570 000 \$	570 000 \$	570 000 \$

75- ok

**PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
COLLÈGE DE L'ACADIE
2001-2002 À 2003-2004**

ok

~~VISION GLOBALE~~

Développer davantage l'économie des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et améliorer la qualité de vie des citoyens par l'entremise de l'éducation et de l'innovation.

7 OK

COLLÈGE DE L'ACADIE

Projet	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>La programmation</p>	<p>1. Établir différents moyens pour mieux connaître les tendances du marché du travail local, provincial, national et international et les besoins particuliers des clientèles cibles du Collège de l'Acadie afin de développer une programmation bien adaptée aux nouvelles réalités de la société du nouveau millénaire</p> <p>2. Intégrer davantage les technologies éducatives dans l'enseignement et l'apprentissage afin de disposer de méthodes d'enseignement efficaces.</p> <p>3. Partager l'expertise du Collège de l'Acadie comme institution avant-gardiste de formation spécialisée en éducation à distance</p>	<p>1.1 Réaliser une étude des besoins et des tendances en ce qui a trait au marché du travail;</p> <p>1.2 Offrir aux directeurs un programme de formation en orientation de carrières étudiantes;</p> <p>1.3 Encourager la participation active du personnel dans les réseaux du marché du travail;</p> <p>1.4 Développer des outils d'évaluation des compétences des étudiants;</p> <p>1.5 Mettre sur pied un service d'orientation de carrières;</p> <p>1.6 Mettre sur pied un service de placement dans le marché du travail;</p> <p>1.7 Revoir et adapter les programmes de formation accessibles dans le territoire;</p> <p>1.8 Faire le choix d'une programmation spécialisée;</p> <p>1.9 Préparer et mettre en oeuvre un plan de transition de la programmation.</p> <p>2.1 Réaliser une étude afin de revoir et d'adapter le matériel didactique et pédagogique du personnel enseignant;</p> <p>2.2 Revoir et adapter les stratégies éducatives d'autoapprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement à distance utilisées par le personnel enseignant en prenant en considération les ressources actuelles en place (infrastructure, ressources humaines et financières, etc.);</p> <p>2.3 Développer une banque de ressources virtuelles de la programmation et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.4 Développer une stratégie de prestation de formation synchrone et asynchrone;</p> <p>2.5 Mettre en place un cycle d'évaluation annuel des programmes.</p> <p>3.1 Jouer un rôle proactif au sein de regroupements d'institutions d'enseignement collégial tels que l'Association canadienne des collèges communautaires (ACCC) et du Réseau des collèges et des CÉGEPs francophones du Canada (RCCFC);</p> <p>3.2 Modéliser l'expertise du Collège de l'Acadie en technologies éducatives et enseignement à distance;</p> <p>3.3 Créer un volet Conseil pour vendre l'expertise du Collège de l'Acadie au sein de la francophonie atlantique, nationale et internationale.</p>	<p>1.1 Formation d'une main-d'oeuvre compétente;</p> <p>1.2 Taux de satisfaction des employeurs;</p> <p>1.3 Taux de placement des étudiant(e)s;</p> <p>1.4 Taux d'admission dans les programmes.</p> <p>2.1 Nombre d'outils/services de technologies éducatives intégrées dans les programmes;</p> <p>2.2 Améliorer le taux de rétention des étudiant(e)s.</p> <p>3.1 Nombre de clients en Nouvelle-Écosse et à l'extérieur;</p> <p>3.2 Nombre de missions à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse;</p> <p>3.3 Projets de collaboration avec des partenaires de l'extérieur.</p>

TS/ok

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Les technologies	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer une infrastructure technologique répondant aux besoins éducatifs et administratifs du Collège de l'Acadie. 2. Optimiser la culture d'utilisation et d'intégration des technologies de l'information et des communications afin d'intégrer pleinement le Collège de l'Acadie dans l'ère numérique 3. Augmenter l'accès aux programmes de formation du Collège de l'Acadie auprès des clientèles cibles de la Nouvelle-Écosse, des provinces atlantiques et ailleurs dans la francophonie 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Revoir, analyser et adapter les ressources technologiques du Collège de l'Acadie et les ressources qui existent à l'extérieur; 1.2 Intégrer des nouveaux services et produits technologiques tout en visant des coûts raisonnables et une infrastructure avant-gardiste; 1.3 Adopter et appliquer des politiques de standardisation de l'appui technique. 2.1 Réviser et mettre en oeuvre une politique d'initiation aux technologies pour les nouveaux arrivés au Collège de l'Acadie; 2.2 Parfaire les guides d'utilisation des ressources technologiques et en assurer l'accès en ligne; 2.3 Développer un programme de formation des TIC adapté à chaque clientèle (personnel enseignant, étudiants et personnel administratif); 3.1 Développer des partenariats dans le but d'augmenter les points d'accès à la formation du Collège de l'Acadie. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Taux d'utilisation et efficacité du matériel technologique et des réseaux 1.2 Description des nouvelles technologies et nouveaux outils virtuels. 2.1 Taux d'utilisation du matériel technologique et des réseaux; 2.2 Quantité d'outils en TIC intégrés dans les programmes d'enseignement et la gestion; 2.3 Augmentation des connaissances et compétences des TIC par le personnel. 2.4 Taux de satisfaction de la clientèle. 3.1 Nombre de points d'accès à la formation; 3.2 Nombre de clients de la Nouvelle-Écosse et de l'extérieur.
Le marketing	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information soient des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie. 2. Assurer et diffuser une image positive du Collège de l'Acadie auprès des diverses clientèles et des intervenants gouvernementaux, institutionnels, communautaires et privés. 3. Augmenter le nombre de clients par le renforcement des méthodes de recrutement actuelles du Collège de l'Acadie. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Actualiser et appliquer la politique sur les communications en intégrant le concept de courtier d'information et de réseau; 1.2 Établir un site Web interactif regroupant du contenu propre au Collège de l'Acadie et adapté aux diverses clientèles; 1.3 Intégrer les sites d'accès communautaire à la politique de communication; 1.4 Concevoir et mettre en place des outils efficaces et virtuels de communication (ex.: chat rooms); 1.5 Produire un bulletin d'information régulier à l'intention du personnel et de la population étudiante. 2.1 Actualiser et mettre en oeuvre le plan de marketing; 2.2 Accentuer les relations publiques aux niveaux local, provincial, national et international; 2.3 Développer des partenariats pouvant contribuer à créer une image positive du Collège de l'Acadie; 2.4 Promouvoir l'expertise du Collège de l'Acadie par la vente de ses services conseils. 3.1 Mettre à jour et mettre en oeuvre une stratégie de recrutement sur les plans local et régional, national et international; 3.2 Offrir une formation de recrutement au personnel; 3.3 Réaliser une étude de marché sur les possibilités de recrutement en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à l'extérieur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Satisfaction du personnel et de la population étudiante; 1.2 Nombre de bulletins et de communiqués; 1.3 Taux d'utilisation des outils virtuels y compris le site web interactif. 2.1 Couverture médiatique positive; 2.2 Description des activités de relations publiques; 2.3 Nouveaux partenariats; 2.4 Nombre de nouveaux projets. 3.1 Nombre accru de clients; 3.2 Nouvelles techniques de recrutement.

89 ok

Projet	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>Les services à la collectivité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Devenir chef de file dans des projets de développement de l'économie du savoir afin de contribuer au développement de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et d'une Acadie ingénieuse 2. Devenir le pourvoyeur principal des technologies de l'information et des communications auprès du milieu associatif acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse 3. Développer le concept du Collège en affaires avec une composante d'incubation d'entreprises dans les centres de formation du Collège de l'Acadie 4. Créer des alliances stratégiques avec des partenaires privés, institutionnels et publics permettant au Collège de l'Acadie de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs stratégiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Assurer un leadership dans le développement d'une communauté ingénieuse acadienne et francophone, en particulier en appuyant la Commission des communautés ingénieuses de la SNA. 2.1 Agir comme chef de file dans le développement de centres d'accès communautaire dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et assurer la mise en place d'un réseau de ces centres. 3.1 Soumettre un projet pilote dans le cadre de l'initiative stratégique du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC). 4.1 Initier, en partenariat avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE) une démarche visant la mise en place d'un protocole d'entente sur le développement économique, ainsi que le développement des ressources humaines et de l'économie du savoir avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Nombre de projets démarrés; 1.2 Variété de services offerts aux communautés. 2.1 Quantité de matériel technologique disponible et degré d'utilisation; 2.2 Taux d'utilisation accrue des centres d'accès communautaires et du réseau communautaire. 2.3 Variété de services offerts à la collectivité acadienne. 3.1 Taux de satisfaction des clients; 3.2 Taux d'utilisation des services; 3.3 Quantité et variété de services offerts aux entreprises . 4.1 Partenariat établis et productifs sur les plans régional, national et international.
<p>Avenir du postsecondaire en français en Nouvelle-Écosse</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planification et rencontres en vue de l'intégration de services et/ou de programmes entre le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne collaborent de façon beaucoup plus étroite sur de plus nombreux programmes et sur le plan des services administratifs. 1.2 Rationnalisation des ressources pour la livraison de l'éducation postsecondaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Évaluation par les étudiants des deux institutions. 1.2 Accroissement du nombre de programmes et de services offerts de façon conjointe. 1.3 Augmentation du nombre et de la valeur des services administratifs partagés entre les deux institutions

8/10 ok

Projets	Coût Total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
La programmation	2000 - 2001	480 000 \$	2000 - 2001	240 000 \$	2000 - 2001	240 000 \$	240 000	245 000	245 000	100 000
	2001 - 2002	490 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$				
	2002 - 2003	490 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$				
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				
	Total	1 660 000	Total	830 000	Total	830 000				
2000 - 2004	1 720 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$					
Les technologies	2000 - 2001	290 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	145 000	120 000	120 000	90 000
	2001 - 2002	240 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$				
	2002 - 2003	240 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$				
	2003 - 2004	180 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	950 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$					
Le marketing	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	35 000	35 000	35 000	25 000
	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$				
	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$				
	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	260 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$					
Les services à la collectivité	2000 - 2001	100 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	50 000	50 000	50 000	50 000
	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$				
	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$				
	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	400 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$					
Avenir du postsecondaire en français en Nouvelle-Écosse	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30 000	30 000	30 000	30 000
	2001 - 2002	60 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$				
	2002 - 2003	60 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$				
	2003 - 2004	60 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	240 000 \$	2000 - 2004	120 000 \$	2000 - 2004	120 000 \$					
TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS							500 000 \$	480 000 \$	480 000 \$	295 000 \$

10/11 OK

**PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE
2000-2001 À 2003-2004**

ok

VISION GLOBALE

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle étudiante et de la communauté acadienne et francophone, l'Université doit s'assurer du renforcement de sa capacité de base (tant sur le plan de soutien que sur le plan académique) ainsi que procéder à une modernisation (technologique) et au réseautage avec les autres institutions francophones postsecondaires au Canada (collaboration inter-institutionnelle et enseignement à distance). Également, le développement sur le plan de la technologie et de l'enseignement permettra à l'Université de mieux desservir sa clientèle étudiante dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

13 ok

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Formation continue et enseignement à distance	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation d'ententes de coopération avec le CSAP et le Collège de l'Acadie en ce qui concerne l'offre de cours en enseignement à distance sur l'ensemble de la Nouvelle-Écosse • Collaboration avec le Réseau national d'enseignement universitaire francophone (RENEUF) : sciences de la santé et sciences administratives 	<ul style="list-style-type: none"> • Un plus grand accès aux cours universitaires enseignés en français. • Que l'Université collabore plus étroitement avec le CSAP, le Collège de l'Acadie et avec les autres institutions francophones au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'étudiant(e)s à temps partiel • Le nombre de cours offerts en dehors du campus • Le nombre de programmes offerts en collaboration avec d'autres institutions postsecondaires francophones au Canada
Développement des technologies de l'informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Services d'appui aux nouvelles initiatives • Finir le câblage du campus pour l'accès au réseau informatique • Remplacement de l'équipement dépassé pour l'administration et pour les services universitaires, y compris la bibliothèque et les laboratoires de langue 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient beaucoup plus facilement accès aux technologies de l'information pendant leurs études à l'Université Sainte-Anne, de façon à améliorer leur expérience éducative • Que les professeurs soient en mesure d'incorporer le multimédia et la technologie dans leurs cours • Que l'administration soit plus efficace 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de chambres/d'édifices reliés au réseau Internet • Le taux d'utilisation des technologies par les étudiant(e)s • Le nombre de cours enseignés avec l'aide du multimédia et des technologies • Le nombre de cours offerts sur l'Internet
Marketing et recrutement des étudiant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de nouveaux documents promotionnels • Augmentation du nombre de bourses offertes aux étudiant(e)s • Augmentation de la publicité et de la promotion ainsi que du nombre de visites dans les écoles de la région atlantique et au-delà • Mise à jour et maintien du site Web de l'Université 	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'Université Sainte-Anne bénéficie d'une plus grande visibilité • Augmentation du nombre d'étudiant(e)s 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de demandes d'admission • Le nombre d'étudiant(e)s à temps plein • Le nombre d'écoles visitées pour le recrutement
Appui au développement des programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Création et mise sur pied de nouveaux cours en sciences administratives et en sciences, surtout des domaines clefs pour les diverses régions acadiennes de la province. • Nouveaux programmes en humanités (par ex. : études acadiennes, administration publique et théâtre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiant(e)s aient accès à un plus large éventail de programmes et de cours • Que l'Université Sainte-Anne soit en mesure d'attirer un plus grand nombre d'étudiant(e)s • Qu'on encourage davantage la collaboration avec le Collège de l'Acadie et le lancement d'un plus grand nombre de propositions de programmes communs 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de programmes offerts • Augmentation du nombre de cours offerts • Augmentation du nombre d'étudiant(e)s à plein temps

13/14 OK

Projets	Coût total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Formation continue et enseignement à distance	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	20 000			
	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$		20 000		
	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$			20 000	
	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$				50 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	220 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$				
Développement des technologies de l'informatique	2000 - 2001 :	180 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	90 000			
	2001 - 2002 :	180 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$		90 000		
	2002 - 2003 :	180 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$			90 000	
	2003 - 2004 :	530 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$				265 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	1 070 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$				
Marketing et recrutement des étudiant(e)s	2000 - 2001 :	80 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	40 000			
	2001 - 2002 :	80 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$		40 000		
	2002 - 2003 :	80 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$			40 000	
	2003 - 2004 :	40 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$				20 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	280 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$				
Appui au développement des programmes	2000 - 2001 :	200 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	100 000			
	2001 - 2002 :	200 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$		100 000		
	2002 - 2003 :	200 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$			100 000	
	2003 - 2004 :	200 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$				100 000
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	800 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS							250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	435 000 \$

14 15 OK



Patrimoine canadien Canadian Heritage

FEB 27 2001

8114-2-5-00

Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles
15, rue Eddy
15-7-J
Hull (Québec) K1A 0M5

Madame Margelaine Holding
Directrice administrative
Direction des services acadiens et de langue française
Ministère de l'Éducation
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
2021, rue Brunswick
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2S9

Madame,

Il me fait plaisir de vous envoyer la version finale de l'entente bilatérale *Canada - Nouvelle-Écosse relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde*, ainsi que la version finale de l'entente spéciale *Canada - Nouvelle-Écosse sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'éducation dans la langue de la minorité*.

Vous trouverez ci-joint copies des versions finales des deux ententes. Bien que vous ayez déjà approuvé le texte de l'entente bilatérale, j'aimerais attirer votre attention sur les articles 11 à 14 qui ont été ajoutés suite à de nouvelles directives du Conseil du Trésor. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous si vous jugez nécessaire d'obtenir de plus amples explications.

Dès que nous aurons reçu votre aval pour le texte de ces deux ententes, nous y annexerons votre plan d'action LOE 2000-2001 à 2002-2003 ainsi que votre plan d'action des Mesures d'investissement 2000-2001 à 2003-2004 et nous ferons acheminer les deux ententes pour l'approbation de la ministre du Patrimoine canadien.

Je vous envoie sous pli séparé la version finale de l'entente auxiliaire *Canada - Nouvelle-Écosse relative à l'agrandissement du centre scolaire communautaire Le Carrefour du Grand-Havre à Halifax-Dartmouth*. Dès que nous aurons reçu votre approbation de ce document, nous pourrons également le faire parvenir à la ministre du Patrimoine canadien.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier toute votre équipe qui a travaillé en étroite collaboration avec nous pour la conclusion de ces ententes.

La gestionnaire
Opérations et Coordination régionale

Elise Hockman

p.j.

Canada



**ENTENTE SPÉCIALE CANADA-NOUVELLE-ÉCOSSE
SUR DES MESURES D'INVESTISSEMENT RELATIVES
À LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT
DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ**

2000-2001 à 2003-2004

DRAFT

**ENTENTE SPÉCIALE CANADA - NOUVELLE-ÉCOSSE
SUR DES MESURES D'INVESTISSEMENT RELATIVES
À LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ**

LA PRÉSENTE ENTENTE SPÉCIALE a été conclue en ce _____^e jour de _____ 2001.

ENTRE : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, ci-après appelée «Canada», représentée par la ministre du Patrimoine canadien,

ET : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, ci-après appelée « Nouvelle-Écosse », représentée par la ministre de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

ATTENDU QUE la *Constitution du Canada* et plus particulièrement la *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi que la *Loi sur les langues officielles* reconnaissent que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et que le Canada reconnaît ses responsabilités et engagements envers celles-ci;

ATTENDU QUE l'éducation est une juridiction provinciale et qu'il revient à la Nouvelle-Écosse de déterminer les objectifs, de définir les contenus, de fixer les priorités et d'évaluer ses programmes d'enseignement dans la langue de la minorité;

ATTENDU QUE l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* reconnaît le droit des Canadiens et Canadiennes appartenant à la minorité de langue française ou de langue anglaise dans une province ou un territoire de faire instruire leurs enfants dans leur propre langue là où le nombre le justifie;

ATTENDU QUE la Cour Suprême du Canada a statué que l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* confère aux parents appartenant à la minorité linguistique un droit de gestion et de contrôle à l'égard des établissements d'enseignement où leurs enfants se font instruire, lorsque le nombre le justifie;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éducation 1995-1996* pourvoit à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en Nouvelle-Écosse;

ATTENDU QUE la Ministre du Patrimoine canadien est chargée, conformément à la *Loi sur les langues officielles*, d'encourager et d'aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à offrir aux membres des communautés minoritaires de langue officielle l'instruction dans leur propre langue;

ATTENDU QUE le Canada et la Nouvelle-Écosse ont antérieurement mis en oeuvre une Entente spéciale qui a mené à l'établissement de la gestion scolaire en français en Nouvelle-Écosse;

ATTENDU QUE le Canada a approuvé une série de mesures spéciales destinées à investir davantage dans la qualité des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité, à consolider le réseau d'établissements postsecondaires de langue française et à promouvoir l'apprentissage de la langue seconde;

EN CONSÉQUENCE, la présente entente spéciale atteste que les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE SPÉCIALE

- 1.1. La présente entente spéciale a pour objet d'établir un cadre de collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Écosse en vue d'améliorer la qualité des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité, conformément au plan d'action de la Nouvelle-Écosse figurant à l'Annexe 2 de la présente entente.

2. OBJET DE LA CONTRIBUTION

- 2.1 Sous réserve des dispositions de la clause 3.1 de la présente entente, le Canada s'engage à contribuer aux dépenses supplémentaires encourues par la Nouvelle-Écosse pour réaliser les activités dans son plan d'action (Annexe 2) relativement à un enseignement de qualité à la minorité de langue officielle et à l'enseignement postsecondaire en français, c'est-à-dire :

- i) Appui au Conseil scolaire acadien provincial pour la réalisation des projets spéciaux suivants: programme de francisation, redressement des bibliothèques

scolaires, intervention préventive en lecture et écriture, projet pilote d'implantation du logiciel «Village éducatif» dans cinq écoles ainsi que le projet de développement professionnel à Chéticamp;

- ii) Appui au Collège de l'Acadie pour le développement de sa programmation, de son infrastructure technologique, pour le développement et l'implantation d'une stratégie de marketing ainsi que pour renforcer ses services à la collectivité;
- iii) Appui à l'Université Ste-Anne pour le développement de nouveaux programmes, des programmes de formation continue, d'enseignement à distance et de son infrastructure technologique ainsi que pour le développement et l'implantation d'une stratégie de marketing et de recrutement;
- iv) Appui au développement d'un plan d'intégration des services et/ou des programmes entre le Collège de l'Acadie et l'Université Ste-Anne.

2.2 Le plan d'action de la Nouvelle-Écosse qui figure à l'Annexe 2 de la présente entente comprend la description des activités à entreprendre, des résultats visés et des indicateurs de rendement ainsi que la ventilation proposée de la contribution du Canada et de celle de la Nouvelle-Écosse.

3. MONTANT MAXIMUM DE LA CONTRIBUTION

3.1 Sous réserve de l'affectation des crédits par le Parlement, du maintien des niveaux budgétaires courants et prévus du Programme des langues officielles dans l'enseignement et des modalités et conditions de la présente entente, le Canada s'engage à contribuer aux dépenses admissibles faites par la Nouvelle-Écosse pour la mise en oeuvre de son plan d'action (Annexe 2) aux fins décrites à l'article 2 de la présente entente, le moindre de cinq million deux cent vingt mille (5 220 000 \$) et 50 p. 100 du total des dépenses admissibles engagées selon la répartition ci-après :

Année financière

2000-2001 :	1,320 000 \$
2001-2002 :	1,300 000 \$
2002-2003 :	1,300 000 \$
2003-2004 :	1,300 000 \$

3.2 Le Canada et la Nouvelle-Écosse reconnaissent que la contribution du Canada offerte au cours d'un exercice financier donné sera versée à l'appui de mesures qui seront réalisées au cours de cet exercice financier ou de l'année scolaire provinciale.

3.3 Sous réserve de l'affectation des crédits par l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et du maintien des niveaux budgétaires courants et prévus du ministère de l'Éducation, la Nouvelle-Écosse s'engage à contribuer aux dépenses admissibles faites aux termes du plan d'action approuvé (Annexe 2), selon la répartition ci-après :

Année financière

2000-2001 :	1,320 000 \$
2001-2002 :	1,300 000 \$
2002-2003 :	1,300 000 \$
2003-2004 :	1,300 000 \$

La contribution de la Nouvelle-Écosse sera conditionnelle au maintien des budgets courants et prévus dans le cadre du *Programme des langues officielles dans l'enseignement* (PLOE) jusqu'au 31 mars 2003.

3.4 L'aide financière prévue par la province de la Nouvelle-Écosse, en vertu de l'article 3.3, est en sus des fonds normalement octroyés pour l'appui à l'éducation et en sus des augmentations régulières s'y rattachant.

3.5 La contribution prévue doit également être en sus des contributions du Canada et de la Nouvelle-Écosse en vertu de l'*Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde* ou de toute autre entente semblable entre le Canada et la Nouvelle-Écosse au titre de l'enseignement en français.

- 3.6 Les modalités administratives régissant le paiement de la contribution du Canada aux termes de la présente entente figurent à l'Annexe 1 de la présente entente.

4. DÉPENSES ADMISSIBLES

- 4.1 Aux fins de la présente entente, les dépenses admissibles pour chacune des activités énumérées au paragraphe 2.1 pourront comprendre, entre autres, les salaires et avantages sociaux, les honoraires professionnels, les frais d'administration, les dépenses liées à l'achat ou à la location de matériel et d'équipement essentiels, à l'acquisition et à la production de matériel pédagogique ainsi qu'à la formation.

5. BUDGET ET ACTIVITÉS APPROUVÉS

- 5.1 Le Canada et la Nouvelle-Écosse conviennent que les contributions mentionnées à l'article 3 s'appliquent uniquement aux activités décrites dans le plan d'action de la Nouvelle-Écosse (Annexe 2), selon la ventilation budgétaire fédérale et provinciale prévue dans la présente entente.

6. INFORMATION DU PUBLIC

- 6.1 Le Canada et la Nouvelle-Écosse conviennent que le texte de la présente entente et ses annexes seront mis à la disposition de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux et du public canadien.
- 6.2 La Nouvelle-Écosse rendra public chaque année un rapport sur les activités réalisées et les résultats atteints dans le cadre de son plan d'action (Annexe 2). Ce rapport sera publié conjointement avec le rapport annuel prévu au paragraphe 1.3 de l'Annexe A de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde.
- 6.3 La Nouvelle-Écosse présentera les renseignements mentionnés au paragraphe 6.2 de la présente entente de la façon qu'elle juge comme étant la plus conforme à sa situation propre. Si, de l'avis du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, il y a lieu de clarifier l'information présentée, le Canada et la Nouvelle-Écosse tiendront des discussions dans ce but et aussi dans le but de déterminer la pertinence des éclaircissements demandés par rapport aux besoins du Canada.
- 6.4 La Nouvelle-Écosse accepte de mentionner les contributions du Canada dans toute la publicité qu'elle fera sur les programmes et activités pour lesquels le Canada aura fourni une contribution financière dans le cadre de la présente entente. Aux fins de la présente entente, la publicité comprend notamment, sans toutefois s'y limiter : les communiqués; les rapports de ministères ou d'organismes provinciaux et la correspondance adressée à des établissements d'enseignement. La Nouvelle-Écosse accepte de fournir chaque année au Canada des échantillons de ces divers types de publicité.

7. DURÉE

- 7.1 La présente entente lie la Nouvelle-Écosse et le Canada pour la période commençant le 1er avril 2000 et se terminant le 31 mars 2004, et toutes les contributions devant être versées par le Canada en conformité avec les dispositions de la présente entente ne visent que les activités réalisées et les dépenses faites par la Nouvelle-Écosse dans l'exécution de son plan d'action (Annexe 2).

8. MODIFICATION OU CESSATION

- 8.1 Les parties peuvent, d'un commun accord écrit, modifier la présente entente ou y mettre fin pendant la durée de celle-ci.
- 8.2 L'une ou l'autre des parties peut mettre fin à la présente entente au terme de n'importe quel exercice financier, en donnant avis écrit à l'autre partie au moins un exercice financier complet à l'avance.
- 8.3 Sur réception d'un avis tel que décrit au paragraphe 8.2 :
- a) aucune nouvelle mesure ne doit être entreprise ;

b) les mesures existantes doivent se terminer à la date prévue dans l'avis et aucune dépense ne doit être faite après la date d'expiration de l'entente.

9. ÉVALUATION

- 9.1 Chaque année, les parties se rencontreront pour faire le point sur la présente entente pour discuter des résultats des activités menées dans le cadre de celle-ci. Elles pourront convenir d'inviter les représentants du Conseil scolaire acadien provincial, du Collège de l'Acadie et de l'Université Ste-Anne à participer à cette rencontre.
- 9.2 La Nouvelle-Écosse convient de fournir au Canada un rapport final détaillé sur les activités réalisées dans le cadre de son plan d'action (Annexe 2), y compris une évaluation des résultats atteints. Ce rapport doit être fourni au plus tard le 31 décembre 2004.

10. CONSULTATIONS

- 10.1 La Nouvelle-Écosse accepte de consulter le Conseil scolaire acadien provincial, le Collège de l'Acadie et l'Université Ste-Anne, dont les membres sont élus, et les groupes et associations intéressées relativement aux activités prévues dans la présente entente. Le Canada, dans son champ de compétence, se propose de consulter les associations et les groupes intéressés quant aux activités mises en place dans le cadre de la présente entente.

11. PARTENARIAT

- 11.1 Les parties reconnaissent que la présente entente ne constitue pas une association en vue de former une société ou une co-entreprise, ni ne crée de relation de mandataires entre le Canada et la Nouvelle-Écosse.

12. MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, DU SÉNAT ET DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

- 12.1 Aucun membre de la Chambre des communes, du Sénat et de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse ne peut prendre part à la présente entente ou en tirer quelque avantage que ce soit.

13. FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT

- 13.1 Aucun fonctionnaire ou employé du Canada n'est admis à être partie à la présente entente ni à participer à aucun des bénéfices qui en proviennent sans le consentement écrit du ministre de qui relève le fonctionnaire ou l'employé.

14. RESPONSABILITÉ DU CANADA

- 14.1 Le Canada ne répond ni des blessures, même mortelles, ni des dommages matériels subis par la Nouvelle-Écosse ou qui que ce soit d'autre, à l'occasion de l'exécution de la présente entente par la Nouvelle-Écosse, à moins que ces blessures ou dommages ne soient imputables à une faute commise par un employé ou agent du Canada dans l'exercice de ses fonctions.

15. INDEMNISATION

- 15.1 La Nouvelle-Écosse devra indemniser le Canada et la ministre du Patrimoine canadien ainsi que leurs employés ou mandataires et les dégager de toute responsabilité pour les réclamations, pertes, dommages, frais et dépenses découlant d'une blessure ou d'un décès ou encore pour les pertes ou dommages à la propriété attribuables ou présumés attribuables à la Nouvelle-Écosse ou à ses employés ou mandataires dans l'exercice des activités décrites à la présente entente.

10 **COMMUNICATIONS**

- 16.1 Toute communication destinée au Canada concernant la présente entente doit être envoyée par courrier à l'adresse suivante :

La ministre du Patrimoine canadien
Patrimoine canadien
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

- 16.2 Toute communication destinée à la Nouvelle-Écosse concernant la présente entente doit être envoyée par courrier à l'adresse suivante :

La ministre de l'Éducation
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Case postale 578
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2S9

- 16.3 Toute communication ainsi envoyée sera réputée avoir été reçue après le délai nécessaire à une lettre pour parvenir, dans des circonstances normales, à destination.

17. **ANNEXES**

- 17.1 Les annexes ci-jointes font partie intégrante de la présente entente :

Annexe 1 - Modalités administratives;
Annexe 2 - Plan d'action 2000-2001 à 2003-2004 de la Nouvelle-Écosse.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé la présente entente spéciale à la date inscrite à la première page.

AU NOM DU CANADA

AU NOM DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Ministre du Patrimoine canadien

Ministre de l'Éducation

Témoïn

Témoïn

ANNEXE 1

MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

1. MODALITÉS DE PAIEMENT

- 1.1 Pour chacun des exercices financiers, le Canada s'engage à verser à la Nouvelle-Écosse la contribution mentionnée à l'article 3 de la présente entente spéciale de la façon suivante :
- a) pour le premier exercice financier, un premier paiement représentant environ la moitié (50 p. 100) de la contribution du Canada sera versé après la signature de la présente entente;
 - b) pour chaque exercice subséquent, le premier paiement représentant environ la moitié (50 p. 100) de la contribution du Canada pour cet exercice sera versé sous réserve de la réception et de l'acceptation du plan d'action (Annexe 2) mis à jour, le cas échéant, et à condition que les exigences pour les versements précédents aient été remplies;
 - c) pour chaque exercice de la présente entente, le second paiement, n'excédant pas le solde de la contribution du Canada pour cet exercice financier, sera versé après la réception et l'acceptation :
 - (i) d'un état financier final certifié relatif à la contribution du Canada pour l'exercice précédent, sauf la première année de l'entente;
 - (ii) d'un état financier provisoire certifié démontrant les dépenses réelles faites par la Nouvelle-Écosse durant la période se terminant le 31 janvier de l'exercice courant et les dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire;
 - (iii) d'un rapport détaillé sur les activités réalisées l'année précédente dans le cadre du plan d'action (Annexe 2), sauf la première année de l'entente.
- 1.2 En plus des états financiers visés au paragraphe 1.1 de la présente annexe, un état financier final certifié, démontrant les dépenses réelles faites par la Nouvelle-Écosse durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2004 devra être présenté au Canada au plus tard neuf mois après la fin de cet exercice financier, soit le 31 décembre 2004.
- 1.3 Les montants à payer par le Canada à la Nouvelle-Écosse conformément à la présente entente seront effectués dans un délai approximatif de trente (30) jours ouvrables suivant la réception des documents visés au paragraphe 1.1 de la présente annexe, à la condition que les renseignements présentés dans lesdits documents soient conformes aux modalités de la présente entente et que la Nouvelle-Écosse ait donné suite aux questions soulevées par le Canada, le cas échéant.

2. TRANSFERTS

- 2.1 La Nouvelle-Écosse pourra transférer des fonds entre les objectifs du plan d'action (Annexe 2) avec l'autorisation écrite du Canada, dans la mesure où ces transferts ne remettent pas en question l'atteinte des résultats prévus dans le plan d'action. La Nouvelle-Écosse devra présenter une demande en ce sens au Canada avant le 1er mars de l'exercice financier visé.

ANNEXE 1

3. ÉTATS FINANCIERS CERTIFIÉS ET RAPPORTS D'ACTIVITÉS

- 3.1 Aux fins de la présente entente, la Nouvelle-Écosse présentera au Canada des états financiers certifiés par un agent principal de programme et par un agent principal des finances. Ces derniers auront été dûment autorisés par la Nouvelle-Écosse et agréés par le Canada.
- 3.2 Aux fins de la présente entente, les états financiers visés à l'article 1 de la présente annexe, sont des états détaillés de toutes les dépenses faites par la Nouvelle-Écosse à l'égard des activités financées dans le cadre de la présente entente. Ces états financiers seront présentés de façon conforme au budget du plan d'action (Annexe 2).
- 3.3 Les rapports visés à l'article 1 de la présente annexe doivent contenir une description détaillée des activités réalisées et des résultats atteints dans le cadre du plan d'action de la Nouvelle-Écosse (Annexe 2).

4. EXCÉDENT

- 4.1 Si les paiements versés à la Nouvelle-Écosse, conformément à la présente entente, dépassent les montants auxquels la Nouvelle-Écosse a droit, la somme excédentaire devra être remise au Canada. Si la somme excédentaire n'a pas été remise, le Canada pourra déduire d'un montant équivalent à ses contributions ultérieures à la Nouvelle-Écosse.

5. VÉRIFICATION FINANCIÈRE

- 5.1 Le Canada se réserve le droit de vérifier ou de faire vérifier les comptes et registres de la Nouvelle-Écosse relatifs aux dispositions de la présente entente afin de s'assurer du respect de ces dispositions, et la Nouvelle-Écosse accepte de mettre à la disposition des vérificateurs tout registre, document ou renseignement dont ceux-ci pourraient avoir besoin. La portée et l'étendue des vérifications financières, et le moment choisi pour les entreprendre, seront fixés par le Canada et, le cas échéant, ces vérifications pourront être menées par des fonctionnaires du ministère du Patrimoine canadien ou par leurs agents.
- 5.2 Le Canada accepte d'informer la Nouvelle-Écosse des résultats de toute vérification financière et de verser à la Nouvelle-Écosse, le plus tôt possible après la vérification financière, toute somme d'argent qui pourrait, selon l'étude, s'avérer due par lui à la Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse accepte de verser au Canada, sur la foi des résultats de la vérification financière, toute somme d'argent qui pourrait s'avérer due par elle au Canada.

**CANADA - NOVA SCOTIA SPECIAL AGREEMENT
ON INVESTMENT MEASURES FOR
QUALITY EDUCATION IN THE LANGUAGE OF THE MINORITY**

2000-01 to 2003-04

DRAFT

CANADA - NOVA SCOTIA
SPECIAL AGREEMENT ON INVESTMENT MEASURES
FOR QUALITY EDUCATION IN THE LANGUAGE OF THE MINORITY

THIS SPECIAL AGREEMENT was made on this ____ day of _____, 2001.

BETWEEN: **HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT OF CANADA**, hereinafter referred to as "Canada", represented by the Minister of Canadian Heritage

AND: **HER MAJESTY THE QUEEN IN RIGHT OF NOVA SCOTIA**, hereinafter referred to as "Nova Scotia", represented by the Minister of Education of Nova Scotia.

WHEREAS the *Canadian Constitution*, and more particularly the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, as well as the *Official Languages Act*, recognize that French and English are the official languages of Canada and Canada recognizes its responsibilities and undertakings with respect to those languages;

WHEREAS education is a provincial jurisdiction and it is the responsibility of Nova Scotia to determine the objectives, define the content, set the priorities and evaluate its minority-language educational programs;

WHEREAS Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* recognizes the right of Canadians belonging to the French-language or English-language minority in a province or territory to have their children educated in their own language where numbers warrant;

WHEREAS the Supreme Court of Canada has ruled that Section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* confers upon minority-language parents a right of management and control over the educational facilities in which their children are taught, where numbers warrant;

WHEREAS the *Education Act 1995-96* provides the implementation of Francophone school governance in Nova Scotia;

WHEREAS the Minister of Canadian Heritage is instructed, in accordance with the *Official Languages Act*, to encourage and assist provincial and territorial governments to offer members of the official language minority communities education in their own language;

WHEREAS Canada and Nova Scotia have previously implemented a Special Agreement that resulted in the establishment of Francophone school governance in Nova Scotia;

WHEREAS Canada has approved a series of Special Measures designed to provide further investment in the quality of the educational programs in the language of the minority, to consolidate the network of post-secondary institutions and to promote the learning of the second language;

NOW THEREFORE, this Special Agreement witnesses that the parties hereto agree as follows:

1. PURPOSE OF THE SPECIAL AGREEMENT

- 1.1 The purpose of this Agreement is to establish a framework for cooperation between Canada and Nova Scotia for the purpose of enhancing the quality of minority language education programs, pursuant to Nova Scotia's Action Plan which appears in Schedule 2 to this Agreement.

2. PURPOSE OF THE CONTRIBUTION

- 2.1 Subject to the provisions of clause 3.1 of this Agreement, Canada agrees to contribute to the additional expenses incurred by Nova Scotia in order to carry out the activities described in its Action Plan (Schedule 2) related to the provision of quality French-language education at the elementary and secondary levels and to the development of French minority-language post-secondary education, namely:
- i) Support to the Conseil scolaire acadien provincial for special projects such as : francization programs, updating of school libraries, preventative measures in reading and writing, implementation in five schools of the "Learning Village" pilot project and professional development project in Chéticamp;

- ii) Support to the Collège de l'Acadie for development of its programming, of its technological infrastructure, development and implementation of a marketing strategy and enhancing its services to the community;
 - iii) Support to Université Ste-Anne for development of new programs, development of its continuing and distance education programs and of its technological infrastructure, as well as development and implementation of a recruitment and marketing strategy;
 - iv) Support for development of a plan to integrate services and/or programs of the Collège de l'Acadie and Université Ste-Anne.
- 2.2 Nova Scotia's Action Plan appearing in Schedule 2 to this Agreement includes a description of the activities to be undertaken, the desired outcomes and the performance indicators, as well as a proposed breakdown of Canada's and Nova Scotia's respective contributions.

3. MAXIMUM AMOUNT OF CONTRIBUTION

- 3.1 Subject to the appropriation of funds by Parliament, the maintenance of current and forecasted budgetary levels for the Official Languages in Education Program and the terms and conditions of this Agreement, Canada agrees to contribute to the eligible expenditures made by Nova Scotia for the implementation of its Action Plan (Schedule 2) for the purposes described in Clause 2, the lesser of five million two hundred twenty dollars (\$5,220,000) and 50 per cent of the total eligible expenditures made by Nova Scotia, according to the following schedule:

Fiscal year

2000-01	\$1,320,000
2001-02	\$1,300,000
2002-03	\$1,300,000
2003-04	\$1,300,000

- 3.2 Canada and Nova Scotia recognize that Canada's contribution provided in a particular fiscal year shall be spent to support measures implemented in that particular fiscal year or the provincial school year.
- 3.3 Subject to the appropriation of funds by the Legislative Assembly of Nova Scotia and the maintenance of current and forecasted budgetary levels of the Department of Education, Nova Scotia agrees to contribute to the eligible expenditures under the approved Action Plan (Schedule 2), in accordance with the following schedule:

Fiscal year

2000-01 :	\$1,320,000
2001-02 :	\$1,300,000
2002-03 :	\$1,300,000
2003-04 :	\$1,300,000

- 3.4 The financial assistance allocated by the province of Nova Scotia under section 3.3 is in addition to the funds normally granted in support of education and the regular increases pertaining thereto.
- 3.5 The budgeted contribution shall also be in addition to Canada's and Nova Scotia's contributions under the *Canada - Nova Scotia Agreement for minority-language education and second-language instruction* or any other similar agreement between Canada and Nova Scotia regarding French-language education.
- 3.6 The administrative terms and conditions governing the payment of Canada's contribution under this Agreement appear in Schedule 1 to this Agreement.

ELIGIBLE EXPENDITURES

- 4.1 For the purposes of this Agreement, the eligible expenditures for each activity listed in Clause 2.1 may include, among others, salaries and benefits, professional fees, administrative fees, costs associated with purchasing or renting essential material and equipment, with producing and acquiring pedagogical materials and with training.

5. BUDGET AND APPROVED ACTIVITIES

- 5.1 Canada and Nova Scotia agree that the contributions referred to in Clause 3 apply only to the activities described in the Nova Scotia's Action Plan (Schedule 2), in accordance with the federal and provincial budgetary breakdown provided for in this Agreement.

6. PUBLIC INFORMATION

- 6.1 Canada and Nova Scotia agree that the text of this Agreement and the Schedules thereto shall be made available to all provincial and territorial governments and to the Canadian public.
- 6.2 Nova Scotia shall make public an annual report on the activities carried out and the results achieved as part of its action plan (Schedule 2). This report shall be made public in conjunction with the annual report referred to in Clause 1.3 of Schedule A to the *Canada - Nova Scotia Agreement for minority-language education and second-language instruction*.
- 6.3 Nova Scotia shall provide the information referred to in Clause 6.2 of this Agreement in the manner it considers to be most appropriate to its particular circumstances. If there is a need, in the opinion of Canada or Nova Scotia, to clarify the information provided, Canada and Nova Scotia will hold discussions to do so and to review the pertinence of such information to the needs of Canada.
- 6.4 Nova Scotia agrees to give recognition of Canada's participation when conducting publicity for all programs and activities for which financial assistance was provided by Canada. For the purpose of this Agreement, publicity includes, without being limited to, news releases, reports of provincial government departments or agencies and correspondence with educational institutions. Nova Scotia agrees to provide Canada with samples of these different kinds of publicity annually.

7. DURATION

- 7.1 This Agreement between Nova Scotia and Canada is valid for the period beginning April 1, 2000 and ending March 31, 2004, and all of the contributions to be paid by Canada pursuant to the provisions of this Agreement, shall cover only the activities conducted and the expenditures made by Nova Scotia in the carrying out of its Action Plan (Schedule 2).

8. AMENDMENT AND TERMINATION

- 8.1 The parties may, by mutual agreement in writing, amend this Special Agreement or terminate it during the term of the Agreement.
- 8.2 Either party may terminate this Agreement at the end of any fiscal year by giving notice in writing to the other party at least one full fiscal year in advance.
- 8.3 Upon receipt of such a notice as described in Clause 8.2:
- a) no new measure shall be undertaken; and
 - b) the existing measures shall terminate as of the date provided for in this notice and no expenditure shall be made after the date of expiration of the Agreement.

EVALUATION

- 9.1 The parties shall meet annually to review progress made under this Agreement and to discuss the results of the activities conducted within its framework. They may agree to invite the representatives of the Conseil scolaire acadien provincial, Collège de l'Acadie and Université Ste-Anne to participate in this meeting.
- 9.2 Nova Scotia agrees to provide to Canada a final detailed report on the activities undertaken within the framework of its action plan (Schedule 2), including an evaluation of the results achieved. This report shall be submitted by December 31, 2004 at the latest.

10. CONSULTATIONS

- 10.1 Nova Scotia agrees to consult with the Conseil scolaire acadien provincial, Collège de l'Acadie and Université Ste-Anne, whose members are elected, and the interested groups and associations in relation to the educational programs implemented under this Agreement. Canada, within its field of jurisdiction, proposes to consult the interested associations and groups concerning the programs established under this Agreement.

11. PARTNERSHIP

- 11.1 The parties acknowledge that this Agreement does not constitute an association for the purpose of forming a partnership or joint venture, nor does it create any agency relationship between Canada and Nova Scotia.

12. MEMBERS OF THE HOUSE OF COMMONS, THE SENATE AND THE LEGISLATIVE ASSEMBLY OF NOVA SCOTIA

- 12.1 No member of the House of Commons, the Senate or the Legislative Assembly of Nova Scotia may be admitted to any share or part of this Agreement or to any benefit arising therefrom.

13. OFFICIALS AND EMPLOYEES OF THE GOVERNMENT

- 13.1 No official or employee of Canada may be admitted to any share or part of this Agreement or to any benefit arising therefrom without the consent in writing of the Minister to whom the official or employee reports.

14. LIABILITY OF CANADA

- 14.1 Canada is not liable for any injury, including fatal injury, or material damage suffered by Nova Scotia or anyone else as a result of the implementation of this Agreement by Nova Scotia unless such injuries or damages are attributable to the fault of an employee or agent of Canada in the course of his or her duties.

15. INDEMNIFICATION

- 15.1 Nova Scotia shall indemnify Canada and the Minister of Canadian Heritage and their servants or agents and release them from any liability for and against all claims, losses, damages, costs and expenses related to any injury or death of a person, or loss or damage to property caused or alleged to be caused by Nova Scotia or its servants or agents in carrying out the activities described in this Agreement.



COMMUNICATIONS

16.1 Any notice concerning this Agreement intended for Canada shall be sent by mail to the following address:

The Minister of Canadian Heritage
Canadian Heritage
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

16.2 Any notice concerning this Agreement intended for Nova Scotia shall be sent by mail to the following address:

The Minister of Education
Government of Nova Scotia
P.O. Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

16.3 Any notice sent in this way shall be deemed to have been received after the time required for a letter to reach its destination under normal circumstances.

17. SCHEDULES

17.1 The Schedules attached hereto are an integral part of this Agreement:

- Schedule 1 - Administrative Terms and Conditions;
- Schedule 2 - Nova Scotia Action Plan 2000-01 to 2003-04.

IN WITNESS WHEREOF, the parties have executed this Special Agreement on the date inscribed on the first page.

ON BEHALF OF CANADA

ON BEHALF OF NOVA SCOTIA

Minister of Canadian Heritage

Minister of Education

Witness

Witness

DRAFT

SCHEDULE 1

ADMINISTRATIVE TERMS AND CONDITIONS

1. PAYMENTS

- 1.1 In each fiscal year, Canada agrees to pay to Nova Scotia the contribution referred to in Clause 3 in this Special Agreement, as follows:
- (a) in the first fiscal year, an initial payment representing about one half (50 per cent) of Canada's contribution, following the signing of this Agreement;
 - (b) in each subsequent year, the first payment, representing approximately one-half (50%) of Canada's contribution for that year, will be paid subject to the receipt and acceptance of an updated Action Plan, where necessary, and on the condition that the requirements for the previous payments have been met;
 - (c) in each fiscal year of this Agreement, the second payment, which shall not exceed the balance of Canada's contribution for that year, shall be paid following receipt and acceptance:
 - (i) of a final certified financial statement in relation to Canada's contribution to Nova Scotia for the preceding year, except for the first year of the Agreement;
 - (ii) of an interim certified financial statement demonstrating the actual expenditures made by Nova Scotia during the period ending January 31 of the current year and the anticipated expenditures to the end of the school year;
 - (iii) of a detailed report on the activities conducted under the Action Plan (Schedule 2) in the preceding year, except for the first year of the Agreement.
- 1.2 In addition to the financial statements referred to in Clause 1.1 of this Schedule, a final certified financial statement demonstrating the actual expenditures made by Nova Scotia during the fiscal year ending March 31, 2004 shall be submitted to Canada no later than nine months following the end of that fiscal year, i.e. December 31, 2004.
- 1.3 The amounts payable by Canada to Nova Scotia pursuant to this Agreement shall be paid within a period of approximately thirty (30) business days following the receipt of the documents referred to in Clause 1.1 of this Schedule, provided that the information submitted in the said documents is consistent with the terms and conditions of this Agreement and that Nova Scotia has responded to any questions raised by Canada, where applicable.

2. TRANSFERS

- 2.1 Nova Scotia may transfer funds among the objectives of the Action Plan (Schedule 2) with the authorization in writing of Canada, provided that these transfers do not call into question the achievement of the results set out in the Action Plan (Schedule 2). Nova Scotia shall submit the appropriate request to Canada before March 1 of the fiscal year in question.

SCHEDULE 1

3. CERTIFIED FINANCIAL STATEMENTS AND ACTIVITY REPORTS

- 3.1 For the purposes of this Agreement, Nova Scotia will submit financial statements to Canada, certified by a senior program officer and a senior financial officer, who shall be duly authorized by Nova Scotia and agreed to by Canada.
- 3.2 For the purposes of this Agreement, the financial statements referred to in Clause 1 of this Schedule are detailed statements of all expenditures made by Nova Scotia in regard to the activities funded within the framework of this Agreement. These financial statements shall be presented in a way that is consistent with the budget of the Action Plan.
- 3.3 The activity reports referred to in Clause 1 of this Schedule shall contain a detailed description of the activities carried out and the results achieved within the framework of the Action Plan (Schedule 2).

4. OVERPAYMENT

- 4.1 Should the payments made to Nova Scotia pursuant to this Agreement exceed the amounts to which Nova Scotia is entitled, the excess amount shall be returned to Canada. Should the excess amount not be returned, Canada may deduct an equivalent amount from its subsequent contributions to Nova Scotia.

5. FINANCIAL AUDIT

- 5.1 Canada reserves the right to audit Nova Scotia's accounts and records pertaining to the provisions of this Agreement, or to have them audited, for the purpose of ensuring that these provisions are being fulfilled, and Nova Scotia agrees to make available to the auditors any book, record or information they may require. The scope and extent of the financial audits, and the time selected to perform them, shall be established by Canada and, where applicable, these audits may be conducted by officials of the Department of Canadian Heritage or their agents.
- 5.2 Canada agrees to inform Nova Scotia of the results of any financial audit and to pay Nova Scotia, as soon as possible after the audit, any monies that the audit may show to be then due and owing to Nova Scotia. Nova Scotia agrees to pay to Canada, on being informed of the results of such financial audit, any monies that the audit may show to be due and owing to Canada.

BEST AVAILABLE COPY

ANNEXE 2

Mesures spéciales

Entente spéciale Canada - Nouvelle-Écosse

Sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité

Plan d'action

2000-2001 à 2003-2004

*Versin #7 -
reçue le 22 février 2001*

*⇒ corrections à faire
mme we*

PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL 2000-2001 À 2003-2004

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Programme de francisation	<ul style="list-style-type: none"> rencontres avec les différents partenaires établir des classes de francisation (maternelle, 1ère année et dans des cas exceptionnels en 2e année) Inviter, où les espaces le permettent, les centres préscolaires à venir s'établir dans nos écoles offrir des sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> développer les habiletés langagières des enfants qui n'ont pas de connaissances suffisantes en français afin qu'ils puissent fonctionner en français dès leur premier jour de classe ou intégrer, pour les autres élèves, le programme régulier accueillir les centres préscolaires dans nos écoles élaborer une stratégie provinciale pour offrir une programmation uniformisée d'un bout à l'autre de la province : élaboration de résultats d'apprentissage provinciaux 	<ul style="list-style-type: none"> structure administrative fonctionnelle au niveau provincial programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney création de nouveaux centres de francisation dans les régions acadiennes qui n'en possèdent pas augmenter le nombre de centres préscolaires dans nos écoles
Bibliothèques scolaires	<ul style="list-style-type: none"> mise en oeuvre de l'étude/analyse pour redresser la situation de nos bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> meubler nos bibliothèques de livres récents, de logiciels, etc. accroître l'utilisation de nos bibliothèques (cœur de nos écoles) ouvrir des bibliothèques scolaires et communautaires se doter d'une politique relative à l'utilisation des bibliothèques (philosophie du Conseil scolaire et ses intentions) mettre en place une centrale de services techniques pour desservir toutes les bibliothèques adopter un système informatique uniforme 	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du nombre de livres disponibles pour nos élèves, le personnel et la communauté augmentation du taux d'utilisation (élèves, enseignants, parents et membres de la communauté) augmentation du nombre de documents de références récents (scientifiques), tels les encyclopédies, dictionnaires, CD-Rom et équipement d'audio-visuel) augmentation du nombre d'outils de recherche (ordinateurs et de romans)
«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> choisir une deuxième enseignante pour participer à une formation (10 mois) offerte par l'Institut de <i>Reading Recovery</i> à Toronto mise en oeuvre du programme d'intervention préventive en lecture et en écriture (projet pilote dans le Sud-ouest (4 écoles) 	<ul style="list-style-type: none"> permettre aux élèves de se développer plus rapidement et de lire et d'écrire de manière autonome, en travaillant au niveau moyen de leur classe améliorer leur rendement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> les élèves liront au niveau moyen de leur classe augmentation du taux de rétention mise en place du projet pilote dans 4 de nos écoles nombre de sessions de formation <ul style="list-style-type: none"> parents enseignants membres du Conseil scolaire présentation aux autres conseils scolaires francophones du Canada
«Learning Village» Le village éducatif	<ul style="list-style-type: none"> mise en oeuvre du plan stratégique traduction du logiciel / autres logiciels projet pilote de 5 écoles formation d'un comité pour travailler sur le contenu spécifique du logiciel session de formation pour le personnel 	<ul style="list-style-type: none"> créer un partenariat avec IBM traduire et adapter «Learning Village» plan triennal de mise en oeuvre de «Learning Village» processus de sélection de 5 écoles 	<ul style="list-style-type: none"> entente avec IBM taux d'utilisation satisfaction des élèves, enseignants, directions d'école, des parents et des utilisateurs
Projets de développement professionnel à Chéticamp	<ul style="list-style-type: none"> embauche du personnel identification de la clientèle scolaire cible mise sur pied des aménagements requis 	<ul style="list-style-type: none"> Trois projets concrétisés à Chéticamp : <ol style="list-style-type: none"> stratégies d'intégration d'élèves ayant droit en classe régulière. activités d'intégration de la langue dans les diverses matières. développement d'un centre d'apprentissage multifonctionnel pour appuyer le progrès des élèves au secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Partage des expériences avec les autres écoles du CSAP. Développement d'outils visant l'intégration des enfants ne parlant pas ou peu le français à leur inscription à l'école. Développement de stratégies d'intégration de la langue française dans la programmation scolaire. Création d'un centre d'apprentissage modèle pour les écoles du CSAP.

BEST AVAILABLE COPY

Contribution fédérale

Projets	Coût total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Programme de francisation	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$
	2001 - 2002	140 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$				
	2002 - 2003	140 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$	
	2003 - 2004	140 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	480 000 \$	2000 - 2004	240 000 \$	2000 - 2004	240 000 \$				
Bibliothèques scolaires	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000	100 000	100 000	100 000
	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$				
	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$	100 000	100 000	100 000	
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	740 000 \$	2000 - 2004	370 000 \$	2000 - 2004	370 000 \$				
* «Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture pour n'apas répondu à la question sur budget doublé	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000	200 000	200 000	200 000
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$				
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	200 000	200 000	200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	1 600 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$				
"Learning Village" Le village éducatif	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000	200 000	200 000	200 000
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$				
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	200 000	200 000	200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	1 600 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$				
Projet de développement professionnel à Chéticamp	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000	0	0	0
	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$				
	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$	0	0	0	
	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	140 000 \$	2000 - 2004	70 000 \$	2000 - 2004	70 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE CHAQUE PROJET							570 000 \$	570 000 \$	570 000 \$	570 000 \$

**PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
COLLÈGE DE L'ACADIE
2001-2002 À 2003-2004**

VISION GLOBALE

Développer davantage l'économie des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et améliorer la qualité de vie des citoyens par l'entremise de l'éducation et de l'innovation.

COLLÈGE DE L'ACADIE

Projet	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>La programmation</p>	<p>1. Établir différents moyens pour mieux connaître les tendances du marché du travail local, provincial, national et international et les besoins particuliers des clientèles cibles du Collège de l'Acadie afin de développer une programmation bien adaptée aux nouvelles réalités de la société du nouveau millénaire</p> <p>2. Intégrer davantage les technologies éducatives dans l'enseignement et l'apprentissage afin de disposer de méthodes d'enseignement efficaces.</p> <p>3. Partager l'expertise du Collège de l'Acadie comme institution avant-gardiste de formation spécialisée en éducation à distance</p>	<p>1.1 Réaliser une étude des besoins et des tendances en ce qui a trait au marché du travail;</p> <p>1.2 Offrir aux directeurs un programme de formation en orientation de carrières étudiantes;</p> <p>1.3 Encourager la participation active du personnel dans les réseaux du marché du travail;</p> <p>1.4 Développer des outils d'évaluation des compétences des étudiants;</p> <p>1.5 Mettre sur pied un service d'orientation de carrières;</p> <p>1.6 Mettre sur pied un service de placement dans le marché du travail;</p> <p>1.7 Revoir et adapter les programmes de formation accessibles dans le territoire;</p> <p>1.8 Faire le choix d'une programmation spécialisée;</p> <p>1.9 Préparer et mettre en oeuvre un plan de transition de la programmation.</p> <p>2.1 Réaliser une étude afin de revoir et d'adapter le matériel didactique et pédagogique du personnel enseignant;</p> <p>2.2 Revoir et adapter les stratégies éducatives d'autoapprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement à distance utilisées par le personnel enseignant en prenant en considération les ressources actuelles en place (infrastructure, ressources humaines et financières, etc.);</p> <p>2.3 Développer une banque de ressources virtuelles de la programmation et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.4 Développer une stratégie de prestation de formation synchrone et asynchrone;</p> <p>2.5 Mettre en place un cycle d'évaluation annuel des programmes.</p> <p>3.1 Jouer un rôle proactif au sein de regroupements d'institutions d'enseignement collégial tels que l'Association canadienne des collèges communautaires (ACCC) et du Réseau des collèges et des CÉGEPs francophones du Canada (RCCFC);</p> <p>3.2 Modéliser l'expertise du Collège de l'Acadie en technologies éducatives et enseignement à distance;</p> <p>3.3 Créer un volet Conseil pour vendre l'expertise du Collège de l'Acadie au sein de la francophonie atlantique, nationale et internationale.</p>	<p>1.1 Formation d'une main-d'oeuvre compétente;</p> <p>1.2 Taux de satisfaction des employeurs;</p> <p>1.3 Taux de placement des étudiant(e)s;</p> <p>1.4 Taux d'admission dans les programmes.</p> <p>2.1 Nombre d'outils/services de technologies éducatives intégrées dans les programmes;</p> <p>2.2 Améliorer le taux de rétention des étudiant(e)s.</p> <p>3.1 Nombre de clients en Nouvelle-Écosse et à l'extérieur;</p> <p>3.2 Nombre de missions à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse;</p> <p>3.3 Projets de collaboration avec des partenaires de l'extérieur.</p>

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>Les technologies</p>	<p>1. Assurer une infrastructure technologique répondant aux besoins éducatifs et administratifs du Collège de l'Acadie.</p> <p>2. Optimiser la culture d'utilisation et d'intégration des technologies de l'information et des communications afin d'intégrer pleinement le Collège de l'Acadie dans l'ère numérique</p> <p>3. Augmenter l'accès aux programmes de formation du Collège de l'Acadie auprès des clientèles cibles de la Nouvelle-Écosse, des provinces atlantiques et ailleurs dans la francophonie</p>	<p>1.1 Revoir, analyser et adapter les ressources technologiques du Collège de l'Acadie et les ressources qui existent à l'extérieur;</p> <p>1.2 Intégrer des nouveaux services et produits technologiques tout en visant des coûts raisonnables et une infrastructure avant-gardiste;</p> <p>1.3 Adopter et appliquer des politiques de standardisation de l'appui technique.</p> <p>2.1 Réviser et mettre en oeuvre une politique d'inflation aux technologies pour les nouveaux arrivés au Collège de l'Acadie;</p> <p>2.2 Parfaire les guides d'utilisation des ressources technologiques et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.3 Développer un programme de formation des TIC adapté à chaque clientèle (personnel enseignant, étudiants et personnel administratif);</p> <p>3.1 Développer des partenariats dans le but d'augmenter les points d'accès à la formation du Collège de l'Acadie.</p>	<p><i>↑</i> Indicateurs de rendement</p> <p>1.1 Utilisation et efficacité du matériel technologique et des réseaux</p> <p>1.2 Description des nouvelles technologies et nouveaux outils virtuels.</p> <p>2.1 Taux d'utilisation du matériel technologique et des réseaux;</p> <p>2.2 Quantité d'outils en TIC intégrés dans les programmes d'enseignement et la gestion;</p> <p>2.3 Augmentation des connaissances et compétences des TIC par le personnel.</p> <p>2.4 Taux de satisfaction de la clientèle.</p> <p>3.1 Nombre de points d'accès à la formation;</p> <p>3.2 Nombre de clients de la Nouvelle-Écosse et de l'extérieur.</p>
<p>Le marketing</p>	<p>1. Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information soient des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie.</p> <p>2. Assurer et diffuser une image positive du Collège de l'Acadie auprès des diverses clientèles et des intervenants gouvernementaux, institutionnels, communautaires et privés.</p> <p>3. Augmenter le nombre de clients par le renforcement des méthodes de recrutement actuelles du Collège de l'Acadie.</p>	<p>1.1 Actualiser et appliquer la politique sur les communications en intégrant le concept de courtier d'information et de réseau;</p> <p>1.2 Établir un site Web interactif regroupant du contenu propre au Collège de l'Acadie et adapté aux diverses clientèles;</p> <p>1.3 Intégrer les sites d'accès communautaire à la politique de communication;</p> <p>1.4 Concevoir et mettre en place des outils efficaces et virtuels de communication (ex.: chat rooms);</p> <p>1.5 Produire un bulletin d'information régulier à l'intention du personnel et de la population étudiante.</p> <p>2.1 Actualiser et mettre en oeuvre le plan de marketing;</p> <p>2.2 Accentuer les relations publiques aux niveaux local, provincial, national et international;</p> <p>2.3 Développer des partenariats pouvant contribuer à créer une image positive du Collège de l'Acadie;</p> <p>2.4 Promouvoir l'expertise du Collège de l'Acadie par la vente de ses services conseils.</p> <p>3.1 Mettre à jour et mettre en oeuvre une stratégie de recrutement sur les plans local et régional, national et international;</p> <p>3.2 Offrir une formation de recrutement au personnel;</p> <p>3.3 Réaliser une étude de marché sur les possibilités de recrutement en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à l'extérieur.</p>	<p>1.1 Satisfaction du personnel et de la population étudiante;</p> <p>1.2 Nombre de bulletins et de communiqués;</p> <p>1.3 Taux d'utilisation des outils virtuels;</p> <p>1.4 Site Web interactif. <i>y compris le</i></p> <p>2.1 Couverture médiatique positive;</p> <p>2.2 Description des activités de relations publiques;</p> <p>2.3 Nouveaux partenariats;</p> <p>2.4 Nombre de nouveaux projets.</p> <p>3.1 Nombre accru de clients;</p> <p>3.2 Nouvelles techniques de recrutement.</p>

Projet	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Les services à la collectivité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Devenir chef de file dans des projets de développement de l'économie du savoir afin de contribuer au développement de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et d'une Acadie ingénieuse 2. Devenir le pourvoyeur principal des technologies de l'information et des communications auprès du milieu associatif acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse 3. Développer le concept du Collège en affaires avec une composante d'incubation d'entreprises dans les centres de formation du Collège de l'Acadie 4. Créer des alliances stratégiques avec des partenaires privés, institutionnels et publics permettant au Collège de l'Acadie de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs stratégiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Assurer un leadership dans le développement d'une communauté ingénieuse acadienne et francophone, en particulier en appuyant la Commission des communautés ingénieuses de la SNA. 2.1 Agir comme chef de file dans le développement de centres d'accès communautaire dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et assurer la mise en place d'un réseau de ces centres. 3.1 Soumettre un projet pilote dans le cadre de l'initiative stratégique du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC). 4.1 Initier, en partenariat avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE) une démarche visant la mise en place d'un protocole d'entente sur le développement économique, ainsi que le développement des ressources humaines et de l'économie du savoir avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Nombre de projets démarrés; 1.2 Variété de services offerts aux communautés. 2.1 Quantité de matériel technologique disponible et degré d'utilisation; 2.2 Taux d'utilisation accrue des centres d'accès communautaires et du réseau communautaire. 2.3 Variété de services offerts à la collectivité acadienne. 3.1 Taux de satisfaction des clients; 3.2 Taux d'utilisation des services; 3.3 Quantité et variété de services offerts aux entreprises. 4.1 Partenariat établis et productifs sur les plans régional, national et international.
Avenir du postsecondaire en français en Nouvelle-Écosse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planification et rencontres en vue de l'intégration de services et/ou de programmes entre le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne collaborent de façon beaucoup plus étroite sur de plus nombreux programmes et sur le plan des services administratifs. 1.2 Rationnalisation des ressources pour la livraison de l'éducation postsecondaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Évaluation par les étudiants des deux institutions. 1.2 Accroissement du nombre de programmes et de services offerts de façon conjointe. 1.3 Augmentation du nombre et de la valeur des services administratifs partagés entre les deux institutions

Manque Page 8 1243

02/22/2001 09:21 5024240057 EDUCATION FSL PROGR PAGE 31

Projets	Coût Total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
La programmation	2000 - 2001	480 000 \$	2000 - 2001	240 000 \$	2000 - 2001	240 000 \$	240 000	245 000	245 000	100 000
	2001 - 2002	490 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$				
	2002 - 2003	490 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$				
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				
	Total	1 660	Total	830	Total	850				
	2000 - 2004	1 720 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$				
Les technologies	2000 - 2001	290 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	145 000	120 000	120 000	90 000
	2001 - 2002	240 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$				
	2002 - 2003	240 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$				
	2003 - 2004	180 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	950 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$				
Le marketing	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	35 000	35 000	35 000	25 000
	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$				
	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$				
	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	260 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$				
Les services à la collectivité	2000 - 2001	100 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	50 000	50 000	50 000	50 000
	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$				
	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$				
	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	400 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$				
Avenir du postsecondaire en français en Nouvelle-Écosse	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30 000	30 000	30 000	30 000
	2001 - 2002	60 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$				
	2002 - 2003	60 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$				
	2003 - 2004	60 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	240 000 \$	2000 - 2004	120 000 \$	2000 - 2004	120 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS							500 000 \$	480 000 \$	480 000 \$	295 000 \$

**PLAN D'ACTION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE
2000-2001 À 2003-2004**

VISION GLOBALE

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle étudiante et de la communauté acadienne et francophone, l'Université doit s'assurer du renforcement de sa capacité de base (tant sur le plan de soutien que sur le plan académique) ainsi que procéder à une modernisation (technologique) et au réseautage avec les autres institutions francophones postsecondaires au Canada (collaboration inter-institutionnelle et enseignement à distance). Également, le développement sur le plan de la technologie et de l'enseignement permettra à l'Université de mieux desservir sa clientèle étudiante dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Formation continue et enseignement à distance	<ul style="list-style-type: none"> Négociation d'ententes de coopération avec le CSAP et le Collège de l'Acadie en ce qui concerne l'offre de cours en enseignement à distance sur l'ensemble de la Nouvelle-Écosse Collaboration avec le Réseau national d'enseignement universitaire francophone (RENEUF) : sciences de la santé et sciences administratives 	<ul style="list-style-type: none"> Un plus grand accès aux cours universitaires enseignés en français. Que l'Université collabore plus étroitement avec le CSAP, le Collège de l'Acadie et avec les autres institutions francophones au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'étudiant(e)s à temps partiel Le nombre de cours offerts en dehors du campus Le nombre de programmes offerts en collaboration avec d'autres institutions postsecondaires francophones au Canada
Développement des technologies de l'informatique	<ul style="list-style-type: none"> Services d'appui aux nouvelles initiatives Finir le câblage du campus pour l'accès au réseau informatique Remplacement de l'équipement dépassé pour l'administration et pour les services universitaires, y compris la bibliothèque et les laboratoires de langue 	<ul style="list-style-type: none"> Que les étudiants aient beaucoup plus facilement accès aux technologies de l'information pendant leurs études à l'Université Sainte-Anne, de façon à améliorer leur expérience éducative Que les professeurs soient en mesure d'incorporer le multimédia et la technologie dans leurs cours Que l'administration soit plus efficace 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de chambres/d'édifices reliés au réseau Internet Le taux d'utilisation des technologies par les étudiant(e)s Le nombre de cours enseignés avec l'aide du multimédia et des technologies Le nombre de cours offerts sur l'Internet
Marketing et recrutement des étudiant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de nouveaux documents promotionnels Augmentation du nombre de bourses offertes aux étudiant(e)s Augmentation de la publicité et de la promotion ainsi que du nombre de visites dans les écoles de la région atlantique et au-delà Mise à jour et maintien du site Web de l'Université 	<ul style="list-style-type: none"> Que l'Université Sainte-Anne bénéficie d'une plus grande visibilité Augmentation du nombre d'étudiant(e)s 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de demandes d'admission Le nombre d'étudiant(e)s à temps plein Le nombre d'écoles visitées pour le recrutement
Appui au développement des programmes	<ul style="list-style-type: none"> Création et mise sur pied de nouveaux cours en sciences administratives et en sciences, surtout des domaines clés pour les diverses régions acadiennes de la province. Nouveaux programmes en humanités (par ex. : études acadiennes, administration publique et théâtre) 	<ul style="list-style-type: none"> Que les étudiant(e)s aient accès à un plus large éventail de programmes et de cours Que l'Université Sainte-Anne soit en mesure d'attirer un plus grand nombre d'étudiant(e)s Qu'on encourage davantage la collaboration avec le Collège de l'Acadie et le lancement d'un plus grand nombre de propositions de programmes communs 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de programmes offerts Augmentation du nombre de cours offerts Augmentation du nombre d'étudiant(e)s à plein temps

Projets	Coût total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Formation continue et enseignement à distance	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	20 000	20 000	20 000	50 000
	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$				
	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$	20 000	20 000	20 000	50 000
	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	220 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$				
Développement des technologies de l'informatique	2000 - 2001 :	180 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	90 000	90 000	90 000	265 000
	2001 - 2002 :	180 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$				
	2002 - 2003 :	180 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$	90 000	90 000	90 000	265 000
	2003 - 2004 :	530 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	1 070 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$				
Marketing et recrutement des étudiant(e)s	2000 - 2001 :	80 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	40 000	40 000	40 000	20 000
	2001 - 2002 :	80 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$				
	2002 - 2003 :	80 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$	40 000	40 000	40 000	20 000
	2003 - 2004 :	40 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	280 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$				
Appui au développement des programmes	2000 - 2001 :	200 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	100 000	100 000	100 000	100 000
	2001 - 2002 :	200 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$				
	2002 - 2003 :	200 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$	100 000	100 000	100 000	100 000
	2003 - 2004 :	200 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	800 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS							250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	435 000 \$

P-12-13

U classer.
8114-2-5-00
NE



Department of
Education
Office of the
Deputy Minister

PO Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

Fax: 902 424-0680

Our File Number:

FEB 14 2001

MC
Yon/le bis
Grand allou... nous
reconn... une proposition
concret à cet effet?
id.

Mr. Hilaire Lemoine
Director General
Official Languages Support Programs
Canadian Heritage
15 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Dear Mr. Lemoine:

Following our meeting of January 25th to discuss French language post-secondary education, I have received further information related to the amalgamation of the Université Sainte-Anne and the Collège de l'Acadie.

As you are aware, the Université's board members met last weekend to review the amalgamation proposal of both institutions. It is my understanding that the board members received the proposal with great enthusiasm and optimism. The acceptance of such a proposal and the establishment of a consensus on this matter is a major steppingstone to moving ahead in the realization of this project.

While there is considerable work to be done in this area, a preliminary proposal has been presented regarding the program component of the newly created institution. It is anticipated that seed funding will be essential to effectively implement several new program initiatives including a masters degree program for French Second Language Education which we discussed at our meeting.

To support new program expansion and development initiatives, an amount of \$1.3 million per annum over a five-year period has been identified as the required funding, above operational costs, to fully implement such programs.

My department will be working closely with post-secondary officials over the next months to prepare a curriculum program proposal for subsequent submission to the Department of Canadian Heritage.

We look forward to working with you and your officials on this new and exciting project which will have a tremendous impact in years to come on the Francophone post-secondary education sector of Nova Scotia.

Yours sincerely,

Dennis Cochrane

8114-2-500

NOTE À L'INTENTION DE HILAIRE LEMOINE

**RENCONTRE AVEC LE SOUS-MINISTRE DE L'ÉDUCATION
DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, M. DENNIS COCHRANE
25 JANVIER 2001**

(Pour information)

RÉSUMÉ

Buts de la rencontre:

- I Fusion des établissements postsecondaires de la Nouvelle-Écosse (Collège de l'Acadie et Université Ste-Anne) et avenir de l'enseignement postsecondaire : but principal de la rencontre.
- II Centres scolaires communautaires (Pomquet et Ste-Anne-du-Ruisseau) : partenariats possibles avec la province.

I POSTSECONDAIRE

I.1 Contexte

- ° Dans le plan d'action 2000-01 à 2003-04 de la Nouvelle-Écosse pour les *Mesures spéciales d'investissement en éducation*, on prévoit la planification et l'intégration des services et/ou programmes entre les deux institutions (contribution fédérale au Collège de l'Acadie de 120 000 \$ sur 4 ans);
- ° L'intention de cette rencontre est de discuter de la position de la Nouvelle-Écosse ainsi que de celle des partenaires quant à l'avenir du postsecondaire : les partenaires envisagent une intégration de certains services administratifs alors que la province pourrait vouloir pousser plus loin la fusion (consolidation des cours, etc.);
- ° La question des inscriptions en baisse à l'Université Ste-Anne depuis les dernières années constitue un argument en faveur de la fusion (sauf pour l'an dernier où les inscriptions ont connu une hausse de 22%);
- ° En matière de haute technologie pour la prestation de cours et de formation à distance, les deux établissements pourrait bâtir un partenariat prometteur;
- ° Dans le cadre de sa planification stratégique, l'Université Ste-Anne a mandaté le consultant Corneau pour une étude incluant des recommandations. Nous sommes toujours dans l'attente des résultats : on avait cru comprendre qu'elle serait déposée à l'automne 2000.

À noter : entre 12h30 et 13h00, la discussion se fera uniquement avec le ministère, sans participation des présidents des établissements.

I.2 Considérations

- La province envisage un changement de cap important dans le développement du postsecondaire;
- Forte possibilité que la province demande d'autres fonds en *Mesures spéciales* pour l'implantation d'une nouvelle stratégie pour le postsecondaire;
- Nécessité d'un plan stratégique provincial pour la mise en oeuvre de nouvelles structures administratives et opérationnelles avant d'envisager un appui additionnel en *Mesures spéciales*;
- Au cours des 5 dernières années (1995-96 à 1999-00), l'appui fédéral en *Fonds supplémentaires* au postsecondaire en Nouvelle-Écosse se chiffre à **6 057 500 \$**¹, incluant de la construction et de la programmation; et en *Mesures spéciales* (1999-2000), il se chiffre à **850 000 \$**;
- le plan d'action 2000-01 à 2003-04 qui accompagne l'Entente relative aux *Mesures spéciales* prévoit un appui fédéral de **2 940 000 \$**, soit:
 - ▶ 1 755 000 \$ pour le Collège (environ 500 000 \$ par année pour de nouveaux secteurs);
 - ▶ 1 185 000 \$ pour l'Université Ste-Anne (environ 250 000 \$ par année, également pour de nouveaux secteurs);²
- La marge de manoeuvre dans les *Mesures spéciales* est assez serrée : on ne peut envisager un appui additionnel à la province qu'en 2003-2004; .
- La province voudra peut-être discuter de l'entente auxiliaire pour le Collège de l'Acadie : il y a un solde de 920 000 \$ pour la construction du site de Dartmouth pour lequel il faudra signer une 6^e modification à l'entente;
- La province veut rénover plutôt que construire et nous demande de considérer l'achat d'une hypothèque comme sa contrepartie provinciale, l'appui fédéral devant servir entièrement aux rénovations; après vérification avec les services financiers, on peut accepter une telle entente dans la mesure où l'on s'assure que la province achète une

¹ Depuis 1988, l'appui fédéral total au Collège de l'Acadie se chiffre à 11 904 202 \$ (entente auxiliaire).

² Voir tableaux en annexe de l'index D.

hypothèque de valeur équivalente à notre contribution.

II CENTRES SCOLAIRES ET COMMUNAUTAIRES

II.1 Contexte

- L'appui fédéral à la province pour la construction de centres scolaires communautaires s'élève à **8 293 000 \$** dans le cadre des *Fonds supplémentaires* à ce jour (CSC de Dartmouth et Sydney);
- Dans nos projections des *Fonds supplémentaires*, on a réservé 1 200 000 \$ en 2001-02 et le même montant en 2002-03 pour un appui aux projets éventuels de CSC en Nouvelle-Écosse. Cette information n'a pas été partagée avec la province;
- Aucune demande financière n'a été faite par la province.

II.2 Considérations

- La province argumentera que seulement 699 500 \$ lui sont attribués en fonds nouveaux;
- On pourrait envisager d'appuyer la Nouvelle-Écosse pour de nouveaux centres scolaires et communautaires ou écoles communautaires (2,4 millions en *Fonds supplémentaires*); avec cet appui en immobilisations, la Nouvelle-Écosse recevrait environ la même part que le Manitoba (province à laquelle elle a tendance à se comparer);
- On pourrait proposer à la province de nous présenter un plan concerté avec le CSAP et la communauté (même stratégie qu'avec la C-B) pour les projets d'immobilisations scolaires et communautaires avec prévisions budgétaires et échéancier;
- Les projets envisagés par la province pourraient être Ste-Anne-du-Ruisseau et Pomquet puisque la N-É y prévoit de nouvelles constructions scolaires pour 2001-2002;
- Du côté de la communauté, en plus de ces deux projets, il a été question aussi de la Baie Ste-Marie (construction ou rénovation en Clare prévue par la province en 2001) et de Chéticamp;
- En ce qui concerne plus particulièrement Clare, rappelons que la situation est complexe : besoin d'harmonisation entre le CSAP, parents et ministère de l'Éducation;
- Aucune demande formelle n'a été déposée par la communauté; aucun comité de CSC n'est formellement constitué.

811-2-5-00

10-2



Department of
Education
Office of the
Deputy Minister

PO Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

Fax: 902 424-0680

Our File Number:

BEST AVAILABLE COPY

FEB 1 2001

Mr. Hilaire Lemoine
Director General
Official Languages Support Programs
Canadian Heritage
15 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Handwritten notes:
ME
you / Eli
summary 4/00
JE

Dear Mr. Lemoine,

I would like to thank you and your officials for meeting with us on January 25th to discuss French language post-secondary education as it pertains to our province over the next several years.

It is evident from the discussions that tremendous progress has been made and exciting developments lie ahead for the future of the Université Sainte Anne and the Collège de l'Acadie. We will ensure to keep your office well informed on any developments in this regard.

I am very pleased that the funding levels for our province's multi-year Action Plans, including Supplementary Funding, are nearing completion. It is my understanding the agreement for the Action Plans will be ready for ministerial signature shortly.

As well, we are most appreciative for your confirmation of the funding level of \$1.3million in the final year (2003-2004) of the Special Investment Measures in Education Agreement for Nova Scotia. We very much look forward to concluding this agreement.

As per our discussion, we would like to share with you in detail our province's proposals for community-based capital projects for Pomquet, Sainte-de-Ruisseau and Clare under the proposed infrastructure funding initiative from the Department of Canadian Heritage. My department and community groups are working on finalizing the project proposals at this time. Once the proposals are complete, I will ask my staff to make arrangements for a conference call with your officials to further discuss these proposals.

Again, thank you for meeting with us. This meeting allowed me the opportunity to share with you some of the many issues which merit special attention for Nova Scotia. I look forward to our continued collaboration in this very important area of French language education.

Yours sincerely,

Dennis Cochrane

8114-25-00

Compte-rendu et suivi de la téléconférence avec la Nouvelle-Écosse
22 janvier 2001

Éléments de discussion en téléconférence

1) Préambule:

Page 2, 2e paragraphe, 12e ligne:

La province va corrigé en remplaçant *...des conseils scolaires...* par **...du Conseil scolaire acadien provincial..**

Page 7, 5e paragraphe:

La formule du 33 millions sera présentée comme suit: **en théorie**, ceci représente une contribution provinciale de....

Page 7, 7e paragraphe:

Le mot **d'environ** sera enlevé avant les 840 000 \$ et la province précisera que c'est la formule retenue pour démontrer les coûts supplémentaires dans le plan d'action.

2) Fonds supplémentaires:

FL1: La province ajoutera comme 5e activité l'entente auxiliaire pour l'agrandissement du Carrefour au coût de 2 millions.

FL2: Projet de littératie : la province explique que ce sera la même ressource humaine qui sera affectée au projet de littératie FL2 du plan d'action et au projet de littératie interprovincial de la FEPA mais qu'il s'agit de **deux activités différentes**, celle de la FEPA touchant plus les domaines d'intervention auprès des familles alors que celle prévue dans le plan d'action vise plutôt les élèves de la maternelle à la 3e année. La province confirme aussi que ces deux projets sont pour le français langue seconde.

3) Mesures spéciales:

CSAP: La province confirme que le projet de développement professionnel à Chéticamp est d'une durée d'un an;

Il y a 5 projets pour le CSAP et non 6 (enlever le projet *Élaboration de programmes*).

Collège: Pour le projet Marketing ou Services à la collectivité, la province va vérifier avec le partenaire comment les besoins technologiques du CSAP pourrait être intégrés;

Après vérification auprès du Collège, ce dernier propose à la province de préciser les activités entreprises pour intégrer les besoins du CSAP et de faire une mise à jour du

plan d'action si nécessaire. Il n'y aura pas de changement apporté par le partenaire au plan d'action soumis pour la signature de l'entente.

Il n'y a pas de dédoublement entre le plan de marketing et l'étude de marché : le plan s'adressant aux outils de promotion et de visibilité et l'étude visant à établir des stratégies de recrutement plus ciblées.

La province confirme que l'investissement total pour le Collège en 2000-01 est de 500 000 \$.

- 4) Version anglaise: La province va procéder à la traduction anglaise du préambule et du plan d'action.

Commentaires à partager par écrit

- 1) FL1: dans la catégorie *Initiatives en programmation*, pour le projet 2.1, peut-on préciser qu'il s'agit de la 10e à Sydney pour la création de nouvelles classes?

dans la catégorie *Initiatives en programmation*, pour le projet 2.2, peut-on préciser qu'il y aura des liens de collaboration avec le CSAP?

dans la catégorie *Initiatives en programmation*, pour le projet 2.3, peut-on préciser qu'il s'agit des math de la 7e à la 12e selon le plan de la FÉPA?

dans les *Fonds supplémentaires*, pour le projet #1, on devait ajouter l'item "Déplacements";

dans les *Fonds supplémentaires*, pour le projet #1 et #3 dans les résultats visés, il y a deux coquilles: Équivalence avec la programmation anglais au lieu à la;

- 2) FL2: dans la catégorie *Initiatives en programmation*, pour le projet 2.1, il faudrait préciser que l'on fera seulement de la sensibilisation ou de l'information quant au français intensif (projet pilote de T-N) à moins qu'il s'agisse d'un autre programme (dans préambule il est question du français intensif aussi)?

- 3) Mesures spéciales:

CSAP: Il y a une coquille dans les résultats visés pour le projet de Chéticamp: embauche **du** personnel;

Pour le projet *Reading recovery*, il y a une augmentation substantielle comparativement avec les premières versions du plan, soit de 236 000 à 400 000: peut-on l'expliquer?



Department of
Education
Office of the
Deputy Minister

PO Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

Fax: 902 424-0680

Our File Number:

8114-25-00

BEST AVAILABLE COPY

JAN 3 2001

Mr. Hilaire Lemoine
Executive Director
Canadian Heritage, 10th Floor
15 Eddy Street
Hull QC K1A 0M5



Dear Mr. Lemoine:

I am writing you on a matter which was discussed during our meeting in July 2000.

It was mentioned that, in future, there would be a window of opportunity for Canadian Heritage to partner on funding capital and renovation initiatives of school/community centres. This initiative is of particular interest to Nova Scotia in light of in-progress and planned school and community centre projects for the Conseil scolaire acadien provincial, specifically in Pomquet and Sainte-Anne-du-Ruisseau.

I would very much like the opportunity of discussing this matter with you prior to our meeting planned for January 25, 2001, in Halifax. I will ask my staff to make arrangements with your office to schedule a conference call shortly after the Christmas holiday break to further discuss.

I thank you for your continued support and collaboration in this very important area of French language education.

Yours truly,

Dennis Cochrane

8117-2-5-00
26 sept, 2000

mesures spéciales
Projets CSAP

Commentaires de PCH aux partenaires

A) Commentaires généraux

pas été
changé

- Dans le but d'uniformiser la présentation visuelle de tous les plans d'action des provinciaux et territoriaux, nous suggérons quatre (4) colonnes intitulées : 1) *Activités*; 2) *Résultats visés*; 3) *Indicateurs de rendement* et 4) *Investissement prévu* en indiquant la base annuelle du financement pour chaque activité.

Pour se conformer à cette présentation visuelle, le CSAP pourrait fusionner la colonne #1 et #2 et l'intituler *Activités*, en donnant le titre de l'activité tout en ajoutant la description telle que déjà écrite.

Exemple:

ACTIVITÉS	
Programme de francisation	
•	rencontre avec les différents partenaires
•	activités de sensibilisation
•	etc.

- Le tableau capitulatif des investissements prévus sur 4 ans, tel que présenté, n'a pas à être modifié.

a été enlevé
sans application

En ce qui a trait au *Programme de francisation*, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de dédoublement avec le travail qui se fait par la Société provinciale des intervenants du pré-scolaire (ateliers de formation financés par Entente Canada-communauté). La description devrait nous préciser s'il y a un partenariat et si oui, lequel. Nous aimerions savoir quel sera le mandat du Conseil de gestion provincial en comparaison avec celui de la Société.

B) Commentaires particuliers

Ok

Dans la colonne *Activités* au projet *Bibliothèque scolaires*, l'étude/analyse n'a-t-elle pas été faite? Si oui, il est suggéré de dire "mise en oeuvre de l'étude/analyse";

- Dans la colonne *Activités* au projet *Développement professionnel à Chéticamp*, la description du projet et les résultats visés sont les mêmes que ceux prévus antérieurement pour trois (3) ans alors que le financement prévu a diminué, soit 70 000\$ pour un(1) an: est-ce réaliste d'atteindre tous ces résultats en 1 an?

- Dans la colonne *Activités* au projet **Développement professionnel à Chéticamp**, il y a une coquille au premier item: embauche **du** personnel;
- *OK* Dans la colonne *Résultats visés* au projet **Programme de francisation**, plus de détails sur les normes de la programmation projetée serait appréciée;
- Dans la colonne *Résultats visés* au projet **Bibliothèque scolaires**, au troisième item on suggère "ouvrir des bibliothèques scolaires et communautaires" plutôt que créer; *pas été fait*
- Dans la colonne *Résultats visés* au projet **Bibliothèque scolaires**, le dernier item "adopter une formule budgétaire" n'est pas un résultat visé pertinent (plutôt un moyen, outil de travail): cet item pourrait être enlevé; *OK*
- Dans la colonne *Indicateurs de rendement* au projet **Programme de francisation**, il y a répétition de l'item "programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney";
- Dans la colonne *Indicateurs de rendement* au projet **Bibliothèque scolaires**, nous suggérons "l'augmentation du taux d'utilisation" à l'item #2;
- Dans la colonne *Indicateurs de rendement* au projet **Reading Recovery**, nous suggérons d'ajouter l'indicateur suivant: diminution du décrochage ou augmentation du taux de rétention;
- Dans la colonne *Indicateurs de rendement* au projet **Centre des hautes technologies**, nous considérons que les deux derniers items, soit le plan triennal et la sélection de 4 écoles sont des résultats visés et non des indicateurs de rendement: ils devraient être transférés dans la colonne précédente;
- Nous suggérons aussi de re-formuler le choix de 4 écoles par "processus de sélection de *15* écoles";
- Dans la colonne *Indicateurs de rendement* au projet **Centre des hautes technologies**, nous suggérons les indicateurs de rendement suivants: taux d'utilisation; satisfaction des élèves ou utilisateurs.

Dev. prof. Chéticamp

*- il y a 8 enseignants de trap après homogénéisation de l'école
↳ 4 ont quitté et C.S.A.P. est abrogé d'honorer
les contrats des 4 autres qui travaillaient auparavant
aussi pour le Cons. anglo } mais payés par CSAP → partage
des tâches enseigner entre les 2 conseils*

*→ le projet Dev. profess va servir à assumer le
coût de ces 4 professeurs!!*

Version #5
télécopie/courriel
10 novembre 2000

VERSION FINALE



**Plan d'action
Mesures spéciales
d'investissement en éducation
2000 - 2004**

VERSION FINALE

VERSION FINALE

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

VERSION FINALE

VISION GLOBALE

La mission du CSAP est d'offrir à la population acadienne de la Nouvelle-Écosse une éducation en français reconnue pour son excellence et pour sa contribution au développement global de l'individu et à l'épanouissement de la culture acadienne.

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Programme de francisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rencontres avec les différents partenaires ▪ établir des classes de francisation (maternelle, 1ère année et dans des cas exceptionnels en 2e année) • Inviter, où les espaces le permettent, les centres préscolaires à venir s'établir dans nos écoles • offrir des sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • développer les habiletés langagières des enfants qui n'ont pas de connaissances suffisantes en français afin qu'ils puissent fonctionner en français dès leur premier jour de classe ou intégrer, pour les autres élèves, le programme régulier • accueillir les centres préscolaires dans nos écoles • élaborer une stratégie provinciale pour offrir une programmation uniformisée d'un bout à l'autre de la province : élaboration de résultats d'apprentissage provinciaux 	<ul style="list-style-type: none"> • structure administrative fonctionnelle au niveau provincial • programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney • création de nouveaux centres de francisation dans les régions acadiennes qui n'en possèdent pas • augmenter le nombre de centres préscolaires dans nos écoles
Bibliothèques scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en oeuvre de l'étude/analyse pour redresser la situation de nos bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> • meubler nos bibliothèques de livres récents, de logiciels, etc. • accroître l'utilisation de nos bibliothèques (coeur de nos écoles) • ouvrir des bibliothèques scolaires et communautaires • se doter d'une politique relative à l'utilisation des bibliothèques (philosophie du Conseil scolaire et ses intentions) • mettre en place une centrale de services techniques pour desservir toutes les bibliothèques • adopter un système informatique uniforme 	<ul style="list-style-type: none"> • augmentation du nombre de livres disponibles pour nos élèves, le personnel et la communauté • augmentation du taux d'utilisation (élèves, enseignants, parents et membres de la communauté) • augmentation du nombre de documents de références récents (scientifiques), tels les encyclopédies, dictionnaires, CD-Rom et équipement d'audio-visuel) • augmentation du nombre d'outils de recherche (ordinateurs et de romans)
«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	<ul style="list-style-type: none"> • choisir une deuxième enseignante pour participer à une formation (10 mois) offerte par l'Institut de <i>Reading Recovery</i> à Toronto • mise en oeuvre du programme d'intervention préventive en lecture et en écriture (projet pilote dans le Sud-ouest (4 écoles) 	<ul style="list-style-type: none"> • permettre aux élèves de se développer plus rapidement et de lire et d'écrire de manière autonome, en travaillant au niveau moyen de leur classe • améliorer leur rendement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • les élèves liront au niveau moyen de leur classe • augmentation du taux de rétention • mise en place du projet pilote dans 4 de nos écoles • nombre de sessions de formation <ul style="list-style-type: none"> ▶ parents ▶ enseignants ▶ membres du Conseil scolaire ▶ présentation aux autres conseils scolaires francophones du Canada
«Learning Village» Le village éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • mise en oeuvre du plan stratégique • traduction du logiciel / autres logiciels • projet pilote de 5 écoles • formation d'un comité pour travailler sur le contenu spécifique du logiciel • session de formation pour le personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • créer un partenariat avec IBM • traduire et adapter «Learning Village» • plan triennal de mise en oeuvre de «Learning Village» • processus de sélection de 5 écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • entente avec IBM • taux d'utilisation • satisfaction des élèves, enseignants, directions d'école, des parents et des utilisateurs
Projets de développement professionnel à Chéticamp	<ul style="list-style-type: none"> • embauche au personnel • identification de la clientèle scolaire cible • mise sur pied des aménagements requis 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois projets concrétisés à Chéticamp : <ol style="list-style-type: none"> a) stratégies d'intégration d'élèves ayant droit en classe régulière. b) activités d'intégration de la langue dans les diverses matières. c) développement d'un centre d'apprentissage multifonctionnel pour appuyer le progrès des élèves au secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des expériences avec les autres écoles du CSAP. • Développement d'outils visant l'intégration des enfants ne parlant pas ou peu le français à leur inscription à l'école. • Développement de stratégies d'intégration de la langue française dans la programmation scolaire. • Création d'un centre d'apprentissage modèle pour les écoles du CSAP.

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Projets d'élaboration de programmes d'études coordonnés par la Direction des services acadiens et de langue française	<ul style="list-style-type: none"> ▪ élaboration et appui à de nouveaux programmes de type avancé ▪ élaboration d'options prioritaires (Tourisme 11, Art dramatique 11 et Musique 7-9) ▪ documents d'appui aux programmes de français 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ offrir des options intéressantes aux élèves et équivalentes à la programmation anglaise ▪ meilleure compréhension et mise en oeuvre du programme de français 	<ul style="list-style-type: none"> • rétention des élèves à la programmation française au secondaire • amélioration du rendement des élèves en français • satisfaction du conseil scolaire, des parents et des élèves

Contribution fédérale

Projets	Coût total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004*
Programme de francisation	2000 - 2001	60 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	2000 - 2001	30 000 \$	30 000 \$			
	2001 - 2002	140 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	70 000 \$		70 000 \$		
	2002 - 2003	140 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	70 000 \$				
	2003 - 2004	140 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$	2003 - 2004	70 000 \$			70 000 \$	
	Total		Total		Total					70 000 \$*
	2000 - 2004	480 000 \$	2000 - 2004	240 000 \$	2000 - 2004	240 000 \$				
Bibliothèques scolaires	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000			
	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	100 000 \$		100 000		
	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	100 000 \$			100 000	
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				100 000*
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	740 000 \$	2000 - 2004	370 000 \$	2000 - 2004	370 000 \$				
«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000			
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$		200 000		
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$			200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				200 000*
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	1 600 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$				
"Learning Village" Le village éducatif	2000 - 2001	400 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	2000 - 2001	200 000 \$	200 000			
	2001 - 2002	400 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$	2001 - 2002	200 000 \$		200 000		
	2002 - 2003	400 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$	2002 - 2003	200 000 \$			200 000	
	2003 - 2004	400 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	200 000 \$				200 000*
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	1 600 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$	2000 - 2004	800 000 \$				
Projet de développement professionnel à Chéticamp	2000 - 2001	140 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	70 000 \$	70 000			
	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$	2001 - 2002	0 \$		0		
	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$	2002 - 2003	0 \$			0	
	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$	2003 - 2004	0 \$				0*
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	140 000 \$	2000 - 2004	70 000 \$	2000 - 2004	70 000 \$				
Projets d'élaboration de programmes d'études coordonnés par la Direction des services acadiens et de langue française	2000 - 2001	0 \$	2000 - 2001	0 \$	2000 - 2001	0 \$	0			
	2001 - 2002	60 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$	2001 - 2002	30 000 \$		30 000**		
	2002 - 2003	60 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$	2002 - 2003	30 000 \$			30 000**	
	2003 - 2004	60 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$	2003 - 2004	30 000 \$				30 000**
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004	180 000 \$	2000 - 2004	90 000 \$	2000 - 2004	90 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE CHAQUE PROJET							570 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$*

*NOTER : LES MONTANTS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2003/2004 SONT PROVISOIRES JUSQU'À LA CONFIRMATION DE PATRIMOINE CANADIEN.

** Le montant de 30 000\$ sera utilisé pour répondre aux besoins de la programmation des écoles acadiennes (Voir plan d'action de Français langue maternelle "Fonds supplémentaires no. 3"). La DSALF coordonnera ce projet.

VERSION FINALE

COLLÈGE DE L'ACADIE

VERSION FINALE

VISION GLOBALE

Développer davantage l'économie des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et améliorer la qualité de vie des citoyens par l'entremise de l'éducation et de l'innovation.

COLLÈGE DE L'ACADIE

Projet	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>La programmation</p>	<p>1. Établir différents moyens pour mieux connaître les tendances du marché du travail local, provincial, national et international et les besoins particuliers des clientèles cibles du Collège de l'Acadie afin de développer une programmation bien adaptée aux nouvelles réalités de la société du nouveau millénaire</p> <p>2. Intégrer davantage les technologies éducatives dans l'enseignement et l'apprentissage afin de disposer de méthodes d'enseignement efficaces.</p> <p>3. Partager l'expertise du Collège de l'Acadie comme institution avant-gardiste de formation spécialisée en éducation à distance</p>	<p>1.1 Réaliser une étude des besoins et des tendances en ce qui a trait au marché du travail;</p> <p>1.2 Offrir aux directeurs un programme de formation en orientation de carrières étudiantes;</p> <p>1.3 Encourager la participation active du personnel dans les réseaux du marché du travail;</p> <p>1.4 Développer des outils d'évaluation des compétences des étudiants;</p> <p>1.5 Mettre sur pied un service d'orientation de carrières;</p> <p>1.6 Mettre sur pied un service de placement dans le marché du travail;</p> <p>1.7 Revoir et adapter les programmes de formation accessibles dans le territoire;</p> <p>1.8 Faire le choix d'une programmation spécialisée;</p> <p>1.9 Préparer et mettre en oeuvre un plan de transition de la programmation.</p> <p>2.1 Réaliser une étude afin de revoir et d'adapter le matériel didactique et pédagogique du personnel enseignant;</p> <p>2.2 Revoir et adapter les stratégies éducatives d'autoapprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement à distance utilisées par le personnel enseignant en prenant en considération les ressources actuelles en place (infrastructure, ressources humaines et financières, etc.);</p> <p>2.3 Développer une banque de ressources virtuelles de la programmation et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.4 Développer une stratégie de prestation de formation synchrone et asynchrone;</p> <p>2.5 Mettre en place un cycle d'évaluation annuel des programmes.</p> <p>3.1 Jouer un rôle proactif au sein de regroupements d'institutions d'enseignement collégial tels que l'Association canadienne des collèges communautaires (ACCC) et du Réseau des collèges et des CÉGEPs francophones du Canada (RCCFC);</p> <p>3.2 Modéliser l'expertise du Collège de l'Acadie en technologies éducatives et enseignement à distance;</p> <p>3.3 Créer un volet Conseil pour vendre l'expertise du Collège de l'Acadie au sein de la francophonie atlantique, nationale et internationale.</p>	<p>1.1 Formation d'une main-d'oeuvre compétente;</p> <p>1.2 Taux de satisfaction des employeurs;</p> <p>1.3 Taux de placement des étudiant(e);</p> <p>1.4 Taux d'admission dans les programmes.</p> <p>2.1 Nombre d'outils/services de technologies éducatives intégrées dans les programmes;</p> <p>2.2 Améliorer le taux de rétention des étudiant(e)s.</p> <p>3.1 Nombre de clients en Nouvelle-Écosse et à l'extérieur;</p> <p>3.2 Nombre de missions à l'extérieur de la Nouvelle-Écosse;</p> <p>3.3 Projets de collaboration avec des partenaires de l'extérieur.</p>

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>Les technologies</p>	<p>1. Assurer une infrastructure technologique répondant aux besoins éducatifs et administratifs du Collège de l'Acadie.</p> <p>2. Optimiser la culture d'utilisation et d'intégration des technologies de l'information et des communications afin d'intégrer pleinement le Collège de l'Acadie dans l'ère numérique</p> <p>3. Augmenter l'accès aux programmes de formation du Collège de l'Acadie auprès des clientèles cibles de la Nouvelle-Écosse, des provinces atlantiques et ailleurs dans la francophonie</p>	<p>1.1 Revoir, analyser et adapter les ressources technologiques du Collège de l'Acadie et les ressources qui existent à l'extérieur;</p> <p>1.2 Intégrer des nouveaux services et produits technologiques tout en visant des coûts raisonnables et une infrastructure avant-gardiste;</p> <p>1.3 Adopter et appliquer des politiques de standardisation de l'appui technique.</p> <p>2.1 Réviser et mettre en oeuvre une politique d'initiation aux technologies pour les nouveaux arrivés au Collège de l'Acadie;</p> <p>2.2 Parfaire les guides d'utilisation des ressources technologiques et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.3 Développer un programme de formation des TIC adapté à chaque clientèle (personnel enseignant, étudiants et personnel administratif);</p> <p>3.1 Développer des partenariats dans le but d'augmenter les points d'accès à la formation du Collège de l'Acadie.</p>	<p>1.1 Utilisation et efficacité du matériel technologique et des réseaux</p> <p>1.2 Description des nouvelles technologies et nouveaux outils virtuels.</p> <p>2.1 Taux d'utilisation du matériel technologique et des réseaux;</p> <p>2.2 Quantité d'outils en TIC intégrés dans les programmes d'enseignement et la gestion;</p> <p>2.3 Augmentation des connaissances et compétences des TIC par le personnel.</p> <p>2.4 Taux de satisfaction de la clientèle.</p> <p>3.1 Nombre de points d'accès à la formation;</p> <p>3.2 Nombre de clients de la Nouvelle-Écosse et de l'extérieur.</p>
<p>Le marketing</p>	<p>1. Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information soient des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie.</p> <p>2. Assurer et diffuser une image positive du Collège de l'Acadie auprès des diverses clientèles et des intervenants gouvernementaux, institutionnels, communautaires et privés.</p> <p>3. Augmenter le nombre de clients par le renforcement des méthodes de recrutement actuelles du Collège de l'Acadie.</p>	<p>1.1 Actualiser et appliquer la politique sur les communications en intégrant le concept de courtier d'information et de réseau;</p> <p>1.2 Établir un site Web interactif regroupant du contenu propre au Collège de l'Acadie et adapté aux diverses clientèles;</p> <p>1.3 Intégrer les sites d'accès communautaire à la politique de communication;</p> <p>1.4 Concevoir et mettre en place des outils efficaces et virtuels de communication (ex.: chat rooms);</p> <p>1.5 Produire un bulletin d'information régulier à l'intention du personnel et de la population étudiante.</p> <p>2.1 Actualiser et mettre en oeuvre le plan de marketing;</p> <p>2.2 Accentuer les relations publiques aux niveaux local, provincial, national et international;</p> <p>2.3 Développer des partenariats pouvant contribuer à créer une image positive du Collège de l'Acadie;</p> <p>2.4 Promouvoir l'expertise du Collège de l'Acadie par la vente de ses services conseils.</p> <p>3.1 Mettre à jour et mettre en oeuvre une stratégie de recrutement sur les plans local et régional, national et international;</p> <p>3.2 Offrir une formation de recrutement au personnel;</p> <p>3.3 Réaliser une étude de marché sur les possibilités de recrutement en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à l'extérieur.</p>	<p>1.1 Satisfaction du personnel et de la population étudiante;</p> <p>1.2 Nombre de bulletins et de communiqués;</p> <p>1.3 Taux d'utilisation des outils virtuels;</p> <p>1.4 Site Web interactif.</p> <p>2.1 Couverture médiatique positive;</p> <p>2.2 Description des activités de relations publiques;</p> <p>2.3 Nouveaux partenariats;</p> <p>2.4 Nombre de nouveaux projets.</p> <p>3.1 Nombre accru de clients;</p> <p>3.2 Nouvelles techniques de recrutement.</p>

Projet	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
<p>Les services à la collectivité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Devenir chef de file dans des projets de développement de l'économie du savoir afin de contribuer au développement de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et d'une Acadie ingénieuse 2. Devenir le pourvoyeur principal des technologies de l'information et des communications auprès du milieu associatif acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse 3. Développer le concept du Collège en affaires avec une composante d'incubation d'entreprises dans les centres de formation du Collège de l'Acadie 4. Créer des alliances stratégiques avec des partenaires privés, institutionnels et publics permettant au Collège de l'Acadie de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs stratégiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Assurer un leadership dans le développement d'une communauté ingénieuse acadienne et francophone, en particulier en appuyant la Commission des communautés ingénieuses de la SNA. 2.1 Agir comme chef de file dans le développement de centres d'accès communautaire dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et assurer la mise en place d'un réseau de ces centres. 3.1 Soumettre un projet pilote dans le cadre de l'initiative stratégique du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC). 4.1 Initier, en partenariat avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE), une démarche visant la mise en place d'un protocole d'entente sur le développement économique, ainsi que le développement des ressources humaines et de l'économie du savoir avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Nombre de projets démarrés; 1.2 Variété de services offerts aux communautés. 2.1 Quantité de matériel technologique disponible et degré d'utilisation; 2.2 Taux d'utilisation accrue des centres d'accès communautaires et du réseau communautaire. 2.3 Variété de services offerts à la collectivité acadienne. 3.1 Taux de satisfaction des clients; 3.2 Taux d'utilisation des services; 3.3 Quantité et variété de services offerts aux entreprises. 4.1 Partenariats établis et productifs sur les plans régional, national et international.
<p>Avenir du postsecondaire en français en Nouvelle-Écosse</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planification et rencontres en vue de l'intégration de services et/ou de programmes entre le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne collaborent de façon beaucoup plus étroite sur de plus nombreux programmes et sur le plan des services administratifs. 1.2 Rationnalisation des ressources pour la livraison de l'éducation postsecondaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Évaluation par les étudiants des deux institutions. 1.2 Accroissement du nombre de programmes et de services offerts de façon conjointe. 1.3 Augmentation du nombre et de la valeur des services administratifs partagés entre les deux institutions

Projets	Coût Total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
La programmation	2000 - 2001	540 000 \$	2000 - 2001	270 000 \$	2000 - 2001	270 000 \$	270 000	245 000	245 000	100 000*
	2001 - 2002	490 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$	2001 - 2002	245 000 \$				
	2002 - 2003	490 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$	2002 - 2003	245 000 \$				
	2003 - 2004	200 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	100 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	1 720 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$	2000 - 2004	860 000 \$					
Les technologies	2000 - 2001	290 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	2000 - 2001	145 000 \$	145 000	120 000	120 000	90 000*
	2001 - 2002	240 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$	2001 - 2002	120 000 \$				
	2002 - 2003	240 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$	2002 - 2003	120 000 \$				
	2003 - 2004	180 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$	2003 - 2004	90 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	950 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$	2000 - 2004	475 000 \$					
Le marketing	2000 - 2001	70 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	2000 - 2001	35 000 \$	35 000	35 000	35 000	25 000*
	2001 - 2002	70 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$	2001 - 2002	35 000 \$				
	2002 - 2003	70 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$	2002 - 2003	35 000 \$				
	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$	2003 - 2004	25 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	260 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$	2000 - 2004	130 000 \$					
Les services à la collectivité	2000 - 2001	100 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	2000 - 2001	50 000 \$	50 000	50 000	50 000	50 000*
	2001 - 2002	100 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$	2001 - 2002	50 000 \$				
	2002 - 2003	100 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$	2002 - 2003	50 000 \$				
	2003 - 2004	100 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$	2003 - 2004	50 000 \$				
	Total		Total		Total					
2000 - 2004	400 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$	2000 - 2004	200 000 \$					
TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS							500 000 \$	450 000 \$	450 000 \$	265 000 \$*

*NOTER : LES MONTANTS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2003/2004 SONT PROVISOIRES JUSQU'À LA CONFIRMATION DE PATRIMOINE CANADIEN.

VERSION FINALE

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

VERSION FINALE

VISION GLOBALE

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle étudiante et de la communauté acadienne et francophone, l'Université doit s'assurer du renforcement de sa capacité de base (tant sur le plan de soutien que sur le plan académique) ainsi que procéder à une modernisation (technologique) et au réseautage avec les autres institutions francophones postsecondaires au Canada (collaboration inter-institutionnelle et enseignement à distance). Également, le développement sur le plan de la technologie et de l'enseignement permettra à l'Université de mieux desservir sa clientèle étudiante dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Projets	Activités	Résultats visés	Indicateurs de rendement
Formation continue et enseignement à distance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Négociation d'ententes de coopération avec le CSAP et le Collège de l'Acadie en ce qui concerne l'offre de cours en enseignement à distance sur l'ensemble de la Nouvelle-Écosse ▪ Collaboration avec le Réseau national d'enseignement universitaire francophone (RENEUF) : sciences de la santé et sciences administratives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plus grand accès aux cours universitaires enseignés en français. ▪ Que l'Université collabore plus étroitement avec le CSAP, le Collège de l'Acadie et avec les autres institutions francophones au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre d'étudiant(e)s à temps partiel ▪ Le nombre de cours offerts en dehors du campus ▪ Le nombre de programmes offerts en collaboration avec d'autres institutions postsecondaires francophones au Canada
Développement des technologies de l'informatique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services d'appui aux nouvelles initiatives ▪ Finir le câblage du campus pour l'accès au réseau informatique ▪ Remplacement de l'équipement dépassé pour l'administration et pour les services universitaires, y compris la bibliothèque et les laboratoires de langue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les étudiants aient beaucoup plus facilement accès aux technologies de l'information pendant leurs études à l'Université Sainte-Anne, de façon à améliorer leur expérience éducative ▪ Que les professeurs soient en mesure d'incorporer le multimédia et la technologie dans leurs cours ▪ Que l'administration soit plus efficace 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de chambres/d'édifices reliés au réseau Internet ▪ Le taux d'utilisation des technologies par les étudiant(e)s ▪ Le nombre de cours enseignés avec l'aide du multimédia et des technologies ▪ Le nombre de cours offerts sur l'Internet
Marketing et recrutement des étudiant(e)s	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration de nouveaux documents promotionnels ▪ Augmentation du nombre de bourses offertes aux étudiant(e)s ▪ Augmentation de la publicité et de la promotion ainsi que du nombre de visites dans les écoles de la région atlantique et au-delà ▪ Mise à jour et maintien du site Web de l'Université 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'Université Sainte-Anne bénéficie d'une plus grande visibilité ▪ Augmentation du nombre d'étudiant(e)s 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de demandes d'admission ▪ Le nombre d'étudiant(e)s à temps plein ▪ Le nombre d'écoles visitées pour le recrutement
Appui au développement des programmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création et mise sur pied de nouveaux cours en sciences administratives et en sciences, surtout des domaines clés pour les diverses régions acadiennes de la province. ▪ Nouveaux programmes en humanités (par ex. : études acadiennes, administration publique et théâtre) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que les étudiant(e)s aient accès à un plus large éventail de programmes et de cours ▪ Que l'Université Sainte-Anne soit en mesure d'attirer un plus grand nombre d'étudiant(e)s ▪ Qu'on encourage davantage la collaboration avec le Collège de l'Acadie et le lancement d'un plus grand nombre de propositions de programmes communs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de programmes offerts ▪ Augmentation du nombre de cours offerts ▪ Augmentation du nombre d'étudiant(e)s à plein temps

Projets	Coût total		Contribution provinciale		Demande de financement fédéral		Contribution fédérale			
							2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004*
Formation continue et enseignement à distance	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	20 000	20 000	20 000	50 000*
	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$				
	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$				
	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$	2003 - 2004 :	50 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	220 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$	2000 - 2004 :	110 000 \$				
Développement des technologies de l'informatique	2000 - 2001 :	180 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	2000 - 2001 :	90 000 \$	90 000	90 000	90 000	265 000*
	2001 - 2002 :	180 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$	2001 - 2002 :	90 000 \$				
	2002 - 2003 :	180 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$	2002 - 2003 :	90 000 \$				
	2003 - 2004 :	530 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$	2003 - 2004 :	265 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	1 070 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$	2000 - 2004 :	535 000 \$				
Marketing et recrutement des étudiant(e)s	2000 - 2001 :	80 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	2000 - 2001 :	40 000 \$	40 000	40 000	40 000	20 000*
	2001 - 2002 :	80 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$	2001 - 2002 :	40 000 \$				
	2002 - 2003 :	80 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$	2002 - 2003 :	40 000 \$				
	2003 - 2004 :	40 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	280 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$	2000 - 2004 :	140 000 \$				
Appui au développement des programmes	2000 - 2001 :	200 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	2000 - 2001 :	100 000 \$	100 000	100 000	100 000	100 000*
	2001 - 2002 :	200 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$				
	2002 - 2003 :	200 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$	2002 - 2003 :	100 000 \$				
	2003 - 2004 :	200 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$	2003 - 2004 :	100 000 \$				
	Total		Total		Total					
	2000 - 2004 :	800 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$	2000 - 2004 :	400 000 \$				
TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS							250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	435 000 \$*

*NOTER : LES MONTANTS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2003/2004 SONT PROVISOIRES JUSQU'À LA CONFIRMATION DE PATRIMOINE CANADIEN.

8111-2-500

BEST AVAILABLE COPY

Mesures spéciales et Fonds supplémentaires Projets Collège de l'Acadie

Notes de préparation pour la rencontre du 20 septembre 2000 avec la province

Commentaires de PCH aux partenaires

A) Commentaires généraux

prov.
n accepté

Nous suggérons d'intégrer le projet de construction du site de Dartmouth pour le Collège dans le tableau des *Fonds supplémentaires*. Ce projet est le dernier à réaliser découlant de l'entente auxiliaire sur le développement du Collège de l'Acadie signée en 1992;

Il faut inverser les éléments des colonnes *Activités* et *Résultats visés* : tels qu'ils apparaissent, les éléments de la colonne *Activités* sont plutôt des résultats et les éléments de la colonne *Résultats visés* constituent plutôt une description de l'activité;

Dans le but d'uniformiser la présentation visuelle de tous les plans d'action des provinciaux et territoriaux, nous suggérons quatre (4) colonnes intitulées : 1) *Activités*; 2) *Résultats visés*; 3) *Indicateurs de rendement* et 4) *Investissement prévu* en indiquant la base annuelle du financement pour chaque activité.

Pour se conformer à cette présentation visuelle, le Collège pourrait fusionner la colonne #1 et #2 et l'intituler *Activités*, en donnant le titre de l'activité tout en ajoutant la description telle que déjà écrite.

Exemple:

ACTIVITÉS	
La Programmation	
1.	Établir différents moyens pour mieux connaître les tendances du marché du travail local, provincial, national et international et les besoins particuliers des clientèles cibles du Collège de l'Acadie afin de développer une programmation bien adaptée aux nouvelles réalités de la société du nouveau millénaire;

Le tableau capitulatif des investissements prévus sur 4 ans, tel que présenté, n'a pas à être modifié.

Afin d'éviter le dédoublement, le CSAP a laissé tomber le développement de certaines composantes du Centre de hautes technologies projeté: dans quelle mesure ces composantes sont intégrées ou desservies par les activités du Collège (production de matériel éducatif, expertise dans les régions rurales, création d'entreprises locales) ;

B) Commentaires particuliers

Projet *La Programmation*

- Dans la colonne *Activités* (qui deviendra *Résultats visés*), les résultats 1.7 et 1.8 devraient intégrer les résultats 3.1, 3.2 et 3.3. afin d'éviter la perception possible du dédoublement; une fois regroupés sous une nouvelle formulation, on éviterait le duplicata ou l'incohérence; 1.7, 1.8, 3.1, 3.2 et 3.3 sont des résultats liés au **développement** de la programmation;
- Dans la colonne *Activités* (qui deviendra *Résultats visés*) au projet *La Programmation*, le résultat 3.4 (guides d'enseignement et d'apprentissage) devrait être intégré avec les résultats 2.1 à 2.5 puisque cette catégorie vise surtout des résultats en **services et ressources pédagogiques** liés à la programmation;
- Dans la colonne *Activités* (qui deviendra *Résultats visés*) au projet *La Programmation*, les résultats 3.5 à 3.7 constituent une dernière catégorie des résultats visant le **partage d'expertise et le partenariat** liés à la programmation;
- Il y aurait donc quatre (4) catégories de résultats visés, soit:
 - **Actualisation de la programmation au marché du travail** (1.1 à 1.6);
 - **Développement de la programmation** (1.7, 1.8, 3.1, 3.2 et 3.3);
 - **Actualisation des services et ressources pédagogiques** (2.1 à 2.5 avec 3.4);
 - **Partage d'expertise et partenariat** (3.5 à 3.7)
- Dans la colonne *Indicateurs de rendement*, il faut s'assurer que le Collège dispose des outils de mesures adéquats pour évaluer les indicateurs proposés; il est aussi suggéré d'ajouter le taux de placement, le taux de participation ou d'utilisation comme indicateurs.

Projet *Les technologies*

- Dans la colonne *Activités* (qui deviendra *Résultats visés*), au résultat 1.1, fait-on référence au campus de l'I-P-É lorsque l'on parle des ressources à l'extérieur: il faudrait le préciser;

8114-2-5-00
Voic 8114-2-00
pour notes de
réunion
du 14-08-2001

Questions à soulever avec la province (réunion du 14 août 2000)

A. Éléments soulevés à la réunion du 8 août :

- ▶ Calcul des coûts supplémentaires : le montant de base alloué au CSAP pour chaque élève est de 1 159 \$. Ce montant a été fractionné et réparti dans la catégorie 1 (encadrement éducatif) et dans les projets des fonds supplémentaires et des mesures spéciales. La province considère des coûts additionnels comme des fonds additionnels pour le financement des activités des fonds supplémentaires et des mesures spéciales;
- ▶ Difficile de croire à la contrepartie provinciale quand le budget provincial déposé pour la DSALF et FL₁ équivaut à l'argent des fonds réguliers (3 887 000);
- ▶ Projets révisés à la baisse, mais les objectifs visés et description n'ont pas été ajustés en conséquence;

B. Éléments sur lesquels il faut revenir :

- ▶ **FEPA (2.3, LOE régulier, FL₁):** selon le plan quinquennal, les matières visées par le fonds sont pour 2000-2001: **français élémentaire; sciences humaines élémentaire; mathématique 7 à 12.**

Donc les projets présentés par la Nlle-Écosse, soit français 9-12; littérature; francisation; anglais langue seconde et éducation artistique ne font pas partie du plan de la FEPA.

☞ Y a-t-il eu modification au plan quinquennal? Si oui, le fédéral en a-t-il été avisé et quand? Si non, les matières proposées devraient être présentées en 2.1.

- ▶ **Français intensif (2.1, LOE régulier, FL₂):** après vérification Angelina, l'activité suggérée pour le français intensif ne pourra se faire qu'en 2001-2002 et 2002-2003. En 2000-2001, l'équipe de recherche à T-N pourra consacrer au maximum 2 semaines à la promotion et sensibilisation et il faut prévoir du temps pour la sélection des conseils scolaires, enseignants et élèves en N-É pour implanter le projet. Selon Angelina, il faut que PC joue un rôle de facilitation pour qu'une première rencontre se tiennent avec l'équipe de recherche et les provinces intéressées (N-É et Saskatchewan).

☞ Vérifier si la province a eu des discussions avec l'équipe de chercheurs ou vérifier son intérêt pour une rencontre en automne.

Mesures spéciales :

- ▶ **Projet de francisation** du CSAP: jusqu'à ce jour il n'y a rien qui s'est fait en francisation pré-scolaire en Nlle-Écosse. C'est la raison pour laquelle la Société provinciale des intervenants du pré-scolaire (membre du CA de la FPANE) s'est vu accordé un projet de développement dans le cadre de l'entente Canada-communauté pour offrir de la formation professionnelle aux intervenants (10 K).

Il y a un an, le CSAP a tenu une réunion avec les partenaires communautaires pour mettre sur pied un projet pilote de francisation (dans la région du président CSAP) et identifier les actions à entreprendre en francisation. Ce projet est tombé à l'eau, faute de financement LOE.

La Société et la FPANE ne sont pas au courant de ce projet proposé par le CSAP : lors de la présentation du plan d'action aux partenaires, la DSALF a fait une revue très rapide des projets des Mesures spéciales (faute de temps) et les partenaires n'ont pu repartir avec une copie du plan d'action.

- ☞ Si la province accepte ce projet de francisation dans son plan d'action, faut-il comprendre qu'elle se reconnaît une responsabilité face au pré-scolaire en français langue maternelle en Nouvelle-Écosse (puisque'elle doit y investir 50%);
- ☞ Il faut s'assurer de l'implication des partenaires communautaires avec le CSAP pour éviter le dédoublement et proposer une stratégie cohérente en francisation: le projet tel que présenté par le CSAP devrait être plus explicite quant à l'implication des partenaires (ateliers de formation de la Société intégré dans stratégie du Conseil, etc.)
- ▶ **Centre de hautes technologies:** en 1999-2000, l'investissement total dans les technologies au CSAP fut de 1 595 000\$ (dont 360 K en Fonds supplémentaires et 400 K en Mesures spéciales).
 - ☞ Besoin de clarifier les liens entre cet investissement (99-00) et ce qui est demandé pour 2000-2001: s'il est seulement question du projet "Learning Village", que ce soit exprimé ainsi.
- ▶ **Élections:** ce n'est pas une mesure spéciale mais une responsabilité législative de la province.
 - ☞ Exprimer clairement à la province que cette activité est inadmissible dans les Mesures spéciales.

→ André



Department of Education
Office of the Deputy Minister

PO Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

Fax: 902 424-0680

8114-2-5-00

Our File Number:

AUG - 7 2000

Mr. Hilaire Lemoine
Director General
Official Languages Support Programs
Canadian Heritage
15 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Post-it [®] Fax Note 7671		Date	# of pages
To Hilaire Lemoine		Aug 8	1
Co./Dept.		From	Dennis Cochrane
Phone #		Co.	
Fax # 219-953-9353		Phone #	
		Fax #	

Dear Mr. Lemoine:

I would like to thank you and your officials for meeting with us on July 19th to further discuss the Action Plans for our province over the next few years.

This was a very beneficial discussion on the Official Languages in Education Program (OLEP) and I am again most impressed with the open discussions which ensued.

I would like to convey to you that we are in agreement with the preferred option (option #2) put forward on the procedure for the evaluation of the federal funding destined to Nova Scotia under the OLEP. We will await your confirmation on this matter at which time we will proceed with the necessary steps to meet all requirements and terms of reference in order to complete the process.

Per the discussions, we would very much appreciate a letter confirming the proposed amounts destined for Nova Scotia under the Supplementary Funding category and Special Investment Measures in Education. For Supplementary Funding, an amount of \$700,000 was discussed in each of 2000/01, 2001/02 and 2002/03 fiscal years. For the Special Investment Measures in Education initiatives, our understanding is \$1.35m in 2000/01, \$1.3m in 2001/02 and \$1.3m in 2002/03 for a total of \$3.95m. No discussion was held regarding the 4th year of the agreement. I would propose a similar allocation of \$1.3m for that year (2003/04).

A confirmation on the above would be most beneficial in allowing us to complete our long-term Action Plans. Once we receive your confirmation, we will submit our final version of our projects and initiatives for your review and consideration.

We look forward to discussing with you, in early fall, proposals for community-based capital projects under the proposed infrastructure funding initiative from the Department of Canadian Heritage slated to commence in the next fiscal year.

I thank you for arranging a meeting with Deputy Minister Norman Moyer. This allowed me the opportunity to share with him some of the may issues which merit special attention for Nova Scotia.

I very much appreciated our discussions and I look forward to our continued collaboration in this very important area of French language education.

Yours truly,

Dennis Cochrane

8114-2-00
8114-2-00

**Compte-rendu de la rencontre tenue le 19 juillet 2000
entre le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
et le ministère du Patrimoine canadien du Canada**

Présences : Ministère de l'Éducation Nlle-Écosse

Ministère du Patrimoine canadien

Dennis Cochrane, sous-ministre adjoint
Margelaine Holding, d-g DSALF
Mark Bannerman, DSALF
Ken Moors, directeur Finances

Hilaire Lemoine, d-g PALO
Jacinthe Guindon, gestionnaire LOE
Edith Gendron, agente LOE
Kevin Lamarque, bureau régional
Gabrielle Verri, bureau régional

1. Ouverture de la rencontre:

M. Lemoine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à Hull et à celles présentes par voie téléphonique à Halifax. Il propose d'ajouter un item à l'ordre du jour, soit le suivi à faire au sujet de la vérification. M. Lemoine suggère aussi d'ajourner la réunion à 16h30, afin que M. Cochrane puisse rencontrer M. Norman Moyer, sous-ministre au Patrimoine canadien.

Il conclut ses remarques d'ouverture en soulignant les deux objectifs recherchés pour cette rencontre: dans un premier temps, que toutes les parties se sentent à l'aise avec une version de plan d'action qui sera rendue publique; et dans un deuxième temps, qu'il y ait une bonne indication du financement possible en *Fonds supplémentaires* et en *Mesures spéciales*.

M. Cochrane confirme que les représentants de la Nouvelle-Écosse partagent ces deux objectifs, en soulignant l'importance d'identifier le financement en *Fonds supplémentaires* et en *Mesures spéciales*, cette question étant déterminante pour les partenaires. M. Cochrane ajoute qu'à l'issue de cette rencontre, des priorités devront aussi être identifiées quant aux activités faisant l'objet du financement en *Fonds supplémentaires* et en *Mesures spéciales*.

2. Suivi à la vérification:

M. Lemoine réitère que cette vérification avait comme objectif d'avoir en main les arguments pour répondre aux allégations de détournement de fonds LOE.

Ayant analysé les documents internes au ministère du Patrimoine canadien à la lumière des ententes signées avec la Nouvelle-Écosse, la firme de vérification externe conclut que toutes les modalités ont été respectées. Dans le but de compléter le mandat qui lui a été confié, la firme de vérification a suggéré des options au ministère du Patrimoine canadien. Les participants ont discuté des options et le ministère du Patrimoine canadien a pris bonne note des commentaires émis par la province.

Plan d'action:

Suite aux discussions sur le Plan d'action, les deux gouvernements s'entendent sur trois principales modifications:

- ✓ Dans la colonne *Investissement prévu*, on inscrira le coût total de l'activité ainsi que la ventilation des contributions fédérale et provinciale (et autres le cas échéant);
- ✓ La contribution provinciale pour les octrois aux conseils scolaires en français langue seconde sera révisée en tenant compte surtout des coûts additionnels;
- ✓ Pour chacune des quatre catégories du Plan d'action, la contribution provinciale sera équivalente à au moins 50%; sauf pour les bourses où la contribution fédérale peut couvrir jusqu'à 100% des coûts.

4. Fonds supplémentaires:

M. Lemoine explique que la demande est trop élevée compte tenu des fonds disponibles en ce qui a trait aux *Fonds supplémentaires*. Nous aurons à identifier des priorités qui sont de nouvelles initiatives et qui exigent de la part de chaque partenaire une nouvelle injection de fonds. La contribution provinciale serait également au moins équivalente à celle du fédéral. L'aspect novateur des initiatives est déterminant pour la ministre du Patrimoine canadien lorsqu'elle fera ses choix de l'enveloppe discrétionnaire.

M. Cochrane confirme que la province fera tous les efforts possibles pour identifier de nouveaux fonds. La province comprend aussi la nécessité de retourner voir les partenaires en éducation afin d'identifier les priorités.

La province s'engage à revoir et amalgamer certains projets des annexes A et B pour FL¹ et FL², signifiant toutefois le peu de flexibilité puisqu'il est nécessaire d'assurer la réalisation de tous les projets apparaissant dans les annexes A. Si le financement en *Fonds supplémentaires* n'est que de 600 000 \$, il faut comprendre que seuls les projets des annexes A seront réalisés en FL¹ et FL².

5. Mesures spéciales:

M. Lemoine indique à la province que le gouvernement fédéral pourrait offrir jusqu'à 1,3 millions par année sur trois ans. Ces investissements sont conditionnels à une contribution provinciale additionnelle équivalente et visent des projets ponctuels puisque cette enveloppe nationale se termine dans quatre ans. À cet égard, certains projets des annexes B pour FL¹ et FL² seraient transférables dans les *Mesures spéciales*. Les projets soumis dans les *Fonds*

plémentaires et les *Mesures spéciales* seront revus pour évaluer la possibilité d'intégrer des initiatives des *Fonds supplémentaires* dans les *Mesures spéciales*.

Le fédéral serait même prêt à accueillir une proposition de financement progressif 50/50 sur trois ans si la province ne peut avancer sa contrepartie cette année mais serait en mesure de le faire dans les années futures.

Suite à une discussion portant sur les progrès réalisés par la Nouvelle-Écosse depuis cinq ans, M. Lemoine réitère que le programme LOE ne peut plus financer la construction d'école. Le programme LOE pourrait contribuer au financement d'installations communautaires si la province investit dans la construction d'école, permettant ainsi d'offrir de meilleures installations aux communautés.

M. Cochrane confirme l'engagement de la province en ce qui a trait à la construction et rénovations dans certaines communautés. La province pourrait envisager la construction d'une école avec composante communautaire dans une région rurale.

6. Prochaines étapes:

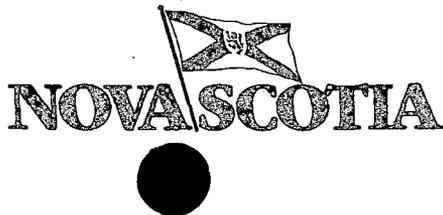
M. Lemoine résume les étapes à venir:

- ✓ la province va proposer une nouvelle liste de priorités dans les *Mesures spéciales*;
- ✓ l'échéancier pour confirmer les montants par écrit est fixé à la fin août 2000, suite à la révision par la province de ses budgets.

Quant aux messages à véhiculer, les parties s'entendent pour communiquer que:

- ✓ des progrès ont été accomplis lors de cette rencontre;
- ✓ les montants seront confirmés d'ici un mois;
- ✓ l'évaluation a toujours cours et les résultats seront rendus publics une fois l'exercice terminé.

L'assemblée est levée à 16h30.



Department of
Education
Office of the
Deputy Minister

PO Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

Fax: 902 424-0680

Our File Number:

8114-2-00
8114-2-500

JUL 04 2000

FAXED
JUL 04 2000

Mr. Hilaire Lemoine
Director General - Official Languages
Support Programs
Canadian Heritage
15 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Dear Mr. Lemoine:

On behalf of my staff and our education partners, I would like to thank you and your officials for meeting with us on June 20th to discuss the objectives and project priorities which merit special attention for our province over the next few years.

As you are aware, this was my first direct meeting with the Department of Canadian Heritage on the Official Languages in Education Program and I was impressed with the open and candid discussions which ensued.

We appreciated your comments on our approach and, as you pointed out, there are some modifications and fine tuning to be made in our Action Plans and Special Measures proposals. These will be finalized next week and sent to your office for your review. At that time, we will make arrangements to meet with you in Hull to further discuss our proposals.

We look forward to our continued collaboration and cooperation in this very important area of French language education.

Yours truly,



Dennis Cochrane

8114-2-00

8114-2-5-00

NOTE À L'INTENTION DE HILAIRE LEMOINE

**RENCONTRE ENTRE LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN
ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE**

20 juin 2000

(Pour information)

RÉSUMÉ

Deux questions seront soulevées au cours de la rencontre:

- I Le gouvernement fédéral veut connaître les intentions de la province pour 2000-2001 en éducation suite au dépôt du budget provincial 2000-2001.
- II La province et les partenaires voudront discuter du plan d'action envoyé à Patrimoine canadien le 13 juin 2000.

I BUDGET PROVINCIAL

1. Contexte

- ° Le budget provincial 2000-2001, déposé le 11 avril, prévoit des compressions globales de 295 M\$.
- ° L'objectif de la province est d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2002-2003 et d'être en mesure de réduire de 10% les impôts en 2003-2004.
- ° En éducation, ces compressions sont de l'ordre de 53,3 M\$; les coûts administratifs du ministère sont réduits d'un tiers; compressions de 20 M\$ en salaires pour les enseignants (décroissance d'inscription prévue de 6,5% pour les 5 prochaines années); le Programme de construction d'écoles publiques est maintenu à 20 M\$.

- 2 -

- Pour l'enseignement du français, les mesures de compression sont les suivantes:
 - ✓ 250 000 \$ / 750 000 \$ amputé pour le Centre provincial de ressources pédagogiques, éliminant 7 postes sur 13 ;
 - ✓ Diminution de 28% des subventions et contributions pour l'enseignement du français;
 - ✓ 500 000 \$ de moins pour le Collège de l'Acadie;
 - ✓ l'élimination de l'allocation de 10\$ par étudiant pour achat de manuels scolaires;
 - ✓ 250 000 \$ de moins dans les projets spéciaux du budget de la DSALF.

- Le 28 avril 2000, la ministre Purves est questionnée à l'assemblée législative sur les compressions prévues pour l'enseignement en français par le député néo-démocrate Kevin Deveaux. Ce dernier démontre qu'il y a 470 000 \$ de revenus fédéraux anticipés (220 000 \$ pour DSALF et 250 000 \$ en bourses de langue française) que la province ne prévoit pas dépenser.

We are recovering more than we are spending. That's correct...in that area. (...) The per student money that the federal government provides is for French language education and that money is staying in French language education.

- Le 16 mai, M. Moyer écrit au sous-ministre provincial Cochrane pour fixer une rencontre afin de discuter des intentions de la province et d'obtenir de l'information sur les effets des réductions budgétaires provinciales pour les programmes d'enseignement en français.

- Les médias et les parents exposent la nécessité de vérification des dépenses provinciales dans les langues officielles, laissant sous-entendre que le ministère du Patrimoine canadien a fait preuve de laxisme à cet égard. Patrimoine canadien entreprend une vérification interne des dépenses des 2 dernières années de la Nouvelle-Écosse.

2. Réactions des intervenants en éducation

CSAP

- Au moment où le Conseil est en phase d'expansion (ajouts de niveaux pour homogénéité, besoins d'infrastructure, pleine gestion du transport, etc.), il ne veut pas subir de compressions plus grandes que les conseils anglophones en déposant un budget "équilibré", amputé de 2.6% tout comme les conseils anglophones et un manque à gagner de 1,2 millions:

- 3 -

Budget 1999-2000	27,5 M	
Budget 2000-01 adopté		28,1 M
moins compressions 2,6% de 99-00		-0,7 M
Revenus anticipés		
<i>Base provinciale</i>	25,1 M	
<i>Injonction additionnelle</i>	1,2 M	
moins revenus anticipés	26,3M	- 26,3 M
Sous-total - manque à gagner		1,1M
plus compressions DSALF		+ 0,2 M
Total-manque à gagner	1,3 M	(1,2 M selon le CSAP)

- Le CSAP rencontre des politiciens fédéraux le 8 mai; écrit au sous-ministre Cochrane le 19 mai; et produit le document *Un système en péril* que vous avez reçu le 19 mai. (Voir et documents ci-joints)

Collège de l'Acadie et Université Ste-Anne

- Les deux institutions envisagent le partenariat et la collaboration ainsi que la réduction des coûts administratifs en partageant certains services. (Communiqué ci-joint)

FPANE

- Estime que le ministre des Finances, Neil LeBlanc également ministre responsable des Affaires acadiennes, trahit les Acadiens avec les compressions imposées au CPRP, la réduction de plus de 3% du budget du CSAP et les diminutions pour le fonctionnement du Collège de l'Acadie;
- Affirme que la communauté voudra découvrir où vont les subventions fédérales pour l'éducation en langue française et qu'elle n'aura aucune hésitation à se rendre en Cour suprême du Canada pour faire respecter ses droits.

CNPF

- Dans un communiqué (1er mai) et dans une lettre à la ministre (5 mai), la CNPF accuse la N-É de "détourner" des fonds et elle réclame une enquête nationale; et dans un autre communiqué, la CNPF tient la ministre personnellement responsable de l'ambiguïté qui plane sur le financement.

CPF

- Après une rencontre avec la ministre Purves, Canadian Parents for French lui écrit (20 avril) pour demander de reconsidérer les compressions budgétaires et pour obtenir l'assurance que les fonds alloués par Patrimoine canadien soient utilisés pour l'enseignement en français.

- 4 -

3. Enjeux

- Le CSAP semble vouloir faire payer PCH pour le manque à gagner de 1,5 M\$; option 75/25. La province risque de suivre
- Le ministère est en train d'effectuer une restructuration qui serait annoncée à la fin juin et la DSALF risque d'avoir à se reporter à un sous-ministre adjoint plutôt qu'au sous-ministre comme c'est le cas actuellement.

4. Position fédérale

- Nous demandons des explications sur les prévisions budgétaires provinciales 2000-2001 afin de savoir où sera dépensé le surplus de recettes fédérales anticipées (470 000) qui n'a pas été budgété;
- La pression des médias et des parents nous incite à entreprendre une vérification des années antérieures et à porter une attention particulière aux demandes de la province pour l'exercice financier 2000-2001.
- Comment la restructuration au ministère affectera-t-elle le plan d'action.

II PLAN D'ACTION

1. Commentaires généraux

- Le plan d'action est bien présenté; les initiatives proposées sont très intéressantes.
- Il y a une amélioration évidente dans la recherche et les propositions des résultats visés et des indicateurs de rendement.
- L'entente bilatérale prévoit des modalités très précises et qu'il faudra respecter, dont les contributions 50/50 par catégorie d'appui et celles concernant les fonds supplémentaires et les mesures spéciales d'investissement.
- En infrastructure, 680 042 \$ de plus sont demandés en **Infrastructure** comparativement à 1999-2000 (2 807 479 au lieu de 2 127 247). Cependant en terme de coût total en **Infrastructure**, la contribution fédérale demandée pour 2000-2001 représente 32% des coûts totaux comparativement à 7% des coûts totaux en 1999-2000. L'enveloppe fédérale pour l'**Infrastructure** en 1999-2000 représentait 55% des fonds réguliers LOE et la demande cette année s'étend à 72%.

- 5 -

- Tout ce qui a trait au développement et à l'évaluation de programmes doit être financé par les fonds réguliers LOE : certains projets dans les annexes sont répétitifs ou encore devraient apparaître dans le plan d'action.
- Pour les projets de financement du post-secondaire, certains nous apparaissent prématurés : il faudrait attendre les résultats des consultations entre les partenaires sur le partage des services administratifs et le plan d'avenir qui s'en dégagera. De plus, il serait approprié de recevoir le plan de transition du Collège de l'Acadie pour évaluer le financement des opérations d'ici à 2003.
- Il faut rappeler l'utilité de tenir des consultations avec les parents (FPANE et CPF), une fois le plan finalisé.

Pièces jointes :

- 1) Transcription de la ministre de l'éducation le 28 avril 2000
- 2) Lettre du sous-ministre Norman Moyer du Patrimoine canadien
- 3) Documents du CSAP : lettre à Cochrane; Lettre au Patrimoine canadien;
- 4) Communiqué conjoint Collège de l'Acadie et Université Ste-Anne
- 5) Questions/réponses du ministère du Patrimoine canadien;

Préparé par :

Edith Gendron, Opérations et coordination régionale, (819) 994-1917

8114-2-5-00



BEST AVAILABLE COPY

Ministère de l'Éducation
Direction des services acadiens et de langue française

Édifice Trade Mart
2021, rue Brunswick
C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2S9

Le 12 juin 2000

Madame Jacynthe Guindon
Ministère du Patrimoine Canadien
155 rue Eddy, 10^e étage
Hull (Québec)
K1A 0M5

Madame,

J'ai le plaisir de soumettre à votre attention, au nom du ministère de l'Éducation, les deux plans d'action dans le cadre du programme des langues officielles en enseignement pour les trois années fiscales soit de 2000 à 2003 et celui pour les mesures spéciales d'investissement en éducation pour les années fiscales de 2000 à 2004. Les annexes aux plans d'action du Français langue maternelle et du Français langue seconde représentent l'ancienne catégorie « *supplémentaire* ».

Nous sommes très reconnaissants au ministère du patrimoine canadien de l'aide et du soutien qu'il apporte à notre province pour l'avancement de l'éducation française. Au nom de mes collègues du ministère de l'Éducation, je tiens à vous remercier de votre soutien et de votre collaboration sans faille dans le domaine important des langues officielles en enseignement.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à me contacter au (902) 424-3927.

Veillez agréer, Madame Guindon, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

La directrice administrative,


Margelaine Holding

MH/cb

Pièce jointe

Versim #2

recue 12 juin par télex
et correction de la page 5
par télex le
19 juin 2000

Plan d'action Mesures spéciales d'investissement en éducation 2000 - 2004

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

VISION GLOBALE

La mission du CSAP est d'offrir à la population acadienne de la Nouvelle-Écosse une éducation en français reconnue pour son excellence et pour sa contribution au développement global de l'individu et à l'épanouissement de la culture acadienne.

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

Projets	Programme de francisation	Bibliothèques scolaires	«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	Orthophonistes	Centres des hautes technologies	Élections
Activités	<ul style="list-style-type: none"> rencontres avec les différents partenaires activités de sensibilisation (parents/communautés) élaborer un plan de marketing (recrutement des élèves) recruter du personnel pour élaborer le programme d'études offrir des sessions de formation aux éducateurs 	<ul style="list-style-type: none"> étude/analyse des bibliothèques préparer un plan de quatre ans pour redresser la situation de nos bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> choisir un(e) enseignant(e) formation du personnel enseignant traduction et adaptation du «Observation Survey» 	<ul style="list-style-type: none"> annonces offrir des bourses négocier une entente avec une université francophone pour deux futures orthophonistes mettre des annonces dans les journaux locaux, provinciaux et nationaux acheter des services de firmes privées 	<ul style="list-style-type: none"> planification stratégique traduction de logiciel projet pilote de 4 écoles formation du personnel enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> embauche d'un(e) coordonnateur/ coordonnatrice activités de sensibilisation auprès des parents, personnel du CSAP et membres de la communauté acadienne et nos partenaires
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> créer un conseil de gestion provincial développer les habiletés langagières des enfants qui n'ont pas de connaissances suffisantes en français afin qu'ils puissent fonctionner en français dès leur premier jour en maternelle (réduire l'écart linguistique) offrir un programme provincial de francisation aux enfants de 3 à 5 ans accueillir les centres préscolaires dans nos écoles 	<ul style="list-style-type: none"> meubler nos bibliothèques de livres récents, de logiciels, etc. accroître l'utilisation de nos bibliothèques (cœur de nos écoles) créer des bibliothèques scolaires et communautaires se doter d'une politique relative à l'utilisation des bibliothèques (philosophie du Conseil scolaire et ses intentions) mettre en place une centrale de services techniques pour desservir toutes les bibliothèques adapter un système informatique uniforme adapter une formule budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> permettre aux élèves de se développer plus rapidement et de lire et d'écrire de manière autonome, en travaillant au niveau moyen de leur classe améliorer leur rendement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> offrir un service d'orthophonistes dans toutes nos régions acadiennes (Sud-Ouest et Nord-Est) embauche de deux orthophonistes obtenir deux places dans une université francophone pour nos futures orthophonistes 	<ul style="list-style-type: none"> développer une expertise dans la nouvelle économie de l'information au niveau des régions rurales création d'entreprises locales création d'un centre de développement de hautes technologies création de matériel éducatif multi-média créer un partenariat avec IBM traduire et adapté «Learning Village» 	<ul style="list-style-type: none"> accroître le nombre de mise en candidatures des candidats et des candidates aux prochaines élections du CSAP avoir plus d'ayants droit inscrits sur la liste électorale augmenter le taux de participation aux élections du CSAP
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none"> structures administrative fonctionnelle au niveau provincial programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney création de nouveaux centres de francisation dans les régions acadiennes qui n'en possèdent pas programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney augmenter le nombre de centres préscolaires dans nos écoles 	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du nombre de livres disponibles pour nos élèves, le personnel et la communauté augmentation du nombre d'utilisation (élèves, enseignants, parents et membres de la communauté) augmentation du nombre de documents de références récents (scientifiques), tels les encyclopédies, dictionnaires, CD-Rom et équipement d'audio-visuel) augmentation du nombre d'outils de recherche (ordinateurs et de romans) 	<ul style="list-style-type: none"> progrès remarquables lors des évaluations diminuer le nombre d'élèves ayant des besoins spéciaux dès le primaire nombre de sessions de formation <ul style="list-style-type: none"> parents enseignants membres du Conseil scolaire présentation des autres conseils scolaires francophones du Canada septembre 2000-2001 – intervention directe avec quelques élèves de la première année 	<ul style="list-style-type: none"> l'embauche de deux orthophonistes le progrès des élèves au niveau langagier 	<ul style="list-style-type: none"> la création du centre de développement production de matériel éducatif le nombre de clients et des services offerts aux entreprises entente avec IBM plan triennal de mise en œuvre de «Learning Village» choisir 4 écoles pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> nombre de personne inscrites à la liste électorale nombre de candidats et de candidates qui se présenteront aux prochaines élections scolaires le taux de participation lors de la journée d'élection comparativement à 1997

Projets	Programme de francisation		Bibliothèques scolaires		«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture		Orthophonistes		Centres des hautes technologies		Élections	
Demande de financement (du PLOE)	2000-2001 :	540 000 \$	2000-2001 :	2 085 000 \$	2000-2001 :	1 433 000 \$	2000-2001 :	20 000 \$	2000-2001 :	2 220 000 \$	2000-2001 :	300 000 \$
	2001-2002 :	540 000 \$	2001-2002 :	2 085 000 \$	2001-2002 :	1 363 000 \$	2001-2002 :	20 000 \$	2001-2002 :	2 320 000 \$	2001-2002 :	0 \$
	2002-2003 :	540 000 \$	2002-2003 :	2 085 000 \$	2002-2003 :	1 363 000 \$	2002-2003 :	20 000 \$	2002-2003 :	2 320 000 \$	2002-2003 :	0 \$
	2003-2004 :	540 000 \$	2003-2004 :	2 085 000 \$	2003-2004 :	1 363 000 \$	2003-2004 :	20 000 \$	2003-2004 :	2 320 000 \$	2003-2004 :	0 \$
	Total 2000-2004 :	2 160 000 \$	Total 2000-2004 :	8 340 000 \$	Total 2000-2004 :	5 522 000 \$	Total 2000-2004 :	80 000 \$	Total 2000-2004 :	9 180 000 \$	Total 2000-2004 :	300 000 \$

TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS	
2000-2001 :	6 328 000 \$
2001-2002 :	6 328 000 \$
2002-2003 :	6 328 000 \$
2003-2004 :	6 328 000 \$
Total	25 542 000 \$

Remplacer par cette page,
la page 3 du CSAP
dans Mesures spéciales

COLLÈGE DE L'ACADIE

VISION GLOBALE

Développer davantage l'économie des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et améliorer la qualité de vie des citoyens par l'entremise de l'éducation et de l'innovation.

PROJET DE TRANSITION

Afin d'atteindre les résultats visés de la nouvelle direction stratégique du Collège de l'Acadie tel que décrit ci-dessous, il est critique que le Collège soit assuré un financement de base adéquat durant une période de transition. Même si ce virage représente un défi humain, organisationnel et administratif, la direction du Collège est très confiante de bien pouvoir se positionner avec l'appui de ces ressources financières demandées.

Le Collège de l'Acadie doit s'adapter aux réalités d'aujourd'hui et doit réaliser que le changement est un processus continu. La façon dont les apprenants pensent, travaillent, apprennent et communiquent change. Les technologies de l'information et des communications ainsi que les technologies éducatives changent. En plus, la compétition augmente toujours.

Cette demande de financement reflète surtout trois dépenses opérationnelles considérables en relation du budget actuel. Afin de se positionner pour un futur plus stable, il est important que le Collège investisse dans une solution « *evergreen* » en technologie, au marketing communautaire, en Atlantique, au Québec, au national et à l'international, et, dans ses ressources humaines.

Ce financement de transition demandé assurera une pleine intégration du plan d'action.

COLLÈGE DE L'ACADIE

Projets	La programmation	Les technologies	Le marketing	Les services à la collectivité
Activités	<p>1.1 Réaliser une étude des besoins et des tendances en ce qui a trait au marché du travail;</p> <p>1.2 Offrir aux directeurs un programme de formation en orientation de carrières étudiantes;</p> <p>1.3 Encourager la participation active du personnel dans les réseaux du marché du travail;</p> <p>1.4 Développer des outils d'évaluation des compétences des étudiants;</p> <p>1.5 Mettre sur pied un service d'orientation de carrières;</p> <p>1.6 Mettre sur pied un service de placement dans le marché du travail.</p> <p>2.1 Réaliser une étude afin de revoir et d'adapter le matériel didactique et pédagogique du personnel enseignant;</p> <p>2.2 Revoir et adapter les stratégies éducatives d'autoapprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement à distance utilisées par le personnel enseignant en prenant en considération les ressources actuelles en place (infrastructure, ressources humaines et financières, etc.);</p> <p>2.3 Développer une banque de ressources virtuelles de la programmation et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.4 Développer une stratégie de prestation de formation synchrone et asynchrone;</p> <p>2.5 Mettre en place un cycle d'évaluation annuel des programmes.</p> <p>3.1 Revoir et adapter les programmes de formation accessibles dans le territoire;</p> <p>3.2 Faire le choix d'une programmation spécialisée;</p> <p>3.3 Préparer et mettre en oeuvre un plan de transition de la programmation;</p> <p>3.4 Développer des guides d'enseignement et d'apprentissage pour l'enseignant et l'étudiant;</p> <p>3.5 Obtenir une certification ISO 9001;</p> <p>3.6 Jouer un rôle proactif au sein de regroupements d'institutions d'enseignement collégial tels que l'Association canadienne des collèges communautaires (ACCC) et du Réseau des collèges et des CÉGEPs francophones du Canada (RCCFC);</p> <p>3.7 Modéliser l'expertise du Collège de l'Acadie en technologies éducatives;</p> <p>3.8 Créer un volet Conseil pour vendre l'expertise du Collège de l'Acadie au sein de la francophonie atlantique, nationale et internationale.</p>	<p>1.1 Revoir et adapter les ressources technologiques du Collège de l'Acadie et les ressources qui existent à l'extérieur;</p> <p>1.2 Développer et mettre en oeuvre un plan de transition technologique incluant une stratégie d'acquisition, de mise à niveau et de compatibilité de l'équipement et des réseaux;</p> <p>1.3 Adopter et appliquer des politiques de standardisation de l'appui technique.</p> <p>2.1 Développer et appliquer une politique d'initiation aux technologies pour les nouveaux arrivés au Collège de l'Acadie;</p> <p>2.2 Parfaire les guides d'utilisation des ressources technologiques et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.3 Développer un programme de formation des TIC adapté à chaque clientèle (personnel enseignant, étudiants et personnel administratif);</p> <p>2.4 Établir un mécanisme d'évaluation.</p> <p>3.1 Développer des partenariats dans le but d'augmenter les points d'accès à la formation du Collège de l'Acadie.</p>	<p>1.1 Actualiser et appliquer la politique sur les communications en intégrant le concept de courtier d'information et de réseau;</p> <p>1.2 Établir un site Web interactif regroupant du contenu propre au Collège de l'Acadie et adapté aux diverses clientèles;</p> <p>1.3 Intégrer les sites d'accès communautaire à la politique de communication;</p> <p>1.4 Concevoir et mettre en place des outils efficaces et virtuels de communication;</p> <p>1.5 Produire un bulletin d'information régulier à l'intention du personnel et de la population étudiante.</p> <p>2.1 Actualiser et mettre en oeuvre le plan de marketing 1997;</p> <p>2.2 Accentuer les relations publiques aux niveaux local, provincial, national et international;</p> <p>2.3 Développer des partenariats pouvant contribuer à créer une image positive du Collège de l'Acadie;</p> <p>2.4 Promouvoir l'expertise du Collège de l'Acadie par la vente de ses services conseils.</p> <p>3.1 Développer une stratégie de recrutement sur les plans local et régional;</p> <p>3.2 Offrir une formation de recrutement au personnel;</p> <p>3.3 Réaliser une étude de marché sur les possibilités de recrutement en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à l'extérieur;</p> <p>3.4 Mettre en place un mécanisme d'évaluation du volet marketing.</p>	<p>1.1 Assurer un leadership dans le développement d'une communauté ingénieuse acadienne et francophone, en particulier en appuyant la Commission des communautés ingénieuses de la SNA.</p> <p>2.1 Agir comme chef de file dans le développement de centres d'accès communautaire dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et assurer la mise en place d'un réseau de ces centres.</p> <p>3.1 Soumettre un projet pilote dans le cadre de l'initiative stratégique du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC).</p> <p>4.1 Initier, en partenariat avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE) une démarche visant la mise en place d'un protocole d'entente sur le développement économique, ainsi que le développement des ressources humaines et de l'économie du savoir avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse.</p>

Projets	La programmation	Les technologies	Le marketing	Les services à la collectivité																																																
Résultats visés	<ol style="list-style-type: none"> Établir différents moyens pour mieux connaître les tendances du marché du travail local, provincial, national et international et les besoins particuliers des clientèles cibles du Collège de l'Acadie afin de développer une programmation bien adaptée aux nouvelles réalités de la société du nouveau millénaire Intégrer davantage les technologies éducatives dans l'enseignement et l'apprentissage afin de disposer de méthodes d'enseignement efficaces Faire du Collège de l'Acadie une institution de formation spécialisée en éducation à distance dans des domaines ciblés de calibre international 	<ol style="list-style-type: none"> Assurer une infrastructure technologique répondant aux besoins éducatifs et administratifs du Collège de l'Acadie Optimiser la culture d'utilisation et d'intégration des technologies de l'information et des communications afin d'intégrer pleinement le Collège de l'Acadie dans l'ère numérique Augmenter l'accès aux programmes de formation du Collège de l'Acadie auprès des clientèles cibles de la Nouvelle-Écosse, des provinces Atlantiques et ailleurs dans la francophonie 	<ol style="list-style-type: none"> Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information sont des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information sont des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie Augmenter le nombre de clients par le renforcement des méthodes de recrutement actuelles du Collège de l'Acadie 	<ol style="list-style-type: none"> Devenir chef de file dans des projets de développement de l'économie du savoir afin de contribuer au développement de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et d'une Acadie ingénieuse Devenir le pourvoyeur principal des technologies de l'information et des communications auprès du milieu associatif acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse Développer le concept du Collège en affaires avec une composante d'incubation d'entreprises dans les centres de formation du Collège de l'Acadie Créer des alliances stratégiques avec des partenaires privés, institutionnels et publics permettant au Collège de l'Acadie de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs stratégiques. 																																																
Indicateurs de rendement	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formation d'une main-d'oeuvre compétente; 1.2 Meilleure intégration des clients au marché du travail. 2.1 Degré d'intégration des technologies éducatives dans les programmes; 2.2 Maîtrise des technologies éducatives 3.1 Nombre de clients en Nouvelle-Écosse et à l'extérieur 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation et efficacité du matériel technologique et des réseaux 2.1 Utilisation du matériel technologique et des réseaux; 2.2 Degré d'intégration des TIC dans les programmes d'enseignement et la gestion; 2.3 Augmentation des connaissances et compétences des TIC par le personnel. 3.1 Nombre de points d'accès à la formation; 3.2 Nombre de clients de la Nouvelle-Écosse et de l'extérieur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Satisfaction du personnel et de la population étudiante 2.1 Couverture médiatique positive 3.1 Nombre accru de clients 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Diversification de l'économie; 1.2 Amélioration de la compétitivité des entreprises acadiennes; 2.1 Maîtrise des TIC par les intervenants communautaires; 2.2 Matériel technologique disponible et degré d'utilisation; 2.3 Utilisation accrue des centres d'accès communautaires et du réseau communautaire; 3.1 Développement de l'économie dans la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse; 3.2 Développement de nouvelles entreprises; 4.1 Partenariat établis et productifs sur les plans régional, national et international. 																																																
Demande de financement (du PLOE)	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>340 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>230 000 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>170 000 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>112 500 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>852 500 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	340 000 \$	2001 - 2002 :	230 000 \$	2002 - 2003 :	170 000 \$	2003 - 2004 :	112 500 \$	Total		2000 - 2004 :	852 500 \$	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>0 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>0 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>0 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>5 000 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	5 000 \$	2001 - 2002 :	0 \$	2002 - 2003 :	0 \$	2003 - 2004 :	0 \$	Total		2000 - 2004 :	5 000 \$	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>70 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>70 000 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>70 000 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>30 000 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>240 000 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	70 000 \$	2001 - 2002 :	70 000 \$	2002 - 2003 :	70 000 \$	2003 - 2004 :	30 000 \$	Total		2000 - 2004 :	240 000 \$	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>100 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>100 000 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>35 000 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>22 500 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>257 500 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	100 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$	2002 - 2003 :	35 000 \$	2003 - 2004 :	22 500 \$	Total		2000 - 2004 :	257 500 \$
2000 - 2001 :	340 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	230 000 \$																																																			
2002 - 2003 :	170 000 \$																																																			
2003 - 2004 :	112 500 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	852 500 \$																																																			
2000 - 2001 :	5 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	0 \$																																																			
2002 - 2003 :	0 \$																																																			
2003 - 2004 :	0 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	5 000 \$																																																			
2000 - 2001 :	70 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	70 000 \$																																																			
2002 - 2003 :	70 000 \$																																																			
2003 - 2004 :	30 000 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	240 000 \$																																																			
2000 - 2001 :	100 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	100 000 \$																																																			
2002 - 2003 :	35 000 \$																																																			
2003 - 2004 :	22 500 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	257 500 \$																																																			

TRANSITION	2000 - 2001 :	800 000 \$	TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS INCLUANT CELUI DE LA TRANSITION	2000 - 2001 :	1 315 000 \$
	2001 - 2002 :	600 000 \$		2001 - 2002 :	1 000 000 \$
	2002 - 2003 :	500 000 \$		2002 - 2003 :	775 000 \$
	2003 - 2004 :	400 000 \$		2003 - 2004 :	565 000 \$
	Total 2000 - 2004 :	12 400 000 \$		Total 2000-2004 :	3 655 000 \$

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

VISION GLOBALE

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle étudiante et de la communauté acadienne et francophone, l'Université doit s'assurer du renforcement de sa capacité de base (tant sur le plan de soutien que sur le plan académique) ainsi que procéder à une modernisation (technologique) et au réseautage avec les autres institutions francophones postsecondaires au Canada (collaboration inter-institutionnelle et enseignement à distance). Également, le développement sur le plan de la technologie et de l'enseignement permettra à l'Université de mieux desservir sa clientèle étudiante dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Projets	Soutien de base stable pour le développement des programmes	Formation continue et enseignement à distance	Développement des technologies de l'informatique	Marketing et recrutement des étudiants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la capacité de base de l'Université afin d'assurer une formation de qualité à sa clientèle étudiante 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement des compétences des Acadiens et francophones de toutes les régions de la Nouvelle-Écosse 	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser l'Université par l'intégration de nouvelles technologies de l'information afin d'assurer une formation de pointe et de qualité à sa clientèle étudiante 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le développement de la seule université francophone en Nouvelle-Écosse par l'augmentation de ses effectifs étudiants
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction de nouveaux programmes de baccalauréat ès Arts en Études acadiennes, en Théâtre, en Civilisation occidentale et en Administration publique • Développement du baccalauréat ès sciences (général) • Développement du baccalauréat en Sciences administratives (en informatique de gestion) en collaboration avec le Collège de l'Acadie • Réintroduction du programme intégré de formation des enseignants (BA/BÉd et BSc/BÉd) • Embauche d'enseignants supplémentaires • La transformation de tous les programmes de BA avec majeure 	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation d'ententes de coopération avec le CSAP et le Collège de l'Acadie en ce qui concerne l'offre de cours en enseignement à distance sur l'ensemble de la Nouvelle-Écosse • Poursuite des programmes de perfectionnement professionnel pour les enseignants du français langue première et en français langue seconde de la Nouvelle-Écosse • Offre d'un éventail de cours de première et de deuxième années <i>via</i> les réseaux d'enseignement à distance existants • Développement de programmes de cours crédités et non-crédités pour offrir à distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du département d'informatique • Finir le câblage du campus pour l'accès au réseau informatique • Remplacement de l'équipement dépassé pour l'administration et pour les services universitaires, y compris la bibliothèque et les laboratoires de langue • Mise en place d'un centre multimédia, permettant l'intégration des technologies dans l'enseignement • Élaboration ou achat de didacticiels à utiliser dans les cours • Création d'un poste de directeur des technologies de l'information ayant comme mandat l'intégration de ces technologies dans l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de nouveaux documents promotionnels • Augmentation du nombre de bourses offertes aux étudiants • Embauche de personnel supplémentaire pour le recrutement • Augmentation de la publicité et de la promotion ainsi que du nombre de visites dans les écoles de la région atlantique et au-delà • Mise à jour et maintien du site WEB de l'Université
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient accès à un plus large éventail de programmes et de cours. • Que l'Université Sainte-Anne soit en mesure d'attirer un plus grand nombre d'étudiants. • Qu'on encourage davantage la collaboration avec le Collège de l'Acadie et le lancement d'un plus grand nombre de propositions de programmes communs avec le Collège et avec d'autres institutions postsecondaires au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient, sur l'ensemble de la province, davantage accès aux cours universitaires enseignés en français. • Que l'Université Sainte-Anne soit plus présente sur le plan provincial. • Que l'Université collabore plus étroitement avec le CSAP et avec le Collège de l'Acadie et avec les autres institutions francophones au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient beaucoup plus facilement accès aux technologies de l'information pendant leurs études à l'Université Sainte-Anne, de façon à améliorer leur expérience éducative • Que les professeurs soient en mesure d'incorporer le multimédia et la technologie dans leurs cours • Que l'administration soit plus efficace • Qu'il y ait plus de collaboration avec les autres établissements postsecondaires francophones 	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'Université Sainte-Anne bénéficie d'une plus grande visibilité • Que le programme de recrutement soit amélioré

Projets	Soutien de base stable pour le développement des programmes	Formation continue et enseignement à distance	Développement des technologies de l'informatique	Marketing et recrutement des étudiants
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de programmes offerts Le nombre de cours offerts Le nombre d'étudiants à temps plein 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'étudiants à temps partiel Le nombre de cours offerts en dehors du campus Le nombre de programmes offerts en collaboration avec d'autres institutions postsecondaires francophones au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de chambres/d'édifices reliés au réseau Internet L'utilisation des technologies par les étudiants Le nombre de cours enseignés avec l'aide du multimédia et des technologies Le nombre de cours offerts sur l'Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de demandes d'admission Le nombre d'étudiants à temps plein
Demande de financement (du PLOE)	2000 - 2001 : 400 000 \$ 2001 - 2002 : 400 000 \$ 2002 - 2003 : 400 000 \$ 2003 - 2004 : 400 000 \$ Total 2000 - 2004 : 1 600 000 \$	2000 - 2001 : 200 000 \$ 2001 - 2002 : 260 000 \$ 2002 - 2003 : 265 000 \$ 2003 - 2004 : 265 000 \$ Total 2000 - 2004 : 990 000 \$	2000 - 2001 : 605 000 \$ 2001 - 2002 : 355 000 \$ 2002 - 2003 : 365 000 \$ 2003 - 2004 : 365 000 \$ Total 2000 - 2004 : 1 690 000 \$	2000 - 2001 : 180 000 \$ 2001 - 2002 : 175 000 \$ 2002 - 2003 : 195 000 \$ 2003 - 2004 : 195 000 \$ Total 2000 - 2004 : 745 000 \$

TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS	2000 - 2001	1 385 000 \$
	2001 - 2002	1 190 000 \$
	2002 - 2002	1 225 000 \$
	2003 - 2004	1 225 000 \$
	Total	5 025 000 \$

**DIRECTION DES SERVICES ACADIENS
ET DE LANGUE FRANÇAISE**

VISION GLOBALE

L'éducation est la base du développement et de l'épanouissement des personnes et des communautés. Les institutions et les organismes qui oeuvrent auprès des communautés dont le français est la langue maternelle sont à l'écoute des intervenants et développent une programmation en français adaptée aux besoins et aux défis de la société acadienne de la Nouvelle-Écosse.

DIRECTION DES SERVICES ACADIENS ET DE LANGUE FRANÇAISE

Projet	Élaboration et expérimentation de nouveaux programmes
Activités	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et expérimentation de nouveaux programmes d'enseignement visant les besoins particuliers des communautés acadiennes.
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none">• Mise sur pied de cours de type avancé pour répondre aux besoins des écoles acadiennes.• Documents d'appui au programme de français favorisant l'intégration des matières et le développement du sens d'appartenance à la communauté.• Consultation et planification triennale pour l'élaboration des programmes.
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none">• Accroissement des inscriptions aux cours.• Diversification de la programmation des écoles acadiennes.• Évaluation par les utilisateurs et les groupes d'intervenants en éducation de la province.
Investissement annuel prévu	Total : Contr. fédérale 200 000 \$

Projets	Programme de francisation	Bibliothèques scolaires	«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	Orthophonistes	Centres des hautes technologies	Élections						
Demande de financement (du PLOE)	2000 - 2001 :	540 000 \$	2000 - 2001 :	2 085 000 \$	2000 - 2001 :	1 433 000 \$	2000 - 2001 :	20 000 \$	2000 - 2001 :	2 220 000 \$	2000 - 2001 :	300 000 \$
	2001 - 2002 :	540 000 \$	2001 - 2002 :	2 085 000 \$	2001 - 2002 :	1 363 000 \$	2001 - 2002 :	20 000 \$	2001 - 2002 :	2 320 000 \$	2001 - 2002 :	0 \$
	2002 - 2003 :	540 000 \$	2002 - 2003 :	2 085 000 \$	2002 - 2003 :	1 363 000 \$	2002 - 2003 :	20 000 \$	2002 - 2003 :	2 320 000 \$	2002 - 2003 :	0 \$
	2003 - 2004 :	540 000 \$	2003 - 2004 :	2 085 000 \$	2003 - 2004 :	1 363 000 \$	2003 - 2004 :	20 000 \$	2003 - 2004 :	2 320 000 \$	2003 - 2004 :	0 \$
	Total 2000 - 2004 :	2 160 000 \$	Total 2000 - 2004 :	8 340 000 \$	Total 2000 - 2004 :	5 522 000 \$	Total 2000 - 2004 :	80 000 \$	Total 2000 - 2004 :	9 180 000 \$	Total 2000 - 2004 :	300 000 \$

TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS	2000 - 2001 :	27 920 125 \$
	2001 - 2002 :	27 660 125 \$
	2002 - 2003 :	27 660 125 \$
	2003 - 2004 :	27 660 125 \$
	Total	110 900 500 \$

Autres
 6 21 322 125

Versim #1
debut juin

**Plan d'action
Mesures spéciales
d'investissement en éducation
2000 - 2004**

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

VISION GLOBALE

La mission du CSAP est d'offrir à la population acadienne de la Nouvelle-Écosse une éducation en français reconnue pour son excellence et pour sa contribution au développement global de l'individu et à l'épanouissement de la culture acadienne.

CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL

Projets	Programme de francisation	Bibliothèques scolaires	«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	Orthophonistes	Centres des hautes technologies	Élections
Activités	<ul style="list-style-type: none"> rencontres avec les différents partenaires activités de sensibilisation (parents/communautés) élaborer un plan de marketing (recrutement des élèves) recruter du personnel pour élaborer le programme d'études offrir des sessions de formation aux éducateurs 	<ul style="list-style-type: none"> étude/analyse des bibliothèques préparer un plan de quatre ans pour redresser la situation de nos bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> choisir un(e) enseignant(e) formation du personnel enseignant traduction et adaptation du «Observation Survey» 	<ul style="list-style-type: none"> annonces offrir des bourses négocier une entente avec une université francophone pour deux futures orthophonistes mettre des annonces dans les journaux locaux, provinciaux et nationaux acheter des services de firmes privées 	<ul style="list-style-type: none"> planification stratégique traduction de logiciel projet pilote de 4 écoles formation du personnel enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> embauche d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice activités de sensibilisation auprès des parents, personnel du CSAP et membres de la communauté acadienne et nos partenaires
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> créer un conseil de gestion provincial développer les habiletés langagières des enfants qui n'ont pas de connaissances suffisantes en français afin qu'ils puissent fonctionner en français dès leur premier jour en maternelle (réduire l'écart linguistique) offrir un programme provincial de francisation aux enfants de 3 à 5 ans accueillir les centres préscolaires dans nos écoles 	<ul style="list-style-type: none"> meubler nos bibliothèques de livres récents, de logiciels, etc. accroître l'utilisation de nos bibliothèques (cœur de nos écoles) créer des bibliothèques scolaires et communautaires se doter d'une politique relative à l'utilisation des bibliothèques (philosophie du Conseil scolaire et ses intentions) mettre en place une centrale de services techniques pour desservir toutes les bibliothèques adapter un système informatique uniforme adapter une formule budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> permettre aux élèves de se développer plus rapidement et de lire et d'écrire de manière autonome, en travaillant au niveau moyen de leur classe améliorer leur rendement scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> offrir un service d'orthophonistes dans toutes nos régions acadiennes (Sud-Ouest et Nord-Est) embauche de deux orthophonistes obtenir deux places dans une université francophone pour nos futures orthophonistes 	<ul style="list-style-type: none"> développer une expertise dans la nouvelle économie de l'information au niveau des régions rurales création d'entreprises locales création d'un centre de développement de hautes technologies création de matériel éducatif multi-média créer un partenariat avec IBM traduire et adapté «Learning Village» 	<ul style="list-style-type: none"> accroître le nombre de mise en candidatures des candidats et des candidates aux prochaines élections du CSAP avoir plus d'ayants droit inscrits sur la liste électorale augmenter le taux de participation aux élections du CSAP
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none"> structure administrative fonctionnelle au niveau provincial programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney création de nouveaux centres de francisation dans les régions acadiennes qui n'en possèdent pas programme d'études uniforme de Wedgeport à Sydney augmenter le nombre de centres préscolaires dans nos écoles 	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du nombre de livres disponibles pour nos élèves, le personnel et la communauté augmentation du nombre d'utilisation (élèves, enseignants, parents et membres de la communauté) augmentation du nombre de documents de références récents (scientifiques), tels les encyclopédies, dictionnaires, CD-Rom et équipement d'audio-visuel) augmentation du nombre d'outils de recherche (ordinateurs et de romans) 	<ul style="list-style-type: none"> progrès remarquables lors des évaluations diminuer le nombre d'élèves ayant des besoins spéciaux dès le primaire nombre de sessions de formation <ul style="list-style-type: none"> parents enseignants membres du Conseil scolaire présentation des autres conseils scolaires francophones du Canada septembre 2000-2001 – intervention directe avec quelques élèves de la première année 	<ul style="list-style-type: none"> l'embauche de deux orthophonistes le progrès des élèves au niveau langagier 	<ul style="list-style-type: none"> la création du centre de développement production de matériel éducatif le nombre de clients et des services offerts aux entreprises entente avec IBM plan triennal de mise en œuvre de «Learning Village» choisir 4 écoles pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> nombre de personne inscrites à la liste électorale nombre de candidats et de candidates qui se présenteront aux prochaines élections scolaires le taux de participation lors de la journée d'élection comparativement à 1997

Projets	Programme de francisation	Bibliothèques scolaires	«Reading Recovery» Intervention préventive en lecture et écriture	Orthophonistes	Centres des hautes technologies	Élections						
Demande de financement	2000 - 2001 :	270 000 \$	2000 - 2001 :	1 042 500 \$	2000 - 2001 :	716 500 \$	2000 - 2001 :	10 000 \$	2000 - 2001 :	1 110 000 \$	2000 - 2001 :	300 000 \$
	2001 - 2002 :	270 000 \$	2001 - 2002 :	1 042 500 \$	2001 - 2002 :	681 500 \$	2001 - 2002 :	10 000 \$	2001 - 2002 :	1 160 000 \$	2001 - 2002 :	0 \$
	2002 - 2003 :	270 000 \$	2002 - 2003 :	1 042 500 \$	2002 - 2003 :	681 500 \$	2002 - 2003 :	10 000 \$	2002 - 2003 :	1 160 000 \$	2002 - 2003 :	0 \$
	2003 - 2004 :	270 000 \$	2003 - 2004 :	1 042 500 \$	2003 - 2004 :	681 500 \$	2003 - 2004 :	10 000 \$	2003 - 2004 :	1 160 000 \$	2003 - 2004 :	0 \$
	Total 2000 - 2004 :	1 080 000 \$	Total 2000 - 2004 :	4 170 000 \$	Total 2000 - 2004 :	2 761 000 \$	Total 2000 - 2004 :	40 000 \$	Total 2000 - 2004 :	4 590 000 \$	Total 2000 - 2004 :	300 000 \$

TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS	2000 - 2001 :	3 449 000 \$
	2001 - 2002 :	3 164 000 \$
	2002 - 2003 :	3 164 000 \$
	2003 - 2004 :	3 164 000 \$
	Total	12 941 000 \$

COLLÈGE DE L'ACADIE

VISION GLOBALE

Développer davantage l'économie des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et améliorer la qualité de vie des citoyens par l'entremise de l'éducation et de l'innovation.

PROJET DE TRANSITION

Afin d'atteindre les résultats visés de la nouvelle direction stratégique du Collège de l'Acadie tel que décrit ci-dessous, il est critique que le Collège soit assuré un financement de base adéquat durant une période de transition. Même si ce virage représente un défi humain, organisationnel et administratif, la direction du Collège est très confiante de bien pouvoir se positionner avec l'appui de ces ressources financières demandées.

Le Collège de l'Acadie doit s'adapter aux réalités d'aujourd'hui et doit réaliser que le changement est un processus continu. La façon dont les apprenants pensent, travaillent, apprennent et communiquent change. Les technologies de l'information et des communications ainsi que les technologies éducatives changent. En plus, la compétition augmente toujours.

Cette demande de financement reflète surtout trois dépenses opérationnelles considérables en relation du budget actuel. Afin de se positionner pour un futur plus stable, il est important que le Collège investisse dans une solution « *evergreen* » en technologie, au marketing communautaire, en Atlantique, au Québec, au national et à l'international, et, dans ses ressources humaines.

Ce financement de transition demandé assurera une pleine intégration du plan d'action.

COLLÈGE DE L'ACADIE

Projets	La programmation	Les technologies	Le marketing	Les services à la collectivité
Activités	<p>1.1 Réaliser une étude des besoins et des tendances en ce qui a trait au marché du travail;</p> <p>1.2 Offrir aux directeurs un programme de formation en orientation de carrières étudiantes;</p> <p>1.3 Encourager la participation active du personnel dans les réseaux du marché du travail;</p> <p>1.4 Développer des outils d'évaluation des compétences des étudiants;</p> <p>1.5 Mettre sur pied un service d'orientation de carrières;</p> <p>1.6 Mettre sur pied un service de placement dans le marché du travail.</p> <p>2.1 Réaliser une étude afin de revoir et d'adapter le matériel didactique et pédagogique du personnel enseignant;</p> <p>2.2 Revoir et adapter les stratégies éducatives d'autoapprentissage ainsi que les méthodes d'enseignement à distance utilisées par le personnel enseignant en prenant en considération les ressources actuelles en place (infrastructure, ressources humaines et financières, etc.);</p> <p>2.3 Développer une banque de ressources virtuelles de la programmation et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.4 Développer une stratégie de prestation de formation synchrone et asynchrone;</p> <p>2.5 Mettre en place un cycle d'évaluation annuel des programmes.</p> <p>3.1 Revoir et adapter les programmes de formation accessibles dans le territoire;</p> <p>3.2 Faire le choix d'une programmation spécialisée;</p> <p>3.3 Préparer et mettre en oeuvre un plan de transition de la programmation;</p> <p>3.4 Développer des guides d'enseignement et d'apprentissage pour l'enseignant et l'étudiant;</p> <p>3.5 Obtenir une certification ISO 9001;</p> <p>3.6 Jouer un rôle proactif au sein de regroupements d'institutions d'enseignement collégial tels que l'Association canadienne des collèges communautaires (ACCC) et du Réseau des collèges et des CÉGEPs francophones du Canada (RCCFC);</p> <p>3.7 Modéliser l'expertise du Collège de l'Acadie en technologies éducatives;</p> <p>3.8 Créer un volet Conseil pour vendre l'expertise du Collège de l'Acadie au sein de la francophonie atlantique, nationale et internationale.</p>	<p>1.1 Revoir et adapter les ressources technologiques du Collège de l'Acadie et les ressources qui existent à l'extérieur;</p> <p>1.2 Développer et mettre en oeuvre un plan de transition technologique incluant une stratégie d'acquisition, de mise à niveau et de compatibilité de l'équipement et des réseaux;</p> <p>1.3 Adopter et appliquer des politiques de standardisation de l'appui technique.</p> <p>2.1 Développer et appliquer une politique d'initiation aux technologies pour les nouveaux arrivés au Collège de l'Acadie;</p> <p>2.2 Parfaire les guides d'utilisation des ressources technologiques et en assurer l'accès en ligne;</p> <p>2.3 Développer un programme de formation des TIC adapté à chaque clientèle (personnel enseignant, étudiants et personnel administratif);</p> <p>2.4 Établir un mécanisme d'évaluation.</p> <p>3.1 Développer des partenariats dans le but d'augmenter les points d'accès à la formation du Collège de l'Acadie.</p>	<p>1.1 Actualiser et appliquer la politique sur les communications en intégrant le concept de courtier d'information et de réseau;</p> <p>1.2 Établir un site Web interactif regroupant du contenu propre au Collège de l'Acadie et adapté aux diverses clientèles;</p> <p>1.3 Intégrer les sites d'accès communautaire à la politique de communication;</p> <p>1.4 Concevoir et mettre en place des outils efficaces et virtuels de communication;</p> <p>1.5 Produire un bulletin d'information régulier à l'intention du personnel et de la population étudiante.</p> <p>2.1 Actualiser et mettre en oeuvre le plan de marketing 1997;</p> <p>2.2 Accentuer les relations publiques aux niveaux local, provincial, national et international;</p> <p>2.3 Développer des partenariats pouvant contribuer à créer une image positive du Collège de l'Acadie;</p> <p>2.4 Promouvoir l'expertise du Collège de l'Acadie par la vente de ses services conseils.</p> <p>3.1 Développer une stratégie de recrutement sur les plans local et régional;</p> <p>3.2 Offrir une formation de recrutement au personnel;</p> <p>3.3 Réaliser une étude de marché sur les possibilités de recrutement en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à l'extérieur;</p> <p>3.4 Mettre en place un mécanisme d'évaluation du volet marketing.</p>	<p>1.1 Assurer un leadership dans le développement d'une communauté ingénieuse acadienne et francophone, en particulier en appuyant la Commission des communautés ingénieuses de la SNA.</p> <p>2.1 Agir comme chef de file dans le développement de centres d'accès communautaire dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et assurer la mise en place d'un réseau de ces centres.</p> <p>3.1 Soumettre un projet pilote dans le cadre de l'initiative stratégique du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne (CNDRHFC).</p> <p>4.1 Initier, en partenariat avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE) une démarche visant la mise en place d'un protocole d'entente sur le développement économique, ainsi que le développement des ressources humaines et de l'économie du savoir avec les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse.</p>

Projets	La programmation	Les technologies	Le marketing	Les services à la collectivité																																																
Résultats visés	<ol style="list-style-type: none"> Établir différents moyens pour mieux connaître les tendances du marché du travail local, provincial, national et international et les besoins particuliers des clientèles cibles du Collège de l'Acadie afin de développer une programmation bien adaptée aux nouvelles réalités de la société du nouveau millénaire Intégrer davantage les technologies éducatives dans l'enseignement et l'apprentissage afin de disposer de méthodes d'enseignement efficaces Faire du Collège de l'Acadie une institution de formation spécialisée en éducation à distance dans des domaines ciblés de calibre international 	<ol style="list-style-type: none"> Assurer une infrastructure technologique répondant aux besoins éducatifs et administratifs du Collège de l'Acadie Optimiser la culture d'utilisation et d'intégration des technologies de l'information et des communications afin d'intégrer pleinement le Collège de l'Acadie dans l'ère numérique Augmenter l'accès aux programmes de formation du Collège de l'Acadie auprès des clientèles cibles de la Nouvelle-Écosse, des provinces Atlantiques et ailleurs dans la francophonie 	<ol style="list-style-type: none"> Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information sont des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie Faire en sorte que le partage, l'échange, l'enrichissement et la diffusion de l'information sont des composantes intégrantes de la culture organisationnelle du Collège de l'Acadie Augmenter le nombre de clients par le renforcement des méthodes de recrutement actuelles du Collège de l'Acadie 	<ol style="list-style-type: none"> Devenir chef de file dans des projets de développement de l'économie du savoir afin de contribuer au développement de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse et d'une Acadie ingénieuse Devenir le pourvoyeur principal des technologies de l'information et des communications auprès du milieu associatif acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse Développer le concept du Collège en affaires avec une composante d'incubation d'entreprises dans les centres de formation du Collège de l'Acadie Créer des alliances stratégiques avec des partenaires privés, institutionnels et publics permettant au Collège de l'Acadie de répondre à ses besoins et d'atteindre ses objectifs stratégiques. 																																																
Indicateurs de rendement	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formation d'une main-d'oeuvre compétente; 1.2 Meilleure intégration des clients au marché du travail. 2.1 Degré d'intégration des technologies éducatives dans les programmes; 2.2 Maîtrise des technologies éducatives 3.1 Nombre de clients en Nouvelle-Écosse et à l'extérieur 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation et efficacité du matériel technologique et des réseaux 2.1 Utilisation du matériel technologique et des réseaux; 2.2 Degré d'intégration des TIC dans les programmes d'enseignement et la gestion; 2.3 Augmentation des connaissances et compétences des TIC par le personnel. 3.1 Nombre de points d'accès à la formation; 3.2 Nombre de clients de la Nouvelle-Écosse et de l'extérieur. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Satisfaction du personnel et de la population étudiante 2.1 Couverture médiatique positive 3.1 Nombre accru de clients 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Diversification de l'économie; 1.2 Amélioration de la compétitivité des entreprises acadiennes; 2.1 Maîtrise des TIC par les intervenants communautaires; 2.2 Matériel technologique disponible et degré d'utilisation; 2.3 Utilisation accrue des centres d'accès communautaires et du réseau communautaire; 3.1 Développement de l'économie dans la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse; 3.2 Développement de nouvelles entreprises; 4.1 Partenariat établis et productifs sur les plans régional, national et international. 																																																
Demande de financement	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>340 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>230 000 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>170 000 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>112 500 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>852 500 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	340 000 \$	2001 - 2002 :	230 000 \$	2002 - 2003 :	170 000 \$	2003 - 2004 :	112 500 \$	Total		2000 - 2004 :	852 500 \$	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>0 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>0 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>0 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>5 000 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	5 000 \$	2001 - 2002 :	0 \$	2002 - 2003 :	0 \$	2003 - 2004 :	0 \$	Total		2000 - 2004 :	5 000 \$	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>70 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>70 000 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>70 000 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>30 000 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>240 000 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	70 000 \$	2001 - 2002 :	70 000 \$	2002 - 2003 :	70 000 \$	2003 - 2004 :	30 000 \$	Total		2000 - 2004 :	240 000 \$	<table> <tr><td>2000 - 2001 :</td><td>100 000 \$</td></tr> <tr><td>2001 - 2002 :</td><td>100 000 \$</td></tr> <tr><td>2002 - 2003 :</td><td>35 000 \$</td></tr> <tr><td>2003 - 2004 :</td><td>22 500 \$</td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> <tr><td>2000 - 2004 :</td><td>257 500 \$</td></tr> </table>	2000 - 2001 :	100 000 \$	2001 - 2002 :	100 000 \$	2002 - 2003 :	35 000 \$	2003 - 2004 :	22 500 \$	Total		2000 - 2004 :	257 500 \$
2000 - 2001 :	340 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	230 000 \$																																																			
2002 - 2003 :	170 000 \$																																																			
2003 - 2004 :	112 500 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	852 500 \$																																																			
2000 - 2001 :	5 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	0 \$																																																			
2002 - 2003 :	0 \$																																																			
2003 - 2004 :	0 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	5 000 \$																																																			
2000 - 2001 :	70 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	70 000 \$																																																			
2002 - 2003 :	70 000 \$																																																			
2003 - 2004 :	30 000 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	240 000 \$																																																			
2000 - 2001 :	100 000 \$																																																			
2001 - 2002 :	100 000 \$																																																			
2002 - 2003 :	35 000 \$																																																			
2003 - 2004 :	22 500 \$																																																			
Total																																																				
2000 - 2004 :	257 500 \$																																																			

TRANSITION	2000 - 2001 :	800 000 \$	TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS INCLUANT CELUI DE LA TRANSITION	2000 - 2001 :	1 315 000 \$
	2001 - 2002 :	600 000 \$		2001 - 2002 :	1 000 000 \$
	2002 - 2003 :	500 000 \$		2002 - 2003 :	775 000 \$
	2003 - 2004 :	400 000 \$		2003 - 2004 :	565 000 \$
	Total 2000 - 2004 :	2 300 000 \$		Total 2000-2004 :	3 655 000 \$

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

VISION GLOBALE

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle étudiante et de la communauté acadienne et francophone, l'Université doit s'assurer du renforcement de sa capacité de base (tant sur le plan de soutien que sur le plan académique) ainsi que procéder à une modernisation (technologique) et au réseautage avec les autres institutions francophones postsecondaires au Canada (collaboration inter-institutionnelle et enseignement à distance). Également, le développement sur le plan de la technologie et de l'enseignement permettra à l'Université de mieux desservir sa clientèle étudiante dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse.

UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Projets	Soutien de base stable pour le développement des programmes	Formation continue et enseignement à distance	Développement des technologies de l'informatique	Marketing et recrutement des étudiants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la capacité de base de l'Université afin d'assurer une formation de qualité à sa clientèle étudiante 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement des compétences des Acadiens et francophones de toutes les régions de la Nouvelle-Écosse 	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser l'Université par l'intégration de nouvelles technologies de l'information afin d'assurer une formation de pointe et de qualité à sa clientèle étudiante 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le développement de la seule université francophone en Nouvelle-Écosse par l'augmentation de ses effectifs étudiants
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction de nouveaux programmes de baccalauréat ès Arts en Études acadiennes, en Théâtre, en Civilisation occidentale et en Administration publique • Développement du baccalauréat ès sciences (général) • Développement du baccalauréat en Sciences administratives (en informatique de gestion) en collaboration avec le Collège de l'Acadie • Réintroduction du programme intégré de formation des enseignants (BA/BÉd et BSc/BÉd) • Embauche d'enseignants supplémentaires • La transformation de tous les programmes de BA avec majeure 	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation d'ententes de coopération avec le CSAP et le Collège de l'Acadie en ce qui concerne l'offre de cours en enseignement à distance sur l'ensemble de la Nouvelle-Écosse • Poursuite des programmes de perfectionnement professionnel pour les enseignants du français langue première et en français langue seconde de la Nouvelle-Écosse • Offre d'un éventail de cours de première et de deuxième années <i>via</i> les réseaux d'enseignement à distance existants • Développement de programmes de cours crédités et non-crédités pour offrir à distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du département d'informatique • Finir le câblage du campus pour l'accès au réseau informatique • Remplacement de l'équipement dépassé pour l'administration et pour les services universitaires, y compris la bibliothèque et les laboratoires de langue • Mise en place d'un centre multimédia, permettant l'intégration des technologies dans l'enseignement • Élaboration ou achat de didacticiels à utiliser dans les cours • Création d'un poste de directeur des technologies de l'information ayant comme mandat l'intégration de ces technologies dans l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de nouveaux documents promotionnels • Augmentation du nombre de bourses offertes aux étudiants • Embauche de personnel supplémentaire pour le recrutement • Augmentation de la publicité et de la promotion ainsi que du nombre de visites dans les écoles de la région atlantique et au-delà • Mise à jour et maintien du site WEB de l'Université
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient accès à un plus large éventail de programmes et de cours. • Que l'Université Sainte-Anne soit en mesure d'attirer un plus grand nombre d'étudiants. • Qu'on encourage davantage la collaboration avec le Collège de l'Acadie et le lancement d'un plus grand nombre de propositions de programmes communs avec le Collège et avec d'autres institutions postsecondaires au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient, sur l'ensemble de la province, davantage accès aux cours universitaires enseignés en français. • Que l'Université Sainte-Anne soit plus présente sur le plan provincial. • Que l'Université collabore plus étroitement avec le CSAP et avec le Collège de l'Acadie et avec les autres institutions francophones au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les étudiants aient beaucoup plus facilement accès aux technologies de l'information pendant leurs études à l'Université Sainte-Anne, de façon à améliorer leur expérience éducative • Que les professeurs soient en mesure d'incorporer le multimédia et la technologie dans leurs cours • Que l'administration soit plus efficace • Qu'il y ait plus de collaboration avec les autres établissements postsecondaires francophones 	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'Université Sainte-Anne bénéficie d'une plus grande visibilité • Que le programme de recrutement soit amélioré

Projets	Soutien de base stable pour le développement des programmes	Formation continue et enseignement à distance	Développement des technologies de l'informatique	Marketing et recrutement des étudiants
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de programmes offerts Le nombre de cours offerts Le nombre d'étudiants à temps plein 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'étudiants à temps partiel Le nombre de cours offerts en dehors du campus Le nombre de programmes offerts en collaboration avec d'autres institutions postsecondaires francophones au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de chambres/d'édifices reliés au réseau Internet L'utilisation des technologies par les étudiants Le nombre de cours enseignés avec l'aide du multimédia et des technologies Le nombre de cours offerts sur l'Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de demandes d'admission Le nombre d'étudiants à temps plein
Demande de financement	2000 - 2001 : 400 000 \$ 2001 - 2002 : 400 000 \$ 2002 - 2003 : 400 000 \$ 2003 - 2004 : 400 000 \$ Total 2000 - 2004 : 1 600 000 \$	2000 - 2001 : 200 000 \$ 2001 - 2002 : 260 000 \$ 2002 - 2003 : 265 000 \$ 2003 - 2004 : 265 000 \$ Total 2000 - 2004 : 990 000 \$	2000 - 2001 : 605 000 \$ 2001 - 2002 : 355 000 \$ 2002 - 2003 : 365 000 \$ 2003 - 2004 : 365 000 \$ Total 2000 - 2004 : 1 690 000 \$	2000 - 2001 : 180 000 \$ 2001 - 2002 : 175 000 \$ 2002 - 2003 : 195 000 \$ 2003 - 2004 : 195 000 \$ Total 2000 - 2004 : 745 000 \$

TOTAL PAR ANNÉE DE LA DEMANDE DE PROJETS	2000 - 2001	1 385 000 \$
	2001 - 2002	1 190 000 \$
	2002 - 2002	1 225 000 \$
	2003 - 2004	1 225 000 \$
	Total	5 025 000 \$

DIRECTION DES SERVICES ACADIENS ET DE LANGUE FRANÇAISE

VISION GLOBALE

L'éducation est la base du développement et de l'épanouissement des personnes et des communautés. Les institutions et les organismes qui oeuvrent auprès des communautés dont le français est la langue maternelle sont à l'écoute des intervenants et développent une programmation en français adaptée aux besoins et aux défis de la société acadienne de la Nouvelle-Écosse.

DIRECTION DES SERVICES ACADIENS ET DE LANGUE FRANÇAISE

Projet	Élaboration et expérimentation de nouveaux programmes																				
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et expérimentation de nouveaux programmes d'enseignement visant les besoins particuliers des communautés acadiennes. <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Comité conjoint à la programmation</td> <td style="text-align: right;">7 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Élaboration et appui aux programmes de type avancé</td> <td style="text-align: right;">5 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Subvention à un organisme d'appui</td> <td style="text-align: right;">5 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Élaboration d'options prioritaires (Tourisme 11, Art dramatique 11, Musique 7-9)</td> <td style="text-align: right;">30 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Documents d'appui au programme de français</td> <td style="text-align: right;">12 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Acquisitions (sciences humaines 9 et maths 12)</td> <td style="text-align: right;">30 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Imprimerie</td> <td style="text-align: right;">13 500 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Développement professionnel</td> <td style="text-align: right;">44 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Comités de travail</td> <td style="text-align: right;">35 000 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">– Mises à l'essai de matériel d'appui</td> <td style="text-align: right;">18 500 \$</td> </tr> </table>	– Comité conjoint à la programmation	7 000 \$	– Élaboration et appui aux programmes de type avancé	5 000 \$	– Subvention à un organisme d'appui	5 000 \$	– Élaboration d'options prioritaires (Tourisme 11, Art dramatique 11, Musique 7-9)	30 000 \$	– Documents d'appui au programme de français	12 000 \$	– Acquisitions (sciences humaines 9 et maths 12)	30 000 \$	– Imprimerie	13 500 \$	– Développement professionnel	44 000 \$	– Comités de travail	35 000 \$	– Mises à l'essai de matériel d'appui	18 500 \$
– Comité conjoint à la programmation	7 000 \$																				
– Élaboration et appui aux programmes de type avancé	5 000 \$																				
– Subvention à un organisme d'appui	5 000 \$																				
– Élaboration d'options prioritaires (Tourisme 11, Art dramatique 11, Musique 7-9)	30 000 \$																				
– Documents d'appui au programme de français	12 000 \$																				
– Acquisitions (sciences humaines 9 et maths 12)	30 000 \$																				
– Imprimerie	13 500 \$																				
– Développement professionnel	44 000 \$																				
– Comités de travail	35 000 \$																				
– Mises à l'essai de matériel d'appui	18 500 \$																				
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied de cours de type avancé pour répondre aux besoins des écoles acadiennes. • Documents d'appui au programme de français favorisant l'intégration des matières et le développement du sens d'appartenance à la communauté. • Consultation et planification triennale pour l'élaboration des programmes. 																				
Indicateurs de rendement	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement des inscriptions aux cours. • Diversification de la programmation des écoles acadiennes. • Évaluation par les utilisateurs et les groupes d'intervenants en éducation de la province. • Disponibilité d'options adéquates. 																				
Investissement annuel prévu	<p>Total : Contr. fédérale 200 000 \$</p>																				

BEST AVAILABLE COPY

MESURES SPÉCIALES D'INVESTISSEMENT
EN ÉDUCATION

1 Plan d'action	2000/01		2001/02		2002/03		2003/04	
	Coût total	Financement demandé au Fédéral \$	Coût total	Financement demandé au Fédéral \$	Coût total	Financement demandé au Fédéral \$	Coût total	Financement demandé au Fédéral \$
I Conseil Scolaire Acadrien Provincial								
Programme de francisation	540,000	270,000	540,000	270,000	540,000	270,000	540,000	270,000
Bibliothèques scolaires	2,085,000	1,042,500	2,085,000	1,042,500	2,085,000	1,042,500	2,085,000	1,042,500
"Reading Recovery"	1,433,000	716,500	1,363,000	681,500	1,363,000	681,500	1,363,000	681,500
Orthophonistes	20,000	10,000	20,000	10,000	20,000	10,000	20,000	10,000
Centres des hautes technologies	2,220,000	1,110,000	2,320,000	1,160,000	2,320,000	1,160,000	2,320,000	1,160,000
Élections	300,000	300,000	0	0	0	0	0	0
Total	6,598,000	3,449,000	6,328,000	3,164,000	6,328,000	3,164,000	6,328,000	3,164,000
Contribution provinciale au CSAP *	16,347,000	22,905,700		19,496,700		19,496,700		19,496,700
Collège de l'Acadie								
La programmation	680,000	340,000	460,000	230,000	340,000	170,000	225,000	112,500
Les technologies	10,000	5,000	0	0	0	0	0	0
Le marketing	140,000	70,000	140,000	70,000	140,000	70,000	60,000	30,000
Les services à la collectivité	200,000	100,000	200,000	100,000	70,000	35,000	45,000	22,500
Transition	1,600,000	800,000	1,200,000	600,000	1,000,000	500,000	800,000	400,000
Total	2,630,000	1,315,000	2,000,000	1,000,000	1,550,000	775,000	1,130,000	565,000
Contribution provinciale au Collège *		2,226,000		2,226,000		2,226,000		2,226,000
Université Sainte-Anne								
Soutien de base stable pour le dév. des prog.	800,000	400,000	800,000	400,000	800,000	400,000	800,000	400,000
Formation continue et enseignement à distance	400,000	200,000	520,000	260,000	530,000	265,000	530,000	265,000
Développement en technologies de l'informatique	1,210,000	605,000	710,000	355,000	730,000	365,000	730,000	365,000
Marketing et recrutement des étudiants	360,000	180,000	350,000	175,000	390,000	195,000	390,000	195,000
Total	2,770,000	1,385,000	2,380,000	1,190,000	2,450,000	1,225,000	2,450,000	1,225,000
Contribution provinciale à l'Univ. Sainte-Anne *	15,250,000	2,910,000		2,910,000		2,910,000		2,910,000
Ministère de l'Éducation								
Élaboration et expérimentation de nouveaux programmes	400,000	200,000	400,000	200,000	400,000	200,000	400,000	200,000
Total	400,000	200,000	400,000	200,000	400,000	200,000	400,000	200,000
Contribution provinciale		200,000		200,000		200,000		200,000
Total du financement demandé au Fédéral		6,349,000		5,554,000		5,364,000		5,154,000
Total de la contribution provinciale		24,832,700		24,832,700		24,832,700		24,832,700

À NOTER: Les contributions du gouvernement provincial au-delà de l'exercice financier 2000-2001 n'ont pas encore été déterminées. À titre préliminaire, le financement provincial pour le budget de l'exercice financier 2000-2001 a été adapté afin de prévoir de façon approximative les contributions du gouvernement provincial à l'avenir au cours des trois prochaines années.

8114-2-5-00

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES
OFFICIAL LANGUAGES SUPPORT BRANCH

NOM/NAME

FRANÇAIS/FRENCH	8114-2-5-00: COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE - NOUVELLE-ÉCOSSE ENTENTE CANADA - ÉDUCATION; GÉNÉRALITÉS
ANGLAIS/ENGLISH	

MODIFICATIONS

<input checked="" type="checkbox"/>	NOUVEAU DOSSIER / NEW FILE
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU VOLUME / NEW VOLUME #
<input type="checkbox"/>	ANNULER NOUVEAU DOSSIER / CANCEL REQUEST
<input type="checkbox"/>	CHANGEMENT DU NOM FRANÇAIS
<input type="checkbox"/>	CHANGE IN THE ENGLISH NAME

COMMENTAIRES/COMMENTS

PROGRAMME D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES S.V.P. ME RETOURNER LE DOSSIER. MERCI SYLVIE DESORMEAUX- 994-2222 MERCII! / THANK YOU!

DEMANDÉ PAR / REQUESTED BY:

Sylvie Desormeaux
SIGNATURE

5 AVRIL 2001
DATE

**Compte-rendu de la rencontre tenue le 19 juillet 2000
entre le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
et le ministère du Patrimoine canadien du Canada**

Présences : Ministère de l'Éducation Nlle-Écosse

Ministère du Patrimoine canadien

Dennis Cochrane, sous-ministre adjoint
Margelaine Holding, d-g DSALF
Mark Bannerman, DSALF
Ken Moors, directeur Finances

Hilaire Lemoine, d-g PALO
Jacinthe Guindon, gestionnaire LOE
Edith Gendron, agente LOE
Kevin Lamarque, bureau régional
Gabrielle Verri, bureau régional

1. Ouverture de la rencontre:

M. Lemoine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à Hull et à celles présentes par voie téléphonique à Halifax. Il propose d'ajouter un item à l'ordre du jour, soit le suivi à faire au sujet de la vérification. M. Lemoine suggère aussi d'ajourner la réunion à 16h30, afin que M. Cochrane puisse rencontrer M. Norman Moyer, sous-ministre au Patrimoine canadien.

Il conclut ses remarques d'ouverture en soulignant les deux objectifs recherchés pour cette rencontre: dans un premier temps, que toutes les parties se sentent à l'aise avec une version de plan d'action qui sera rendue publique; et dans un deuxième temps, qu'il y ait une bonne indication du financement possible en *Fonds supplémentaires* et en *Mesures spéciales*.

M. Cochrane confirme que les représentants de la Nouvelle-Écosse partagent ces deux objectifs, en soulignant l'importance d'identifier le financement en *Fonds supplémentaires* et en *Mesures spéciales*, cette question étant déterminante pour les partenaires. M. Cochrane ajoute qu'à l'issue de cette rencontre, des priorités devront aussi être identifiées quant aux activités faisant l'objet du financement en *Fonds supplémentaires* et en *Mesures spéciales*.

2. Suivi à la vérification:

M. Lemoine réitère que cette vérification avait comme objectif d'avoir en main les arguments pour répondre aux allégations de détournement de fonds LOE.

Ayant analysé les documents internes au ministère du Patrimoine canadien à la lumière des ententes signées avec la Nouvelle-Écosse, la firme de vérification externe conclut que toutes les modalités ont été respectées. Dans le but de compléter le mandat qui lui a été confié, la firme de vérification a suggéré des options au ministère du Patrimoine canadien. Les participants ont discuté des options et le ministère du Patrimoine canadien a pris bonne note des commentaires émis par la province.

3. Plan d'action:

Suite aux discussions sur le Plan d'action, les deux gouvernements s'entendent sur trois principales modifications:

- ✓ Dans la colonne *Investissement prévu*, on inscrira le coût total de l'activité ainsi que la ventilation des contributions fédérale et provinciale (et autres le cas échéant);-
- ✓ La contribution provinciale pour les octrois aux conseils scolaires en français langue seconde sera révisée en tenant compte surtout des coûts additionnels;
- ✓ Pour chacune des quatre catégories du Plan d'action, la contribution provinciale sera équivalente à au moins 50%; sauf pour les bourses où la contribution fédérale peut couvrir jusqu'à 100% des coûts.

4. Fonds supplémentaires:

M. Lemoine explique que la demande est trop élevée compte tenu des fonds disponibles en ce qui a trait aux *Fonds supplémentaires*. Nous aurons à identifier des priorités qui sont de nouvelles initiatives et qui exigent de la part de chaque partenaire une nouvelle injection de fonds. La contribution provinciale serait également au moins équivalente à celle du fédéral. L'aspect novateur des initiatives est déterminant pour la ministre du Patrimoine canadien lorsqu'elle fera ses choix de l'enveloppe discrétionnaire.

M. Cochrane confirme que la province fera tous les efforts possibles pour identifier de nouveaux fonds. La province comprend aussi la nécessité de retourner voir les partenaires en éducation afin d'identifier les priorités.

La province s'engage à revoir et amalgamer certains projets des annexes A et B pour FL¹ et FL², signifiant toutefois le peu de flexibilité puisqu'il est nécessaire d'assurer la réalisation de tous les projets apparaissant dans les annexes A. Si le financement en *Fonds supplémentaires* n'est que de 600 000 \$, il faut comprendre que seuls les projets des annexes A seront réalisés en FL¹ et FL².

5. Mesures spéciales:

M. Lemoine indique à la province que le gouvernement fédéral pourrait offrir jusqu'à 1,3 millions par année sur trois ans. Ces investissements sont conditionnels à une contribution provinciale additionnelle équivalente et visent des projets ponctuels puisque cette enveloppe nationale se termine dans quatre ans. À cet égard, certains projets des annexes B pour FL¹ et FL² seraient transférables dans les *Mesures spéciales*. Les projets soumis dans les *Fonds*

supplémentaires et les *Mesures spéciales* seront revus pour évaluer la possibilité d'intégrer des initiatives des *Fonds supplémentaires* dans les *Mesures spéciales*.

Le fédéral serait même prêt à accueillir une proposition de financement progressif 50/50 sur trois ans si la province ne peut avancer sa contrepartie cette année mais serait en mesure de le faire dans les années futures.

Suite à une discussion portant sur les progrès réalisés par la Nouvelle-Écosse depuis cinq ans, M. Lemoine réitère que le programme LOE ne peut plus financer la construction d'école. Le programme LOE pourrait contribuer au financement d'installations communautaires si la province investit dans la construction d'école, permettant ainsi d'offrir de meilleures installations aux communautés.

M. Cochrane confirme l'engagement de la province en ce qui a trait à la construction et rénovations dans certaines communautés. La province pourrait envisager la construction d'une école avec composante communautaire dans une région rurale.

6. Prochaines étapes:

M. Lemoine résume les étapes à venir:

- ✓ la province va proposer une nouvelle liste de priorités dans les *Mesures spéciales*;
- ✓ l'échéancier pour confirmer les montants par écrit est fixé à la fin août 2000, suite à la révision par la province de ses budgets.

Quant aux messages à véhiculer, les parties s'entendent pour communiquer que:

- ✓ des progrès ont été accomplis lors de cette rencontre;
- ✓ les montants seront confirmés d'ici un mois;
- ✓ l'évaluation a toujours cours et les résultats seront rendus publics une fois l'exercice terminé.

L'assemblée est levée à 16h30.

PH99-09351

Cabinet de la
ministre du Patrimoine canadien



Office of the
Minister of Canadian Heritage

CI DORÉ

Ottawa, Canada K1A 0M5

8114-2-99

8114-2-5-00

Monsieur Harley d'Entremont
Recteur
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse)
B0W 1M0

01 AVR. 1999

Monsieur,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, je vous remercie de votre lettre du 9 mars dernier, dans laquelle vous demandez une aide financière pour assurer le développement de votre institution.

À la suite de l'annonce de l'engagement du gouvernement du Canada de verser 70 millions de dollars de plus par année dans les programmes d'appui aux langues officielles, nous nous apprêtons à lancer de nouvelles mesures spéciales pour appuyer notamment des projets de développement et de consolidation des institutions postsecondaires francophones. Il importe toutefois de souligner que cette aide financière sera exceptionnelle puisque les institutions postsecondaires devront par la suite assumer les coûts de ces initiatives.

Je vous conseillerais donc de discuter de votre projet avec le ministère de l'Éducation de votre province afin de vous assurer que les objectifs que vous poursuivez correspondent aux nouvelles mesures spéciales. Vous pourriez également examiner les possibilités de collaboration avec les autres institutions postsecondaires au pays.

Vous assurant de notre engagement à la mise en place de services éducatifs et communautaires de qualité pour les communautés de langues officielles vivant en situation minoritaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles Pineau,
conseiller politique principal

c.c. L'honorable Alasdair B. Graham

Canada

-> Rev. 2-116-Ecosse-5-02
8114-2-5-02
99-00?
quad

Nouvelle-Écosse Notes LOE

Notes générales

- Les enveloppes Fonds supplémentaires et Mesures spéciales d'investissement doivent suivre des orientations précises.
- La moyenne par province et territoire de l'enveloppe annuelle des Fonds supplémentaires (19,8 M \$) équivaut à 1,5 M \$ par an, soit environ 6 M \$ pour la durée du protocole (4 ans).
- La moyenne par province et territoire de l'enveloppe des Mesures spéciales (18 M \$) équivaut à 1,38 M \$ par an, soit environ 6,9 M \$ pour la durée des Mesures (5 ans).
- En fonction de cette moyenne, si on combine les deux enveloppes, une province ou un territoire pourrait obtenir **12,9 M \$**.

Fonds supplémentaires

- Pour contribuer au projet de rénovation d'écoles, il nous faut un plan global sur la durée du protocole qui ciblera dans quelles écoles on développera une partie communautaire car notre contribution devra servir à convertir une école donnée en petit centre scolaire et communautaire. Une entente auxiliaire devra être conclue.

Mesures spéciales

- Une entente spéciale devra être conclue à compter de 2000-2001 jusqu'en 2003-2004. Un plan d'action devra faire partie intégrante de cette entente.

Infrastructure et minimum garanti vs. plan d'action

À compter de 2000-2001 jusqu'en 2002-2003, un plan d'action triennal devra être élaboré pour décrire les activités, les résultats visés et les indicateurs de rendement de ces deux catégories de financement. Cependant, on ne parlera plus d'infrastructure et de minimum garanti. Le plan d'action sera divisé en deux objectifs linguistiques (langue maternelle et langue seconde) et comportera les rubriques suivantes :

- . Structure d'enseignement/encadrement] Ancienne infrastructure
- . Développement de programmes]
- . Formation des enseignants] Ancien minimum garanti
- . Aide aux étudiants]

CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: #

99/04/07 - 11:08

8114-20-1-99

8114-2-5-00

Docket No.: CH99-11453
Cross-reference No.: CH99-10406

Document date: 99/03/29
Date received: 99/04/07
BF date: 99/04/09 ??
Due date: 99/04/28
Campaign code:
Ack/Acc: N

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.
Author: Dion, Stéphane
Title/Org.: President/Minister/Queen's Privy Council/Minister of
Subject: Forwards copy of letter to Rose-Marie Losier-Cool in response to her correspondence transmitted by the Prime Minister regarding her support for the francophone minority in Nova Scotia
Action: Information

c.c.: M. CHIARELLO (MO)
c.c.: DMO, RATL
c.c.:

Forward To: Dir., Op. & Reg. Coord./Op. & coord. rég. - Information

Comments:

Approved by:

DG (or designate)

(Tel. Number)

ADM/RExD (or designate)

(Tel. Number)

Signature []
required

DM

(Tel. Number)

Minister's office

Approved by:

Minister's Assistant

Date: _____

Approved by:

Date: _____

Autopen: _____

Info copy for Min.: _____

CH99-11253
m7

President of the
Queen's Privy Council for Canada and
Minister of Intergovernmental Affairs



Président du
Conseil privé de la Reine pour le Canada et
ministre des Affaires intergouvernementales

Ottawa, Canada K1A 1K2

29 March 1999

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
12th Floor
15 Eddy Street
Hull, Quebec
K1A 0M5

Dear Colleague:

Please find attached, for your information, a copy of my letter to
the Honourable Rose-Marie Losier-Cool, in response to correspondence
transmitted by the Right Honourable Jean Chrétien.

Yours sincerely,

Stéphane Dion

Enclosure

President of the
Queen's Privy Council for Canada and
Minister of Intergovernmental Affairs



Président du
Conseil privé de la Reine pour le Canada et
ministre des Affaires intergouvernementales

Ottawa, Canada K1A 1K2

le 29 mars 1999

L'honorable Rose-Marie Losier-Cool
Le Sénat du Canada
Pièce 556-S
Édifice du centre
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Madame la Sénatrice,

Comme il vous en a prévenu le 15 février 1999, le Premier ministre Jean Chrétien m'a fait parvenir copie de la lettre que vous lui avez adressée afin de porter à son attention celle que vous aviez écrite au ministre de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Robbie Harrison, pour le sensibiliser au sort de la minorité francophone néo-écossaise.

La question de l'accès à l'enseignement en français pour les jeunes francophones du Canada vivant dans les provinces ou territoires à majorité anglophone revêt pour moi une grande importance. Je souhaite ardemment que tous les jeunes puissent profiter pleinement des droits constitutionnels à l'instruction dans la langue de la minorité.

L'annonce qu'a faite l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, le 2 mars dernier, permet d'espérer que le financement supplémentaire qui sera mis à la disposition des gouvernements provinciaux favorisera la mise en place d'arrangements bénéfiques aux jeunes des communautés minoritaires, en Nouvelle-Écosse comme ailleurs au pays.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane Dion

c.c.: Le très honorable Jean Chrétien, c.p., député
L'honorable Sheila Copps, c.p., députée

Canada



8114-20-1-99

8114-2-5-00

le 12 avril 1999

NOTE À L'INTENTION DE L'HONORABLE SHEILA COPPS

VOTRE RENCONTRE AVEC L'HONORABLE WAYNE GAUDET

LE 16 AVRIL 1999

(Pour une rencontre)

RÉSUMÉ

- M. Wayne Gaudet, ministre de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse et ministre responsable des Affaires acadiennes, désire vous rencontrer pour discuter de divers dossiers de collaboration fédérale-provinciale dans le domaine des langues officielles.

Contexte

Éducation

- Dans le contexte des nouveaux fonds consentis aux Programmes d'appui aux langues officielles, M. Gaudet voudra sans doute réitérer une demande d'aide financière à volets multiples en éducation déposée par son prédécesseur. Cette demande sollicite un appui pour la réalisation de nouvelles initiatives de gestion scolaire, y compris certains projets d'immobilisation majeurs, la consolidation des établissements postsecondaires (le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne) et l'accroissement des programmes d'immersion.
- Ces initiatives, pour la plupart, cadrent avec l'orientation que vous voulez donner aux nouveaux fonds en matière d'éducation. M. Gaudet souhaite même adopter une approche globale par plan d'action pluriannuel pour toute initiative dans ce domaine.
- Quant au postsecondaire, il entrevoit un projet spécial qui permettrait d'étudier des modèles de regroupement et de collaboration entre l'Université Sainte-Anne et le Collège de l'Acadie et qui permettrait aux deux institutions d'élaborer un plan d'action conjoint.

Canada



- 2 -

Services provinciaux dans d'autres domaines

- En vue du renouvellement de l'Entente-cadre Canada- Nouvelle-Écosse sur la promotion des langues officielles (services provinciaux autres que l'éducation), M. Gaudet voudra également faire valoir une approche par plan d'action afin de faciliter l'administration de l'Entente.
- Dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne et en marge du Sommet de la francophonie de Moncton, la Nouvelle-Écosse a élaboré plusieurs projets communautaires qu'elle aimerait voir appuyer par l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles.

Approche interministérielle

- Dans le cadre de la concertation interministérielle, M. Gaudet souhaiterait une meilleure planification et coordination de l'aide des autres ministères fédéraux aux projets de la communauté acadienne ainsi qu'un accroissement de l'aide apportée à ces projets. Les nouveaux fonds consentis dans le cadre du partenariat interministériel pourraient aider à la réalisation de cet objectif, mais il faut souligner l'importance de l'implication directe des organismes de la communauté.

Grand-Pré

- Il y a quelques années, M. Gaudet avait donné son appui au projet de réaménagement du Parc historique national de Grand-Pré. Il se peut que M. Gaudet reparle de ce dossier qui a peu évolué. Nous avons réservé des fonds à l'appui de ce projet et nous sommes en attente d'une proposition élaborée.

Considérations

- Grâce aux fonds nouveaux, nous disposons d'une marge de manoeuvre pour pouvoir négocier des projets très intéressants avec la Nouvelle-Écosse dans tous nos domaines de collaboration.
- La province devra toutefois modérer ses attentes quant à ses projets d'immobilisation. Elle souhaite que Patrimoine canadien contribue à la construction d'écoles homogènes francophones. De notre perspective, un appui à la construction d'écoles constituerait un nouveau précédent dans un domaine de compétence provinciale et territoriale qui aurait pour effet de multiplier les demandes de la part des autres provinces et territoires. Nous ne pouvons construire d'écoles; nous ne pouvons qu'envisager des coûts communautaires réellement additionnels et limités donnant ainsi à l'immeuble un rôle de regroupement communautaire para-scolaire.

- 3 -

Recommandations

- ° En ce qui concerne les nouveaux fonds, indiquer à la province que vous écrirez au CMEC pour lui communiquer une proposition de répartition des fonds nouveaux pour les quatre prochaines années. Les négociations pourront donc être entamées suite à cette lettre en vue de conclure un nouveau protocole multilatéral et de nouvelles ententes bilatérales.
- ° Indiquer à M. Gaudet que vous écrirez également à tous les ministres responsables des services en français pour leur faire part des possibilités dans le cadre des ententes sur la promotion des langues officielles. Des négociations pourront donc suivre ces lettres également.
- ° Indiquer à M. Gaudet qu'en effet, vous vous attendez à recevoir un plan d'action pluriannuel sur l'ensemble des initiatives en éducation et un autre sur l'ensemble des initiatives en matière de services en vue d'un renouvellement de ces ententes.
- ° Vous pourrez également en profiter pour souligner l'importance que vous accordez à la consultation communautaire dans tout dossier de langues officielles.


Norman Moyer

c.c. Suzanne Hurtubise

Préparé par :
Sylvie Rochette, Programmes d'appui aux langues officielles, (819) 997-7580



9499-11/08
mono op
04/99

BEST AVAILABLE COPY

le 12 avril 1999

NOTE À L'INTENTION DE L'HONORABLE SHEILA COPPS

**VOTRE RENCONTRE AVEC L'HONORABLE WAYNE GAUDET
LE 16 AVRIL 1999**

(Pour une rencontre)

RÉSUMÉ

- M. Wayne Gaudet, ministre de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse et ministre responsable des Affaires acadiennes, désire vous rencontrer pour discuter de divers dossiers de collaboration fédérale-provinciale dans le domaine des langues officielles.

Contexte

Éducation

- Dans le contexte des nouveaux fonds consentis aux Programmes d'appui aux langues officielles, M. Gaudet voudra sans doute réitérer une demande d'aide financière à volets multiples en éducation déposée par son prédécesseur. Cette demande sollicite un appui pour la réalisation de nouvelles initiatives de gestion scolaire, y compris certains projets d'immobilisation majeurs, la consolidation des établissements postsecondaires (le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne) et l'accroissement des programmes d'immersion.
- Ces initiatives, pour la plupart, cadrent avec l'orientation que vous voulez donner aux nouveaux fonds en matière d'éducation. M. Gaudet souhaite même adopter une approche globale par plan d'action pluriannuel pour toute initiative dans ce domaine.
- Quant au postsecondaire, il entrevoit un projet spécial qui permettrait d'étudier des modèles de regroupement et de collaboration entre l'Université Sainte-Anne et le Collège de l'Acadie et qui permettrait aux deux institutions d'élaborer un plan d'action conjoint.

Canada



- 2 -

Services provinciaux dans d'autres domaines

- En vue du renouvellement de l'Entente-cadre Canada- Nouvelle-Écosse sur la promotion des langues officielles (services provinciaux autres que l'éducation), M. Gaudet voudra également faire valoir une approche par plan d'action afin de faciliter l'administration de l'Entente.
- Dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne et en marge du Sommet de la francophonie de Moncton, la Nouvelle-Écosse a élaboré plusieurs projets communautaires qu'elle aimerait voir appuyer par l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles.

Approche interministérielle

- Dans le cadre de la concertation interministérielle, M. Gaudet souhaiterait une meilleure planification et coordination de l'aide des autres ministères fédéraux aux projets de la communauté acadienne ainsi qu'un accroissement de l'aide apportée à ces projets. Les nouveaux fonds consentis dans le cadre du partenariat interministériel pourraient aider à la réalisation de cet objectif, mais il faut souligner l'importance de l'implication directe des organismes de la communauté.

Grand-Pré

- Il y a quelques années, M. Gaudet avait donné son appui au projet de réaménagement du Parc historique national de Grand-Pré. Il se peut que M. Gaudet reparle de ce dossier qui a peu évolué. Nous avons réservé des fonds à l'appui de ce projet et nous sommes en attente d'une proposition élaborée.

Considérations

- Grâce aux fonds nouveaux, nous disposons d'une marge de manoeuvre pour pouvoir négocier des projets très intéressants avec la Nouvelle-Écosse dans tous nos domaines de collaboration.
- La province devra toutefois modérer ses attentes quant à ses projets d'immobilisation. Elle souhaite que Patrimoine canadien contribue à la construction d'écoles homogènes francophones. De notre perspective, un appui à la construction d'écoles constituerait un nouveau précédent dans un domaine de compétence provinciale et territoriale qui aurait pour effet de multiplier les demandes de la part des autres provinces et territoires. Nous ne pouvons construire d'écoles; nous ne pouvons qu'envisager des coûts communautaires réellement additionnels et limités donnant ainsi à l'immeuble un rôle de regroupement communautaire para-scolaire.

- 3 -

Recommandations

- ° En ce qui concerne les nouveaux fonds, indiquer à la province que vous écrirez au CMEC pour lui communiquer une proposition de répartition des fonds nouveaux pour les quatre prochaines années. Les négociations pourront donc être entamées suite à cette lettre en vue de conclure un nouveau protocole multilatéral et de nouvelles ententes bilatérales.
- ° Indiquer à M. Gaudet que vous écrirez également à tous les ministres responsables des services en français pour leur faire part des possibilités dans le cadre des ententes sur la promotion des langues officielles. Des négociations pourront donc suivre ces lettres également.
- ° Indiquer à M. Gaudet qu'en effet, vous vous attendez à recevoir un plan d'action pluriannuel sur l'ensemble des initiatives en éducation et un autre sur l'ensemble des initiatives en matière de services en vue d'un renouvellement de ces ententes.
- ° Vous pourrez également en profiter pour souligner l'importance que vous accordez à la consultation communautaire dans tout dossier de langues officielles.


Norman Moyer

c.c. Suzanne Hurtubise

Préparé par :
Sylvie Rochette, Programmes d'appui aux langues officielles, (819) 997-7580



Checked of
04/99
8114-2

BEST AVAILABLE COPY

le 12 avril 1999

NOTE À L'INTENTION DE L'HONORABLE SHEILA COPPS

**VOTRE RENCONTRE AVEC L'HONORABLE WAYNE GAUDET
LE 16 AVRIL 1999**

(Pour une rencontre)

RÉSUMÉ

° M. Wayne Gaudet, ministre de l'Éducation et de la Culture de la Nouvelle-Écosse et ministre responsable des Affaires acadiennes, désire vous rencontrer pour discuter de divers dossiers de collaboration fédérale-provinciale dans le domaine des langues officielles.

Contexte

Éducation

- ° Dans le contexte des nouveaux fonds consentis aux Programmes d'appui aux langues officielles, M. Gaudet voudra sans doute réitérer une demande d'aide financière à volets multiples en éducation déposée par son prédécesseur. Cette demande sollicite un appui pour la réalisation de nouvelles initiatives de gestion scolaire, y compris certains projets d'immobilisation majeurs, la consolidation des établissements postsecondaires (le Collège de l'Acadie et l'Université Sainte-Anne) et l'accroissement des programmes d'immersion.
- ° Ces initiatives, pour la plupart, cadrent avec l'orientation que vous voulez donner aux nouveaux fonds en matière d'éducation. M. Gaudet souhaite même adopter une approche globale par plan d'action pluriannuel pour toute initiative dans ce domaine.
- ° Quant au postsecondaire, il entrevoit un projet spécial qui permettrait d'étudier des modèles de regroupement et de collaboration entre l'Université Sainte-Anne et le Collège de l'Acadie et qui permettrait aux deux institutions d'élaborer un plan d'action conjoint.



- 2 -

Services provinciaux dans d'autres domaines

- En vue du renouvellement de l'Entente-cadre Canada- Nouvelle-Écosse sur la promotion des langues officielles (services provinciaux autres que l'éducation), M. Gaudet voudra également faire valoir une approche par plan d'action afin de faciliter l'administration de l'Entente.
- Dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne et en marge du Sommet de la francophonie de Moncton, la Nouvelle-Écosse a élaboré plusieurs projets communautaires qu'elle aimerait voir appuyer par l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles.

Approche interministérielle

- Dans le cadre de la concertation interministérielle, M. Gaudet souhaiterait une meilleure planification et coordination de l'aide des autres ministères fédéraux aux projets de la communauté acadienne ainsi qu'un accroissement de l'aide apportée à ces projets. Les nouveaux fonds consentis dans le cadre du partenariat interministériel pourraient aider à la réalisation de cet objectif, mais il faut souligner l'importance de l'implication directe des organismes de la communauté.

Grand-Pré

- Il y a quelques années, M. Gaudet avait donné son appui au projet de réaménagement du Parc historique national de Grand-Pré. Il se peut que M. Gaudet reparle de ce dossier qui a peu évolué. Nous avons réservé des fonds à l'appui de ce projet et nous sommes en attente d'une proposition élaborée.

Considérations

- Grâce aux fonds nouveaux, nous disposons d'une marge de manoeuvre pour pouvoir négocier des projets très intéressants avec la Nouvelle-Écosse dans tous nos domaines de collaboration.
- La province devra toutefois modérer ses attentes quant à ses projets d'immobilisation. Elle souhaite que Patrimoine canadien contribue à la construction d'écoles homogènes francophones. De notre perspective, un appui à la construction d'écoles constituerait un nouveau précédent dans un domaine de compétence provinciale et territoriale qui aurait pour effet de multiplier les demandes de la part des autres provinces et territoires. Nous ne pouvons construire d'écoles; nous ne pouvons qu'envisager des coûts communautaires réellement additionnels et limités donnant ainsi à l'immeuble un rôle de regroupement communautaire para-scolaire.

- 3 -

Recommandations

- En ce qui concerne les nouveaux fonds, indiquer à la province que vous écrirez au CMEC pour lui communiquer une proposition de répartition des fonds nouveaux pour les quatre prochaines années. Les négociations pourront donc être entamées suite à cette lettre en vue de conclure un nouveau protocole multilatéral et de nouvelles ententes bilatérales.
- Indiquer à M. Gaudet que vous écrirez également à tous les ministres responsables des services en français pour leur faire part des possibilités dans le cadre des ententes sur la promotion des langues officielles. Des négociations pourront donc suivre ces lettres également.
- Indiquer à M. Gaudet qu'en effet, vous vous attendez à recevoir un plan d'action pluriannuel sur l'ensemble des initiatives en éducation et un autre sur l'ensemble des initiatives en matière de services en vue d'un renouvellement de ces ententes.
- Vous pourrez également en profiter pour souligner l'importance que vous accordez à la consultation communautaire dans tout dossier de langues officielles.


Norman Moyer

c.c. Suzanne Hurtubise

Préparé par :

Sylvie Rochette, Programmes d'appui aux langues officielles, (819) 997-7580

Bureau du Sous-ministre
 du Patrimoine canadien

BEST AVAILABLE COPY

Office of the Deputy Minister,
 Canadian Heritage

FPI

SECURITY/CODE DE SECURITÉ	
CROSS REFERENCE :	IN5664-5908
PREVIOUS CORRESPONDENCE:	

USS NO./ NO. DE SSE	548322
SU NO./NO. SU	CH99-11108

NAME/NOM	Pion, Carole
SUBJECT/SUJET	Note de breffage à la ministre pour sa rencontre avec M. Wayne [Gaudet], ministre de l'Éducation et de la culture et ministre responsable des Affaires acadiennes - réunion le 16 avril 1999 (pas d'agent demandé)

REFERRED TO/TRANSMISE À	DATE	BF DATE/DATE DE RAPPEL
ADM Cit & Cdn ID/SMA Citoyen. & Id. can.	99/04/07	99/04/14
ATTENTION	C.C.	
N. MOYER	S. BESNER	SMADM

ACTION TO BE TAKEN/MESURES À PRENDRE
Note de breffage

REMARKS/OBSERVATIONS
To consult with SMADM

COMMENTS/COMMENTAIRES

IMPORTANT	IMPORTANT
If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.	Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.

DEPUTY MINISTER'S OFFICE / COMMUNICATIONS / BUREAU OF MINISTERIAL EVENTS
CABINET DU SOUS-MINISTRE / COMMUNICATION / BUREAU DES ÉVÉNEMENTS MINISTÉRIELS

INVITATIONS/SCENARIO/SPEECHES/BRIEFING NOTES/MESSAGES
INVITATIONS/SCÉNARIO/DISOURS/NOTE D'INFORMATION/MESSAGE

Assistant's name/Nom de l'adjoint(e)		Carole Pion	
File # dossier		5664-5908	
Organization /Groupe		Minister Gardet	
Date of event / meeting Date de l'événement / réunion		April 16	
Deadline for material / Date d'échéance		April 14	
Type of event / Nature de l'événement:		Meetings	
Subject to discuss / Sujet à discuter		See att.	
Letter of regrets for the signature of / Lettre de regret pour la signature de		Carole Pion	
Minister represented by / La Ministre représentée par		herself	
Meeting with assistant / Rencontre avec l'adjoint(e)			
Departmental recommendation / Recommandation ministérielle			
<input checked="" type="checkbox"/> Briefing note / Note d'information			
Talking points / Argumentaire			
Speech / Discours	Length / Longueur:	Language / Langage:	
Message	Length / Longueur:	Language / Langage:	
Photo			
Sequence of events / Séquence d'événements			
Press release / Communiqué de presse			
Departmental official to attend meeting/ Adjoint ministériel à assister à la rencontre			
Political assistant responsible / Conseiller politique responsable		Gilles Pion	

#: MW: MTAU (FVI) 29-3-99
FC
LD



Affaires acadiennes
Bureau du Ministre

C.P. 943
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 2V9

Los
fiche

Note de service

à : Carole Pion
de : Paul J. Gaudet
Directeur exécutif
date : Le 7 janvier 1999
objet : RENCONTRE AVEC MADAME SHEILA COPPS

No. Invitation 5664
Resp. / Lead RATL
CC: CI SUS
DHO Fiche

Madame,

Je vous écris pour faire suite à votre conversation téléphonique avec Thérèse Coughlan pour discuter d'une rencontre prochaine entre la ministre, madame Sheila Copps, et monsieur Wayne Gaudet, ministre responsable aux Affaires acadiennes.

Le ministre Gaudet vient d'être récemment nommé ministre de la l'Éducation pour la province de la Nouvelle-Écosse. Il maintient son rôle de ministre responsable aux Affaires acadiennes.

Les deux ministres se sont déjà parlé il y a quelque temps. Il a été convenu entre elle et lui qu'une rencontre devrait avoir lieu pour partager des idées sur des points d'intérêt commun. La rencontre aurait pour objet de discuter de la collaboration des deux niveaux de gouvernement dans la promotion des langues officielles en Nouvelle-Écosse.

De façon plus précise, il est important que les ministres entament une discussion sur les points suivants : l'entente-cadre Canada-Nouvelle-Écosse, le projet Grand-Pré, le Sommet de la Francophonie, l'Année de la francophonie canadienne, enfin tout le dossier de la collaboration entre Patrimoine canadien ainsi que l'impact sur la francophonie néo-écossaise des articles 41, 42 et 43 de la Loi sur les langues officielles.

Selon le ministre Gaudet, ces questions ont déjà été abordées entre votre ministre et lui-même de façon, hélas, peut-être trop sommaire et fortuite.

Vu l'importance de ces dossiers, le ministre Gaudet souhaite une rencontre avec votre ministre dans les meilleurs délais. Il est prêt à se rendre à Ottawa avant la fin janvier si cela convient à votre ministre.

N'hésitez pas à me rejoindre pour discuter de la question au 902-424-0497 (ou télécopieur: 902-424-0555).

En vous remerciant de votre considération et de votre collaboration, je vous prie d'agréer, madame, mes salutations respectueuses.



RECOMMANDATION FICHE / FICHE DE RECOMMANDATION

NAME OF THE EVENT / NOM DE L'ÉVÉNEMENT : Demande de rencontre entre la ministre et M. Wayne Gaudet, ministre de l'Éducation et de la culture et Ministre responsable des Affaires acadiennes.												
DATE OF THE EVENT / DATE DE L'ÉVÉNEMENT (d/m/y) / (j/m/a) fin janvier 1999	TIME (start-finish) HEURE (début-fin) à déterminer	LOCATION / LIEU (city/ville, province, country/pays) Ottawa	DEPARTMENTAL CONTACT / PERSONNE RESSOURCE (name/nom, phone number / No. téléphone) Gabrielle Verri, (902)426-6707	PRIORITY / PRIORITÉ 1								
DESCRIPTION OF THE ORGANIZATION / DESCRIPTION DE L'ORGANISME Ministère du gouvernement de la Nouvelle-Écosse												
EVENT FORMAT AND DESCRIPTION / GENRE D'ÉVÉNEMENT ET DESCRIPTION (Dinner/Dîner, Conference/Conférence, Ceremony/Cérémonie, Meeting/Rencontre) Rencontre pour faire le point sur les dossiers de la francophonie en Nouvelle-Écosse. Le ministre pourrait également profiter de l'occasion pour vous parler du dossier du Fonds de sta												
JUSTIFICATION FOR ATTENDING / JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION Nous recommandons la participation de la Ministre à cette rencontre pour discuter de la collaboration des deux niveaux de gouvernement étant donné que M. Gaudet est à la fois minist Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.												
ROLE / RÔLE Échange d'idées et position ministérielle.												
KEY MESSAGES / MESSAGES CLÉS .La ministre partage la position du Ministère en ce qui a trait à l'Année de la francophonie .Encourage le développement des initiatives dans le cadre de l'Année de la francophonie .Encourage la province à prioriser ses activités.												
OTHER SPEAKERS / CONFÉRENCIERS S/O			KEY PARTICIPANTS / PARTICIPANTS CLÉS									
AUDIENCE / AUDITOIRE S/O			LENGTH OF SPEECH / LONGUEUR DU DISCOURS _____ minutes _____%english/anglais									
CONTRIBUTIONS (ministerial or other / ministérielles ou autres) Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur la Promotion des langues officielles 257 000 \$ pour l'exercice 1998-1999 Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur les langues officielles dans l'enseignement: <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Infrastructure</th> <th>Minimum garanti</th> <th>Fonds supplémentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1998-1999</td> <td>2 127 437 \$</td> <td>1 119 600 \$</td> <td>900,000 \$ (sera recommandé)</td> </tr> </tbody> </table>						Infrastructure	Minimum garanti	Fonds supplémentaires	1998-1999	2 127 437 \$	1 119 600 \$	900,000 \$ (sera recommandé)
	Infrastructure	Minimum garanti	Fonds supplémentaires									
1998-1999	2 127 437 \$	1 119 600 \$	900,000 \$ (sera recommandé)									

WB *Nicol Jewell* JAN 20 1999

Atlantic Region / Région de l'Atlantique
Bureau of Ministerial Events / Bureau des événements ministériels

003/003
DH OFFICE
CAN HERITAGE
15:05 FAX 819 994 5975
03/30/99

January 18, 1999

**INVITATION NO. /
NO. D'INVITATION**

INV- 5664

bilisation des arts.

re de l'Éducation et ministre responsable des

_____%french/français

Hilmoine Canadien
Cabinet du Sous-ministre adjoint
Identité canadienne

Canadian Heritage
Office of the Assistant Deputy Minister
Canadian Identity

FICHE DE SERVICE - ACTION REQUEST

Date March 31, 1999
Dossier - File # CH99-11108
Transmise à - Referred to Hilaire Lemoine
Demandeur - Requestor CIADM

- Copies:
- SMA-ADM DG CPM - PCM
 - DG AS - SA PCSP - CPPS
 - DG OLSP - PALO
 - Conseil de gestion - Mgt Committee
 - Autres - Others

Date d'échéance / Due date

- Donner Suite For action
- Fiche demandée Fiche requested
- Pour action à l'interne For internal action
- Pour information For information
- Faire circuler Please circulate

REMARQUES / REMARKS:

For information. Merci!

Hilaire

(1) We should suggest this to Gilles that an official attend to meet.

(2) We (cc) should prepare to brief

[Signature]

APR - 6 1999

BEST AVAILABLE COPY

Bureau du Sous-ministre
 du Patrimoine canadien

1999 MAR 31 AM 10 11
 Office of the Deputy Minister
 Canadian Heritage

FPI

SECURITY/CODE DE SECURITE
CROSS REFERENCE : INE664-5908
PREVIOUS CORRESPONDENCE:

USE NO./ NO. DE SSE	549322
SU NO./NO. SU	CH99-11108

NAME/NOM Pion, Carole
SUBJECT/SUJET Note de bréffage à la ministre pour sa rencontre avec M. Wayne [Gaudet], ministre de l'Éducation et de la culture et ministre responsable des Affaires acadiennes - réunion le 16 avril 1999 (pas d'agout demandé)

REFERRED TO/TRANSMISE À	DATE	BY DATE/DATE DE RAPPEL
ADM Strategic Mgt/Gestion stratégique	99/03/30	99/04/14
ATTENTION	C.C.	
SHADM	S. BESNER	N. MOYER

ACTION TO BE TAKEN/MESURES À PRENDRE Note de bréffage
--

REMARKS/OBSERVATIONS To consult with CIADM

COMMENTS/COMMENTAIRES

<p>IMPORTANT</p> <p>If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.</p>	<p>IMPORTANT</p> <p>Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.</p>
--	--

99 MAR 31 AM 10 11

Bureau du Sous-ministre
du Patrimoine canadien

Office of the Deputy Minister,
Canadian Heritage

FPI

SECURITY/CODE DE SECURITÉ	
CROSS REFERENCE :	IN5664-5908
PREVIOUS CORRESPONDENCE:	

USS NO./ NO. DE SSE	548322
SU NO./NO. SU	CH99-11108

NAME/NOM	Pion, Carole
SUBJECT/SUJET	Note de breffage à la ministre pour sa rencontre avec M. Wayne [Gaudet], ministre de l'Éducation et de la culture et ministre responsable des Affaires acadiennes - réunion le 16 avril 1999 (pas d'agent demandé)

REFERRED TO/TRANSMISE À	DATE	BF DATE/DATE DE RAPPEL
ADM Strategic Mgt/Gestion stratégique	99/03/30	99/04/14
ATTENTION	C.C.	
SMADM	S. BESNER	N. MOYER

ACTION TO BE TAKEN/MESURES À PRENDRE
Note de breffage

REMARKS/OBSERVATIONS
To consult with CIADM

COMMENTS/COMMENTAIRES	
<p>IMPORTANT</p> <p>If this Action Request has been directed to you in error, please return to originator's office IMMEDIATELY.</p>	<p>IMPORTANT</p> <p>Si la présente vous a été envoyée par erreur, prière de la retourner sans tarder au bureau de l'expéditeur.</p>

DEPUTY MINISTER'S OFFICE / COMMUNICATIONS / BUREAU OF MINISTERIAL EVENTS
CABINET DU SOUS-MINISTRE / COMMUNICATION / BUREAU DES ÉVÉNEMENTS MINISTÉRIELS

INVITATIONS/SCENARIO/SPEECHES/BRIEFING NOTES/MESSAGES
INVITATIONS/SCÉNARIO/DISOURS/NOTE D'INFORMATION/MESSAGE

Assistant's name/Nom de l'adjoint(e)		Carole Pion	
File # dossier		5664-5908	
Organization /Groupe		Minister Gardet	
Date of event / meeting Date de l'événement / réunion		April 16	
Deadline for material / Date d'échéance		April 14	
Type of event / Nature de l'événement:		Meetings	
Subject to discuss / Sujet à discuter		See att.	
Letter of regrets for the signature of / Lettre de regret pour la signature de		Carole Pion	
Minister represented by / La Ministre représentée par		herself	
Meeting with assistant / Rencontre avec l'adjoint(e)			
Departmental recommendation / Recommandation ministérielle			
<input checked="" type="checkbox"/> Briefing note / Note d'information			
Talking points / Argumentaire			
Speech / Discours	Length / Longueur:	Language / Langage:	
Message	Length / Longueur:	Language / Langage:	
Photo			
Sequence of events / Séquence d'événements			
Press release / Communiqué de presse			
Departmental official to attend meeting/ Adjoint ministériel à assister à la rencontre			
Political assistant responsible / Conseiller politique responsable		Gilles Pion	

#: LW: MIAU (FVI) 29-3-99
FC
LD



Affaires acadiennes
Bureau du Ministre

G.P. 943
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 2V9

Los
Fiche

Note de service

à : Carole Pion
de : Paul J. Gaudet
Directeur exécutif
date : Le 7 janvier 1999
objet : RENCONTRE AVEC MADAME SHEILA COPPS

No. Invitation 5664
Resp. / Lead RAEL
CC: CE SUS
DND Fiche

Madame,

Je vous écris pour faire suite à votre conversation téléphonique avec Thérèse Coughlan pour discuter d'une rencontre prochaine entre la ministre, madame Sheila Copps, et monsieur Wayne Gaudet, ministre responsable aux Affaires acadiennes.

Le ministre Gaudet vient d'être récemment nommé ministre de la l'Éducation pour la province de la Nouvelle-Écosse. Il maintient son rôle de ministre responsable aux Affaires acadiennes.

Les deux ministres se sont déjà parlé il y a quelque temps. Il a été convenu entre elle et lui qu'une rencontre devrait avoir lieu pour partager des idées sur des points d'intérêt commun. La rencontre aurait pour objet de discuter de la collaboration des deux niveaux de gouvernement dans la promotion des langues officielles en Nouvelle-Écosse.

De façon plus précise, il est important que les ministres entament une discussion sur les points suivants : l'entente-cadre Canada-Nouvelle-Écosse, le projet Grand-Pré, le Sommet de la Francophonie, l'Année de la francophonie canadienne, enfin tout le dossier de la collaboration entre Patrimoine canadien ainsi que l'impact sur la francophonie néo-écossaise des articles 41, 42 et 43 de la Loi sur les langues officielles.

Selon le ministre Gaudet, ces questions ont déjà été abordées entre votre ministre et lui-même de façon, hélas, peut-être trop sommaire et fortuite.

Vu l'importance de ces dossiers, le ministre Gaudet souhaite une rencontre avec votre ministre dans les meilleurs délais. Il est prêt à se rendre à Ottawa avant la fin janvier si cela convient à votre ministre.

N'hésitez pas à me rejoindre pour discuter de la question au 902-424-0497 (ou télécopieur: 902-424-0555).

En vous remerciant de votre considération et de votre collaboration, je vous prie d'agréer, madame, mes salutations respectueuses.

RECOMMANDATION FICHE / FICHE DE RECOMMANDATION

003/003
DM OFFICE
CAN HERITAGE
15:05 FAX 819 994 5975
03/30/99

NAME OF THE EVENT / NOM DE L'ÉVÉNEMENT : Demande de rencontre entre la ministre et M. Wayne Gaudet, ministre de l'Éducation et de la culture et Ministre responsable des Affaires acadiennes.														
DATE OF THE EVENT / DATE DE L'ÉVÉNEMENT (d/m/y) / (j/m/a) fin janvier 1999	TIME (start-finish) / HEURE (début-fin) à déterminer	LOCATION / LIEU (city/ville, province, country/pays) Ottawa	DEPARTMENTAL CONTACT / PERSONNE RESSOURCE (name/nom, phone number / No. téléphone) Gabrielle Verri, (902)426-6707	PRIORITY / PRIORITÉ 1										
DESCRIPTION OF THE ORGANIZATION / DESCRIPTION DE L'ORGANISME Ministère du gouvernement de la Nouvelle-Écosse														
EVENT FORMAT AND DESCRIPTION / GENRE D'ÉVÉNEMENT ET DESCRIPTION (Dinner/Dîner, Conference/Conférence, Ceremony/Cérémonie, Meeting/Rencontre) Rencontre pour faire le point sur les dossiers de la francophonie en Nouvelle-Écosse. Le ministre pourrait également profiter de l'occasion pour vous parler du dossier du Fonds de st														
JUSTIFICATION FOR ATTENDING / JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION Nous recommandons la participation de la Ministre à cette rencontre pour discuter de la collaboration des deux niveaux de gouvernement étant donné que M. Gaudet est à la fois mini Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse.														
ROLE / RÔLE Échange d'idées et position ministérielle.														
KEY MESSAGES / MESSAGES CLÉS .La ministre partage la position du Ministère en ce qui a trait à l'Année de la francophonie .Encourage le développement des initiatives dans le cadre de l'Année de la francophonie .Encourage la province à prioriser ses activités.														
OTHER SPEAKERS / CONFÉRENCIERS S/O			KEY PARTICIPANTS / PARTICIPANTS CLÉS											
AUDIENCE / AUDITOIRE S/O			LENGTH OF SPEECH / LONGUEUR DU DISCOURS _____ minutes _____ %english/anglais											
CONTRIBUTIONS (ministerial or other / ministérielles ou autres) Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur la Promotion des langues officielles 257 000 \$ pour l'exercice 1998-1999 Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur les langues officielles dans l'enseignement: <table border="0"> <tr> <td></td> <td>Infrastructure</td> <td>Minimum garanti</td> <td>Fonds supplémentaires</td> <td></td> </tr> <tr> <td>1998-1999</td> <td>2 127 437 \$</td> <td>1 119 600 \$</td> <td>900,000 \$</td> <td>(sera recommandé)</td> </tr> </table>						Infrastructure	Minimum garanti	Fonds supplémentaires		1998-1999	2 127 437 \$	1 119 600 \$	900,000 \$	(sera recommandé)
	Infrastructure	Minimum garanti	Fonds supplémentaires											
1998-1999	2 127 437 \$	1 119 600 \$	900,000 \$	(sera recommandé)										

WB Nicol Jewell JAN 20 1999

Atlantic Region / Région de l'Atlantique
Bureau of Ministerial Events / Bureau des événements ministériels

January 18, 1999

**INVITATION NO. /
NO. D'INVITATION**

INV- 5664

bilisation des arts.

re de l'Éducation et ministre responsable des

%french/français

Yvan Dery

99-03-09 10:54

Pour : Kimberley Macies/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc : Gabrielle Verri/Est-East/PCH/CA@PCH, Élise Hockman/HullOttawa/PCH/CA@PCH, Sylvie
Rochette/HullOttawa/PCH/CA@PCH
Objet : Meeting with Paul Gaudet - fiche 5908

We concur with the Region's recommendation. The Minister should meet Wayne Gaudet.

Mr. Gaudet is the Minister responsible for Education and Acadian Affairs. He will want to discuss :

- Funding increases to the Official Languages in Education Program : Mme Copps will write to the Council of Ministers of Education (CMEC) shortly to communicate the details of the funding allocation for the next four years. Negotiations will resume for the conclusion of a multilateral protocol and of bilateral agreements with all provinces and territories. Nova Scotia has received 4.1 M\$ under that program in 1998-1999. Mr. Gaudet may want to stress the importance of some specific initiatives (e.g. immersion programs, French-Language schools construction, increased support to Collège de l'Acadie and the Université Sainte-Anne).

- The renewal of the Canada-N.S. Agreement on the Promotion of Official Languages (for provincial services in French), that expires on March 31. Mme Copps is about to write to all ministers responsible for such agreements to communicate the detail of funding allocations for the next five years. Mr. Gaudet will ask of increased funding (On March 2, Mme Copps announced a 50% increase for this program). The province has received 257 000 \$ in 1998-1999 for these activities.

- Année/Sommet de la Francophonie : Nova Scotia has presented different projects to showcase its Acadian character in the context of the Moncton Summit. A «Forum sur le développement durable» has already received approval (some 10 to 15K \$). He may want to discuss funding for other initiatives.

I suspect that you will want more information on some of this and you will ask for backgrounders/speaking points on each. Let us know quite quick of your needs (or confirm that you don't need anything else). The region and us could divvy up the things to do.

----- Envoyé par Yvan Dery/HullOttawa/PCH/CA le 99-03-09 09:05 -----

Gabrielle Verri

99-03-08 15:29

Pour : Kimberley Macies/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc : Christiane Arcand/Est-East/PCH/CA@PCH, Doreen Upshaw/Est-East/PCH/CA@PCH (cc : Yvan
Dery/HullOttawa/PCH/CA)
Objet : Re: Your FAX to Paul Soucy re: fiche 5908

Bonjour Kim

As you know a recommendation fiche was done by our office on March 8th, 1999 (copie attached)